

Égalité femmes-hommes en Hauts-de-France : chiffres clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Hauts-de-France

n°11

Mars 2024



Coordination

Direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques – Département de l'action régionale

Directeur de la publication

Catherine Renne

Responsables éditoriaux

Audrey Baèhr
Laetitia Baudrin
Thibault Decruyenaere

Auteurs

Service études et diffusion Hauts-de-France

Mickaël Bréfort
Jean Bresner

Pôle conseil expertise mutualisé :

Armelle Bolusset
Geneviève Burel
Jean-François Thillet
Vincent Vallès

Contact presse

Donatien Cuilliez
06 60 51 86 50
communication-hdf@insee.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques

www.insee.fr

ISSN : 2493-1322

© Insee 2024

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et la Direction régionale aux droits des femmes.

Avant-propos

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause nationale en 2017 puis en 2022 sous les deux quinquennats du Président de la République. Le plan interministériel qui couvre la période 2023-2027 s'articule autour de quatre grands axes :

- la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la santé des femmes ;
- l'égalité professionnelle et économique ;
- la culture de l'égalité.

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier du plan actuel. Articulé autour de trois grands objectifs stratégiques : assurer une protection intégrale et immédiate des femmes ; mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités ; sanctionner les auteurs de violences sexuelles de manière plus effective, cet axe comporte des mesures ambitieuses animées par la volonté d'aller vers les victimes. En matière de santé, le plan propose une approche globale pour améliorer et renforcer l'accès des femmes à la santé, avec par exemple la suppression du délai de carence dès le premier jour de l'arrêt de travail faisant suite à une fausse couche ou la lutte contre la précarité menstruelle. S'agissant de l'égalité professionnelle et économique, le plan renforce le rôle des entreprises et de la fonction publique dans l'atteinte de l'égalité salariale et de l'accès égal à des postes à responsabilité, soutient les femmes les plus fragiles dans l'accès à l'emploi, et promeut le développement de la mixité dans les filières d'avenir. L'objectif est ainsi de garantir l'accès des femmes aux mêmes opportunités professionnelles et aux mêmes rémunérations que les hommes. Enfin, le dernier axe souligne l'importance de la transmission d'une culture de l'égalité pour mettre fin aux préjugés et lutter contre les stéréotypes sur les filles et les garçons. La diffusion de cette culture de l'égalité doit se faire à l'école, autour de l'école et en dehors de l'école afin d'assurer à chacun et à chacune l'accès à un même éventail des possibles, sans discriminations, qu'il ou elle soit enfant, adolescent ou adulte.

La déclinaison territoriale du plan s'appuie notamment sur le réseau déconcentré des droits des femmes et à l'égalité, animé par le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) au sein de la Direction générale de la cohésion sociale. La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements » a été produit pour chaque région.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires) permettant une comparaison au niveau national, régional et départemental. Ainsi, l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic. Malgré les avancées récentes, d'importantes inégalités persistent en effet entre les femmes et les hommes. En Hauts-de-France comme dans les autres régions françaises, les lycéennes choisissent moins que les lycéens des spécialités scientifiques. Si par la suite, les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes, elles sont moins présentes sur le marché du travail et ce d'autant plus lorsqu'elles ont des enfants. D'importantes disparités salariales et de revenus perdurent ainsi entre femmes et hommes avec une précarisation prononcée pour les « mamans solos ». Si de nombreux métiers sont fortement genrés, des inégalités s'observent également dans d'autres domaines tels que le sport ou la vie politique.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

La directrice régionale aux droits des femmes
et à l'égalité entre les femmes et les hommes



Claire Quesnel

La directrice régionale de l'insee
Hauts-de-France



Catherine Renne

Sommaire

Synthèse	9
Hauts-de-France	13
Femmes et hommes dans les départements français	23
Aisne	25
Nord	35
Oise	45
Pas-de-Calais	55
Somme	65
Définitions, pour en savoir plus	75

Synthèse

Malgré d'importants progrès réalisés sur les dernières décennies, les inégalités entre femmes et hommes perdurent dans les Hauts-de-France, comme partout ailleurs. Depuis l'école jusqu'à l'âge de la retraite, en passant par la période de vie active, les inégalités de genre s'observent tout au long de la vie.

Ce dossier met en lumière ces inégalités pour la région Hauts-de-France et chacun de ses cinq départements, à travers un ensemble de chiffres-clés dans les domaines suivants : démographie, enseignement-éducation, travail-emploi, salaires et conditions de vie.

Au 1^{er} janvier 2020, 5 997 734 habitants vivent dans la région Hauts-de-France. Parmi eux, 51,6 % sont des femmes. L'espérance de vie à la naissance des femmes, plus élevée que celles des hommes (83,4 ans contre 76,9 ans) explique ce constat. Plus précisément, les hommes sont plus nombreux jusqu'aux environs de 25 ans. Les femmes deviennent ensuite majoritaires, jusqu'à représenter près des deux tiers des seniors de 75 ans ou plus. Les femmes des Hauts-de-France ont toutefois une espérance de vie moindre que leurs homologues au niveau national (85,1 ans soit un écart de 1,7 an contre un écart de 2,2 ans pour les hommes).

Moins de lycéennes dans les spécialités scientifiques

Dans le domaine de l'éducation, le lycée est le point de départ d'une orientation différenciée qui se traduit par la forte féminisation de certaines filières. À la rentrée 2020, dans la région comme au niveau national, les filles sont plus présentes en classe de terminale d'un lycée général (55,8 % des élèves) que dans celle d'un lycée technologique ou professionnel (respectivement 49,8 % et 43 %).

Au sein même de chaque filière, les disparités sont importantes. Dans la filière générale, les filles sont ainsi sous-représentées dans les spécialités scientifiques, notamment dans les sciences du numérique et de l'ingénieur où elles ne représentent que 11,3 % et 12,6 % des élèves. À l'inverse, elles sont surreprésentées dans les spécialités littéraires (73,8 %), artistiques (71,3 %) et économiques (60,8 %). La spécialité de la santé et du social de la filière technologique est également très féminisée (83,5 %).

Des femmes plus souvent diplômées du supérieur que les hommes...

En 2020, dans les Hauts-de-France, les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes. Ainsi, parmi les femmes âgées de 25 à 34 ans, 45,6 % ont un diplôme post-bac. C'est 9 points de plus que chez les hommes du même âge (36,7 %). Le constat est similaire chez les 35 à 49 ans avec des parts respectives de 41,6 % et 34,1 %, soit un écart de 7,5 points. Cependant, quelle que soit la tranche d'âge, la région se distingue par des proportions de femmes diplômées du supérieur parmi les plus faibles de France (un constat qui se vérifie également pour les hommes). Au niveau national, 53,5 % des femmes de 25 à 34 ans et 48,2 % des 35 à 49 ans possèdent un diplôme du supérieur.

Ces constats sont valables dans chacun des départements de la région. Néanmoins, les parts de diplômés d'études supérieures sont, pour les hommes comme pour les femmes, les plus élevées dans le Nord et les plus faibles dans l'Aisne.

... mais moins présentes sur le marché du travail

Quelle que soit la région, la participation des femmes au marché du travail augmente régulièrement depuis le milieu des années 1970 et l'écart avec les hommes se réduit peu à peu (*Pour en savoir plus*). Toutefois, malgré les progrès réalisés, les Hauts-de-France enregistrent en 2020 le taux d'emploi féminin le plus faible de France métropolitaine (56,9 % chez les 15 à 64 ans) mais également l'écart le plus important avec les hommes (7,5 points) juste après la Corse (11,5 points). L'importance du chômage dans la région peut décourager une partie de la population féminine de s'insérer sur un marché du travail fragilisé.

Chez les diplômés du supérieur, les différences d'insertion dans l'emploi entre les sexes sont relativement faibles. A contrario, pour ceux ayant un faible niveau de formation, les écarts sont maximums. Par exemple, chez les 25 à 34 ans peu ou pas diplômés, le taux d'emploi des femmes n'est que de 32,0 % contre 55,7 % chez les hommes, soit une différence de près de 24 points. L'absence de diplôme apparaît ainsi nettement moins pénalisante pour les hommes que pour les femmes.

Les inégalités d'accès au marché du travail sont particulièrement fortes dans le Pas-de-Calais. Dans ce département, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans atteint seulement 55,1 % contre 64,5 % pour les hommes, soit un écart de 9,4 points, le plus important des cinq départements. À l'autre extrême, l'Oise, sous influence de l'Île-de-France, bénéficie d'une situation économique et d'un marché du travail plus favorables avec pour conséquence que les taux d'emploi féminins et masculins sont les plus élevés de la région (respectivement 61,7 % et 68,7 %). Pour autant, l'inégalité d'accès à l'emploi entre les sexes y est comparable à la moyenne régionale (7 points).

L'arrivée des enfants continue d'affecter davantage l'activité des femmes

La charge liée à l'éducation des enfants repose encore dans la majorité des cas sur les mères. Afin notamment de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, les femmes ont le plus souvent recours au temps partiel. Parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans ayant deux enfants, 21,8 % d'entre elles travaillent à temps partiel contre seulement 3 % des hommes. Et à partir de trois enfants, la proportion de femmes arrêtant toute activité progresse fortement pour atteindre 31,1 % en 2020, soit presque trois fois plus que les mères de deux enfants (11,5 %). En comparaison, les pères de trois enfants ou plus sont respectivement 4,3 % à être à temps partiel et 3,6 % en inactivité.

Ces inégalités à l'arrivée des enfants s'observent dans tous les départements de la région. Là encore, le Pas-de-Calais se distingue avec les proportions de femmes à temps partiel ou en inactivité les plus importantes.

Des métiers encore genrés

Dans la région comme au niveau national, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, les femmes sont très présentes dans les métiers de services tels que les agents d'entretien (7,7 % des femmes en emploi), aide à domicile et aide ménagère (4,2 %) et assistantes maternelles (3,5 %) ainsi que dans les métiers du soin parmi lesquels on peut citer les aides-soignantes (5,4 %) et les infirmières / sages femmes (4,8 %). Les hommes sont quant à eux plus souvent conducteurs de véhicules (6,1 % des hommes en emploi), ouvriers qualifiés de la manutention (3,4 %), technicien de maintenance (3,4 %) ou ouvrier du bâtiment (2,9 %).

Des métiers très différents donc et dans lesquels il y a une prédominance des genres très marquée. En effet, 98 % des assistants maternels, 95,7 % des aides à domicile et aides ménagères ou encore 89,8 % des aides soignants et 86 % des infirmiers sont des femmes. Les hommes, quant à eux, représentent plus de 90 % des effectifs dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Des écarts de salaires toujours importants

Du fait notamment d'une vie professionnelle davantage interrompue par la vie parentale (retrait d'activité, temps partiel) mais aussi du type et des caractéristiques de l'emploi occupé, les femmes perçoivent en moyenne une rémunération inférieure à leurs homologues masculins. En tenant compte de l'effet du temps de travail, les femmes des Hauts-de-France affichent en 2021 un salaire net annuel moyen en « équivalent temps plein » de 24 554 € contre 28 777 € pour les hommes, soit environ 15 % de moins.

Le salaire des femmes progresse avec l'âge mais moins fortement que celui des hommes. De ce fait, les écarts salariaux sont les plus importants chez les 50 à 64 ans. À cet âge, les femmes gagnent en moyenne 7 049 € par an de moins que les hommes (- 21 %). Ces inégalités salariales s'expliquent en particulier par le type d'emploi exercé : les femmes occupent plus souvent des métiers d'employés et de professions intermédiaires (respectivement 45,6 % et 24 % en 2021 contre 13,5 % et 19,1 % pour les hommes) et moins souvent des postes de cadres (14,0 % contre 17,4 % des hommes) qui offrent des salaires plus conséquents.

Les écarts de salaires entre les sexes varient relativement peu d'un département à l'autre. L'Aisne se distingue par la différence la plus faible (13,8 %) suivi du Nord et de l'Oise (14,7 % chacun) et enfin du Pas-de-Calais et de la Somme (15,0 % chacun).

Une précarisation accentuée pour les mères isolées et les couples de trois enfants ou plus

Dans la région, les femmes en situation de monoparentalité sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 18 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté en 2020, cette proportion double pour les familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme (39,5 %). L'absence d'un deuxième salaire, l'importance du temps partiel et de l'inactivité contribuent pleinement à cette situation. Les hommes qui élèvent seuls leurs enfants sont moins exposés à la pauvreté (25,9 %), conséquence d'un niveau de vie supérieur de 17 % à celui des femmes (respectivement 18 810 € contre 15 670 €).

Des femmes plus rapidement en couple mais plus souvent seules à partir de 65 ans

Bien qu'étant moins souvent actives, les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les jeunes hommes. En 2020, chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, seules 13,6 % d'entre elles résident chez leurs parents, une proportion deux fois inférieure à celle des hommes du même âge (27,1 %). Par ailleurs, au même âge, les jeunes femmes sont plus fréquemment en couple (69,5 % contre 49,5 % des hommes) et un peu moins souvent seules (13,6 % contre 17,3 %).

La situation s'inverse progressivement, et les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. À partir de 65 ans, et en raison d'une espérance de vie plus élevée, les femmes deviennent nettement majoritaires. Ainsi, chez les 65 à 74 ans, les femmes vivent seules dans 32,5 % des cas, une proportion double de celle des hommes (17,7 %). Cette part atteint 58,2 % chez les 85 à 94 ans. À ces âges, et du fait d'une perte d'autonomie croissante, l'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

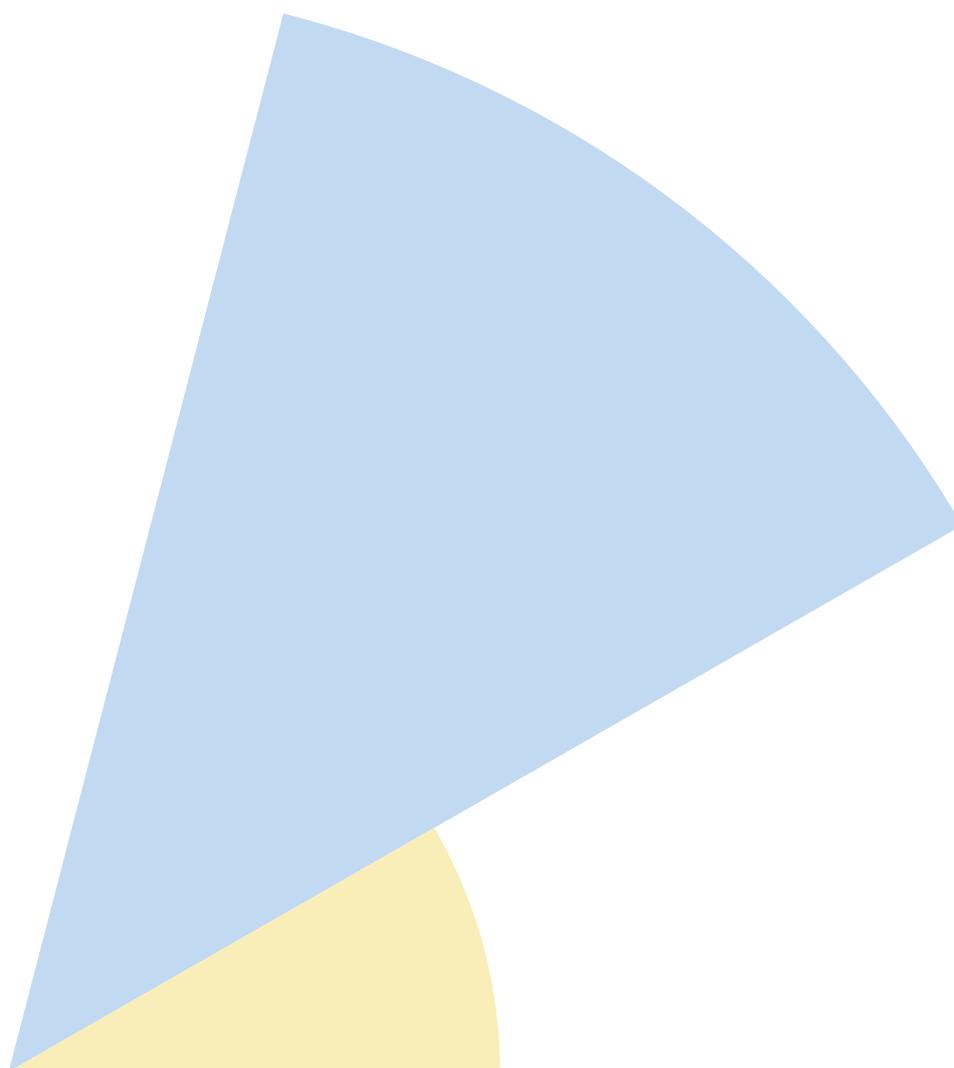
Dans la Somme, les jeunes quittent plus tôt le domicile parental que dans le reste de la région. De leur côté, ceux de l'Aisne et du Pas-de-Calais sont plus rapidement en couple. Enfin, les personnes âgées de 85 ans et plus résident un peu plus en institution dans l'Oise et moins dans le Pas-de-Calais.

Sport et vie politique, autres champs où s'expriment les inégalités de genre

Les inégalités entre les sexes s'expriment tout au long de la vie et dans tous les domaines. Le sport et la vie politique ne font pas exception. Ainsi, les femmes des Hauts-de-France constituent près du tiers des licenciés des fédérations sportives de la région (31,5 % contre 32,8 % au niveau national). De fait, le sport reste un domaine très genré. Par exemple, les femmes représentent moins d'un licencié sur dix dans le football (9,7 %) alors qu'elles représentent la grande majorité des licenciés d'équitation (84,3 %).

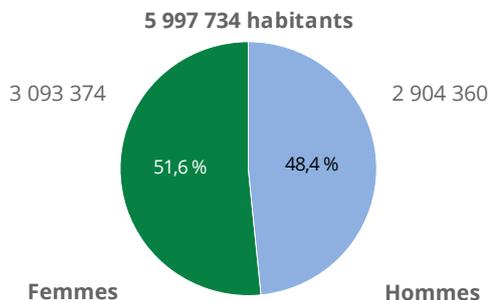
En ce qui concerne la représentation politique, la parité est quasiment respectée lorsque la loi l'impose, notamment dans les conseils départementaux, régionaux et municipaux des communes de 1 000 habitants ou plus (lois du 6 juin 2000 et du 17 mai 2013). Les femmes représentent ainsi 40,6 % des conseillers municipaux en 2023 (42 % au niveau national). En revanche, sans obligation légale, la parité est loin d'être atteinte. Les femmes accèdent plus rarement aux hautes responsabilités, notamment au niveau local. Elles n'occupent en effet que 18 % des postes de maires (21 % au niveau national). Avec 14,4 % de femmes maires, le Pas-de-Calais se distingue par l'une des proportions de femmes maires les plus faibles des départements de France.

Hauts-de-France



Caractéristiques démographiques

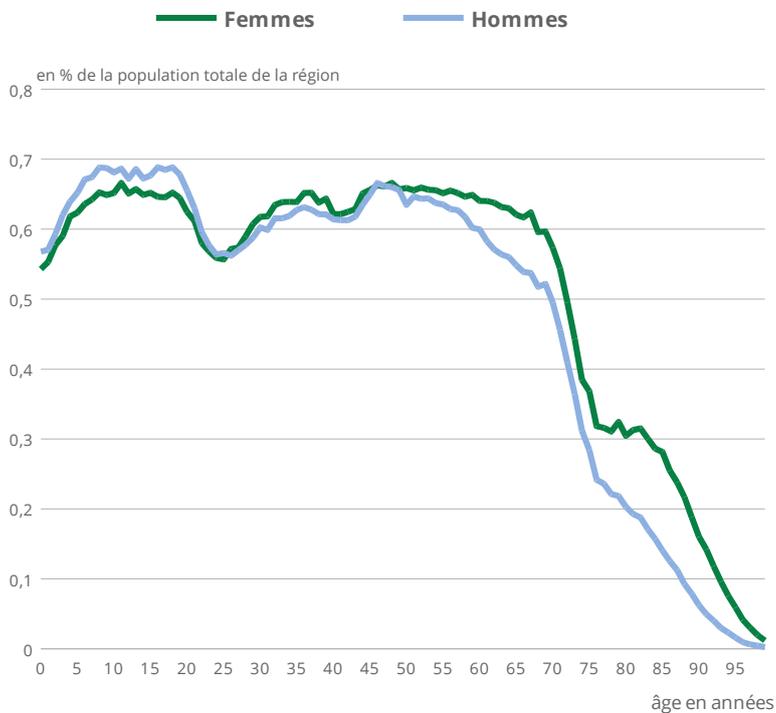
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

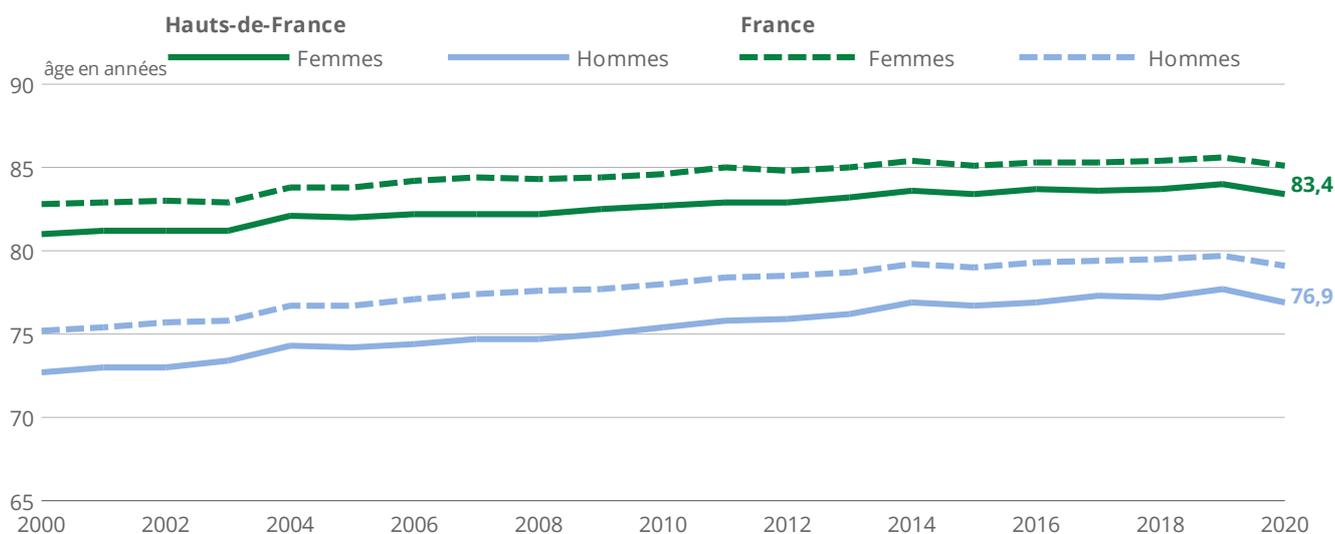
Parmi les 5 997 734 habitants de la région, 48,4 % sont des hommes et 51,6 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,2 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,4 ans contre 76,9 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans la région, 63,7 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



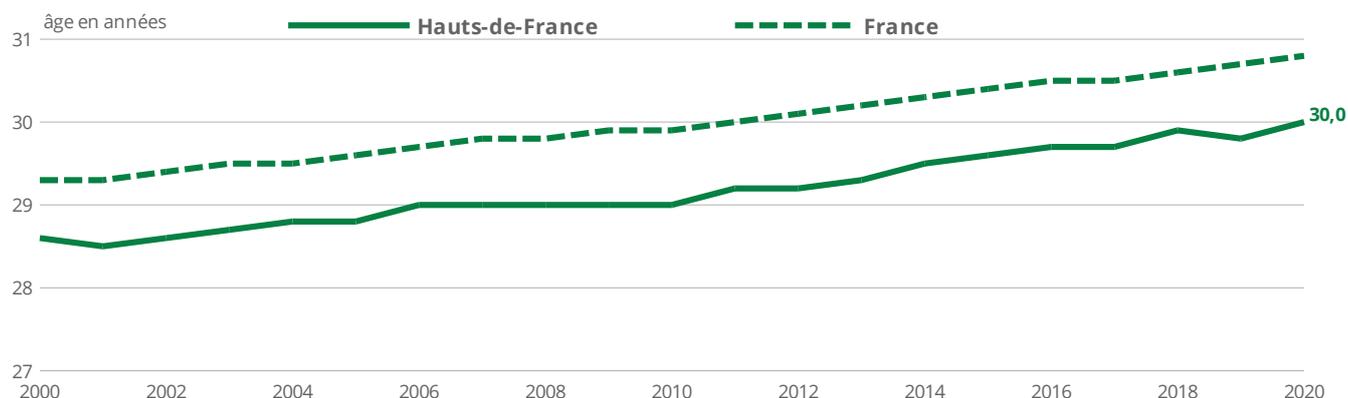
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

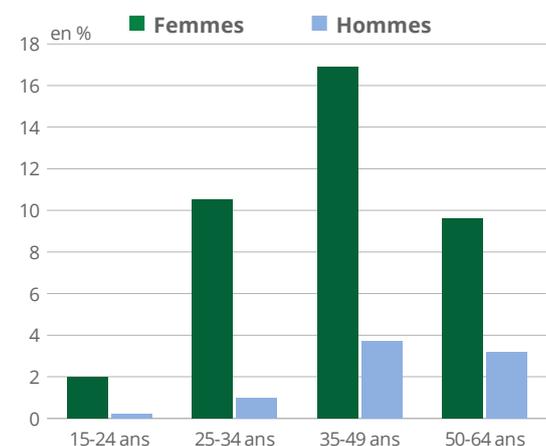
	Hauts-de-France	France
Ensemble	181	182
15 à 24 ans	29	23
25 à 34 ans	115	114
35 à 49 ans	37	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans la région, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,6 ans en 2000 à 30,0 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 181 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

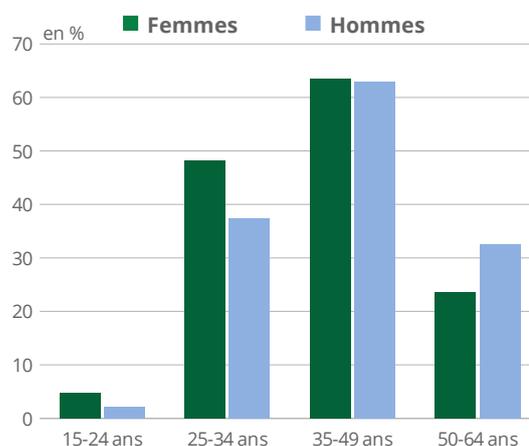
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 10,5 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,9 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 48,1 % contre 37,4 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

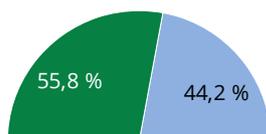
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

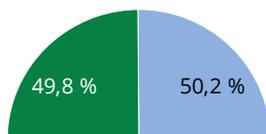
Lycée général

32 550 élèves



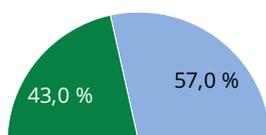
Lycée technologique

12 947 élèves



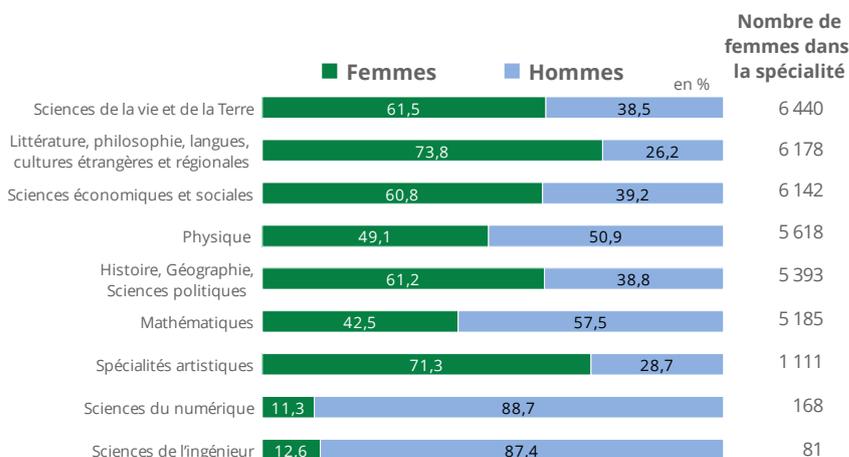
Lycée professionnel

18 364 élèves



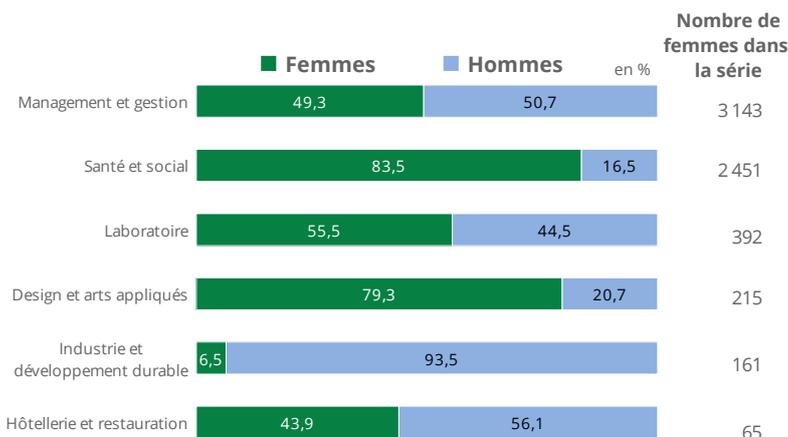
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

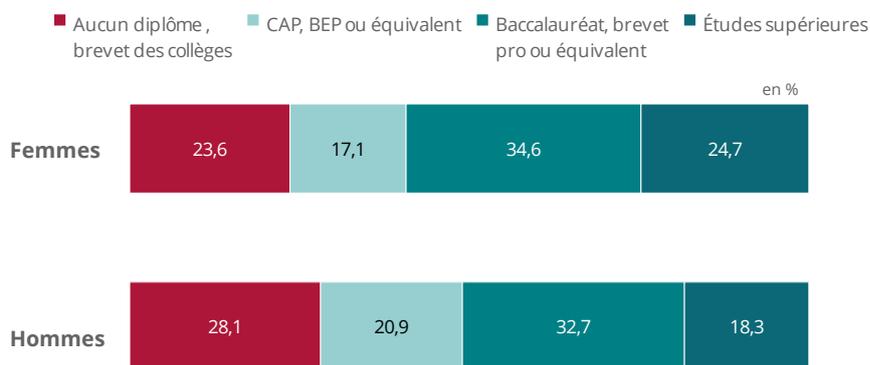
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,2	1,8
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,1	8,9
Habillement	89,1	10,9
Spéc. plurivalentes des services	63,9	36,1
Commerce, vente	55,6	44,4

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,4	99,6
Électricité, électronique	1,6	98,4
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	2,6	97,4
Moteurs et mécanique auto	3,3	96,7
Méca. générale & de précision, usinage	3,4	96,6

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

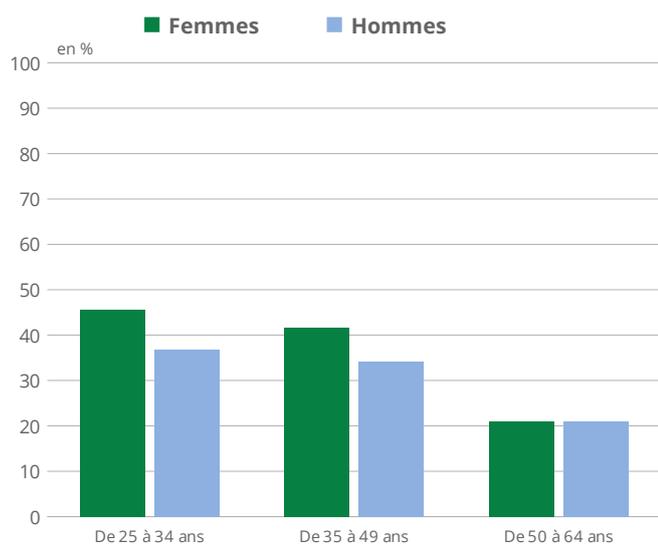


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 24,7 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 18,3 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (28,1 %) dépasse celle des femmes (23,6 %).

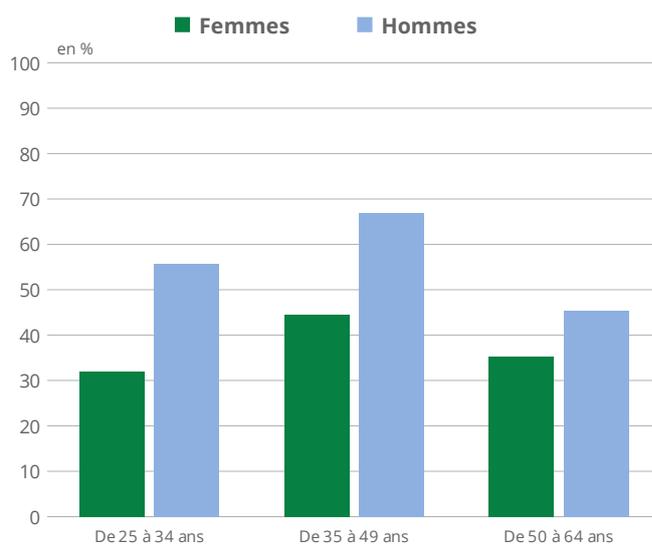
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 55,7 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 32 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

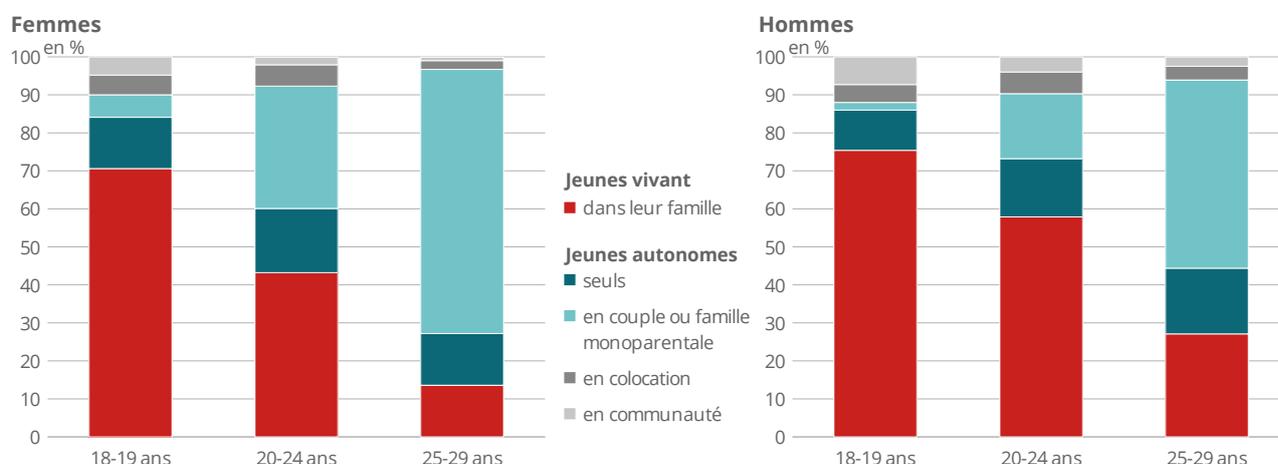
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



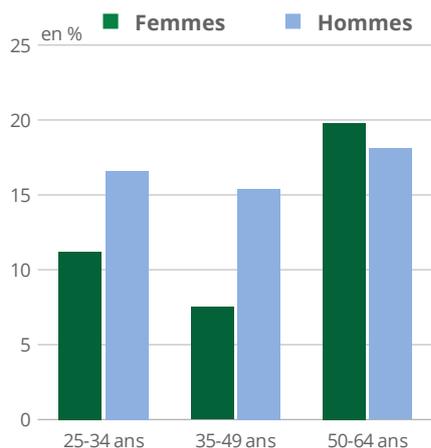
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

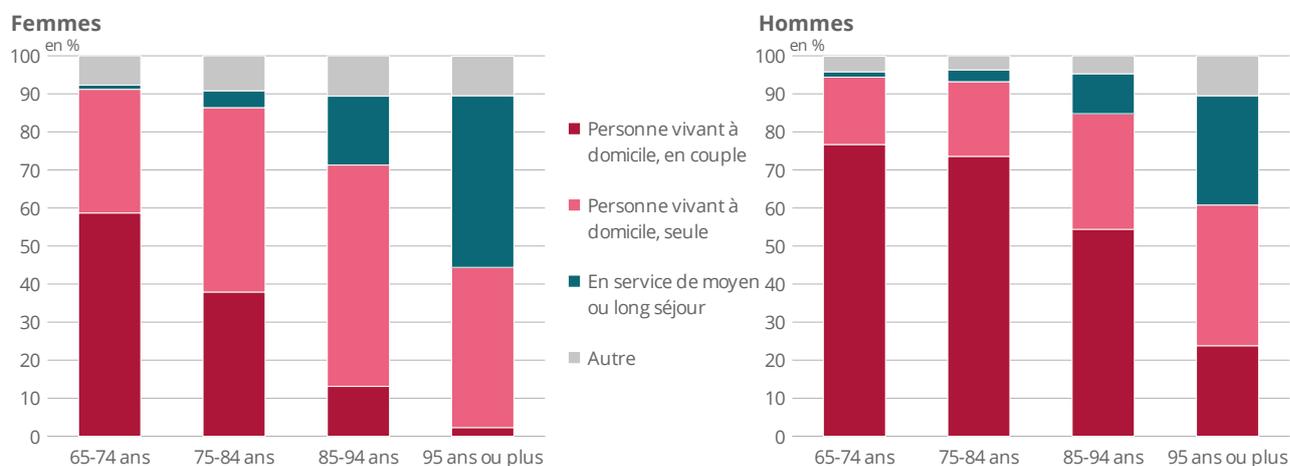


Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

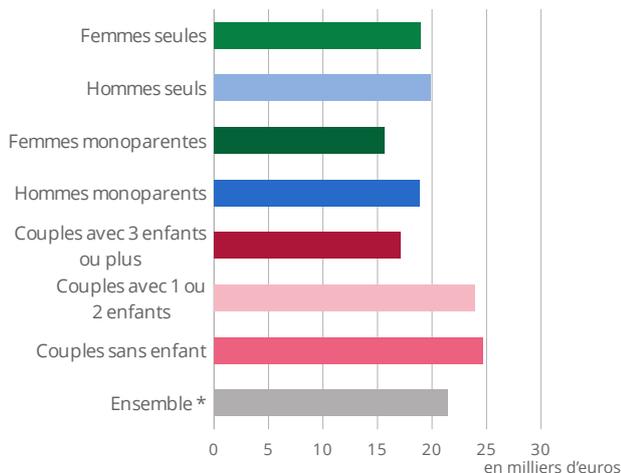


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 43,2 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 57,9 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,5 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 49,5 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans la région, 32,5 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 58,2 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

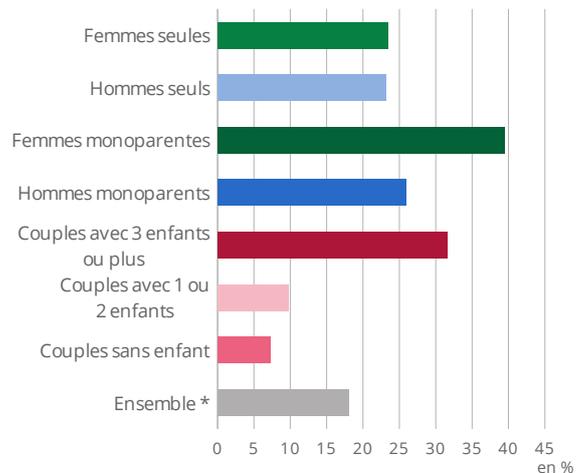


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

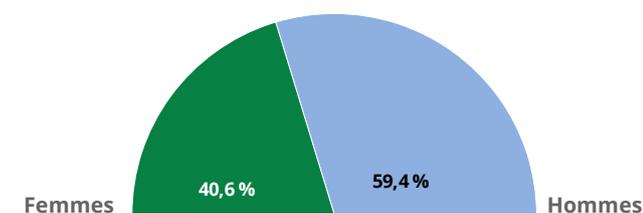
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 18 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 39,5 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 15 670 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 420 pour l'ensemble de la population de la région (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	850 400	31,5
Dont Football	233 584	9,7
Tennis	71 812	28,3
Équitation	66 904	84,3
Basketball	51 481	32,2
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	43 643	34,2

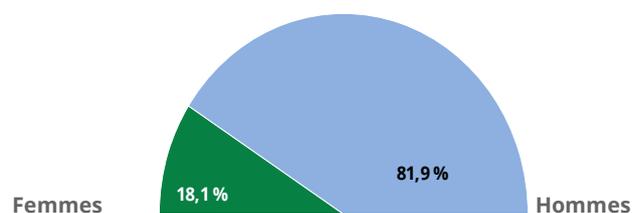
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

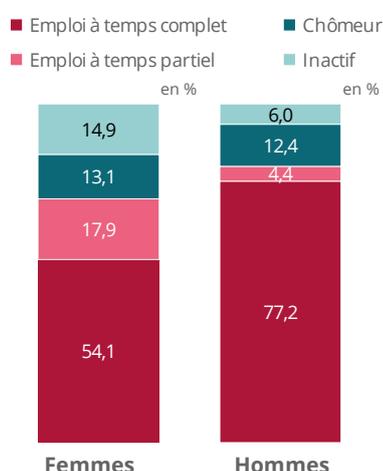
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	68,0	75,8
de 15 à 24 ans	37,6	44,0
de 25 à 49 ans	85,1	94,0
de 50 à 64 ans	59,5	67,7

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	56,9	64,4
de 15 à 24 ans	25,6	29,9
de 25 à 49 ans	72,0	81,6
de 50 à 64 ans	52,4	59,8

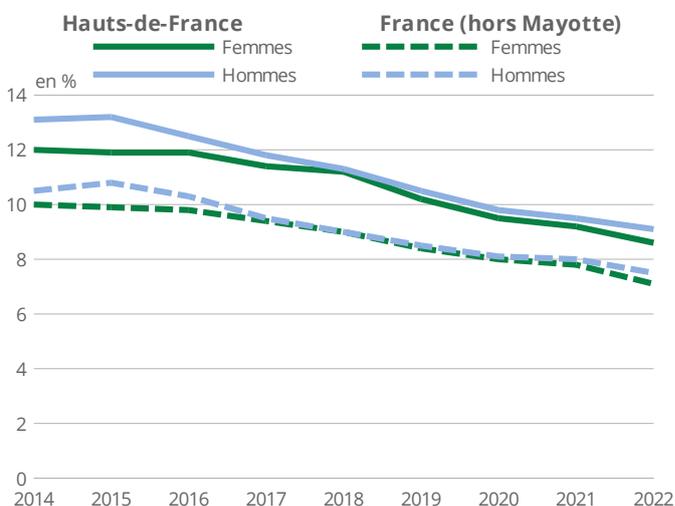
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



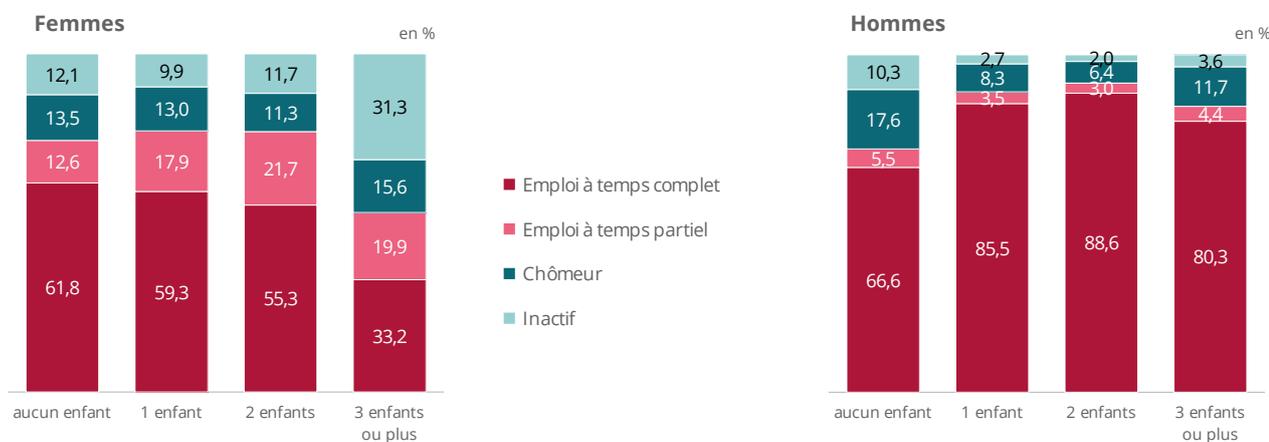
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

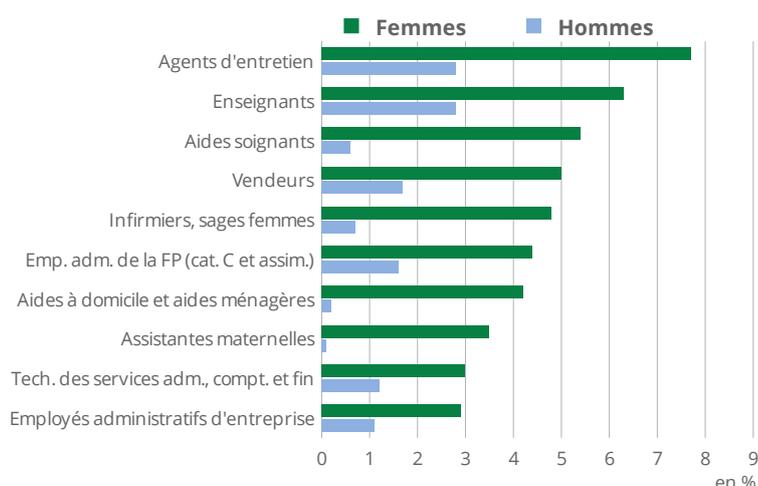


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans la région, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,7 % des femmes en emploi), « Enseignants » (6,3 %) et « Aides soignants » (5,4 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,1 %), « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,4 %) ou « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,4 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

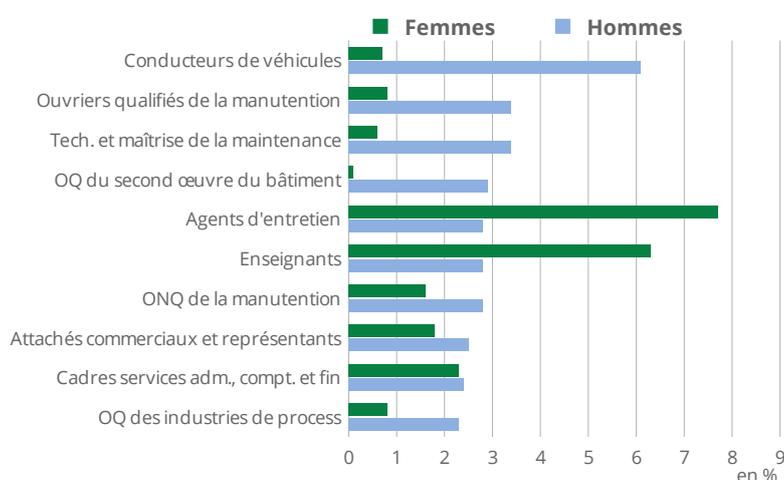
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	98,1	1,9
Aides à domicile et aides ménagères	95,7	4,3
Secrétaires	92,8	7,2
Aides soignants	89,8	10,2
Infirmiers, sages femmes	86,0	14,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,2	97,8
OQ du second œuvre du bâtiment	2,3	97,7
Ouvriers qualifiés de la maintenance	6,6	93,4
ONQ gros bât., trav. pub., bât., extrac	9,1	90,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,5	90,5

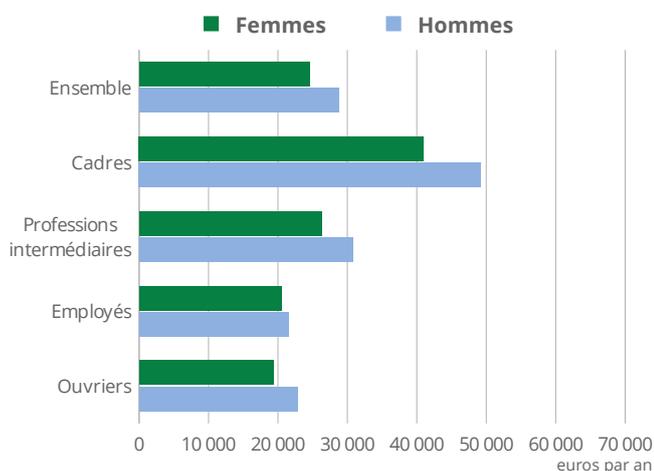
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

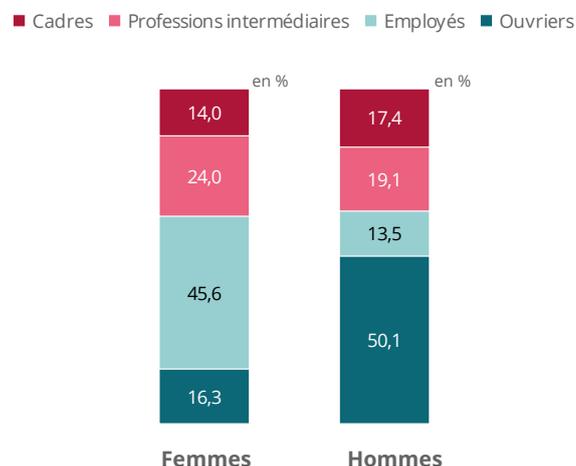
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

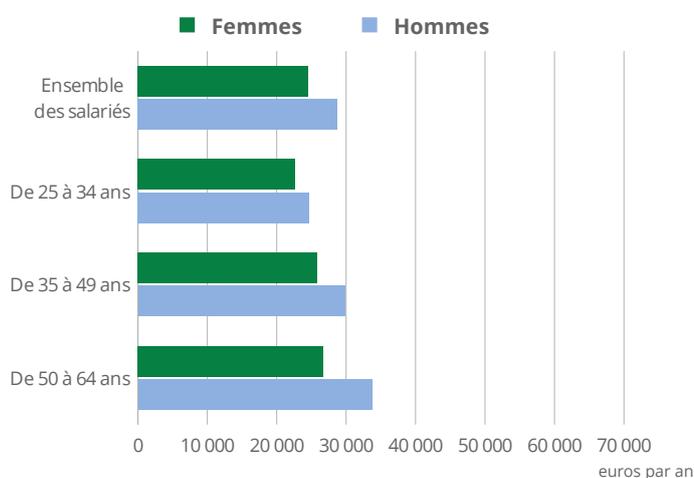
Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

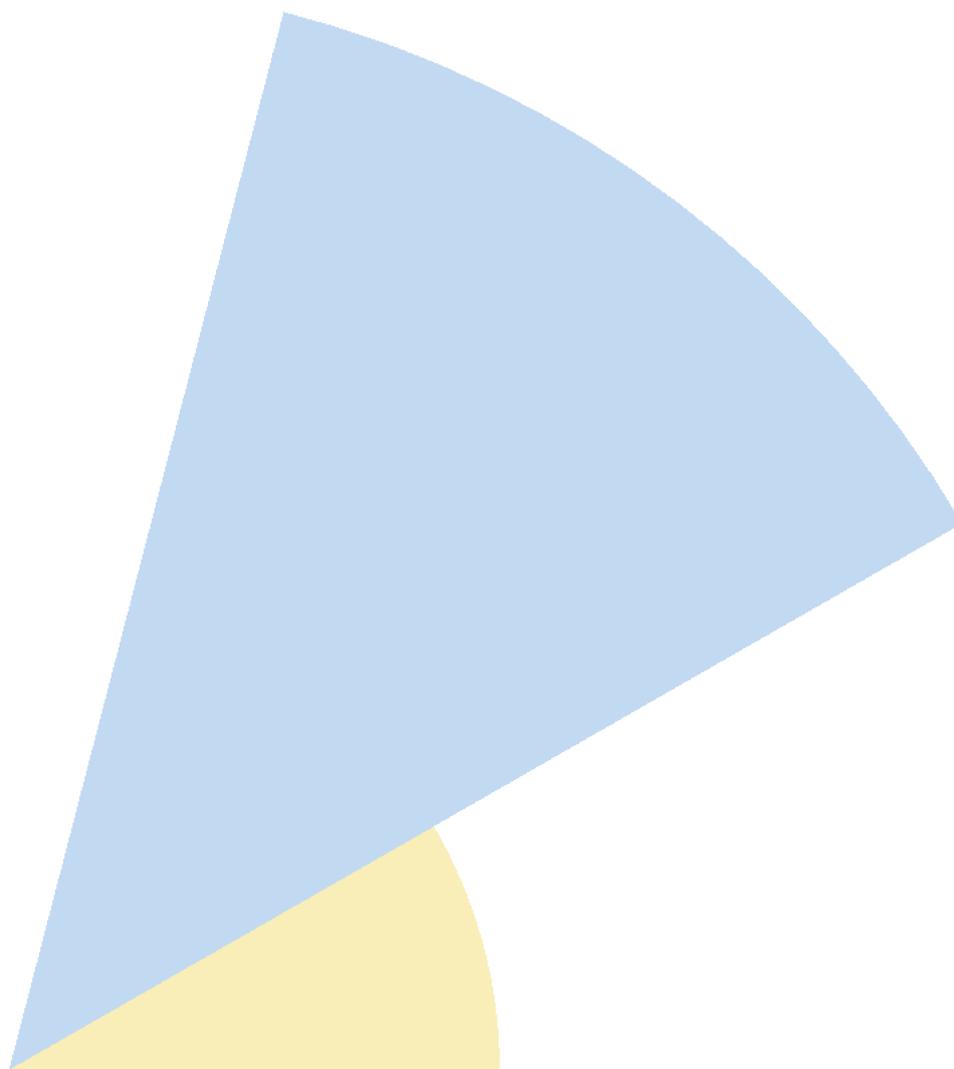


Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

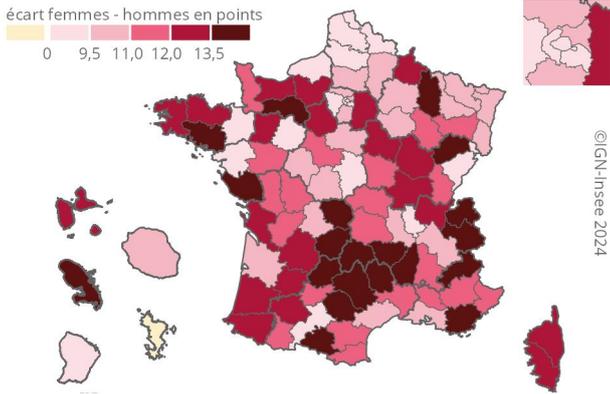
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans la région, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 554 € en 2021 contre 28 777 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (14,0 % contre 17,4 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (40 988 € contre 49 243 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 025 € contre 7 049 € entre 50 et 64 ans.

Femmes et hommes dans les départements français



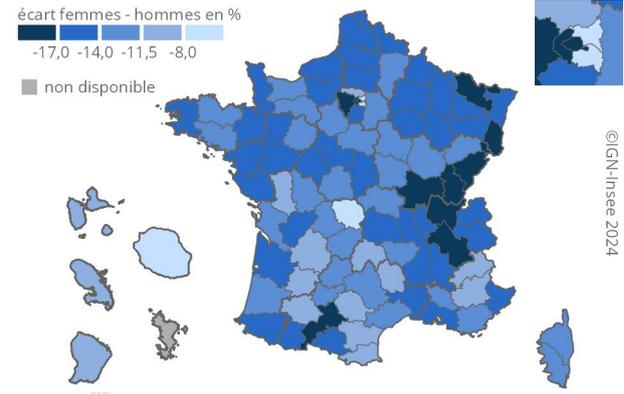
Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



Lecture : En 2020, dans l'Aisne, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 9,8 points à celle des hommes au même âge.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

Salaire annuel net moyen en EQTP en 2021

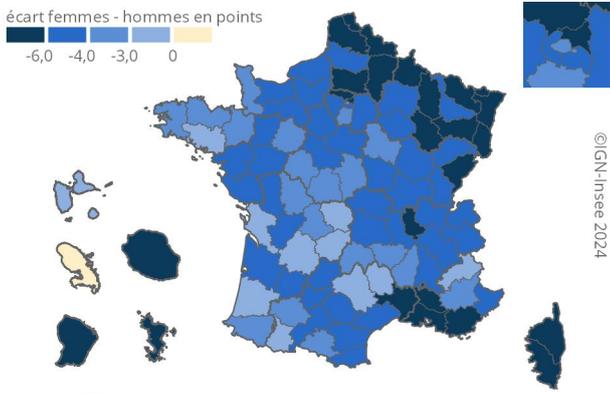


Lecture : En 2021, dans l'Aisne, le salaire net annuel moyen par EQTP des femmes est inférieur de 13,8 % à celui des hommes.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte.

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

Taux d'activité en 2020

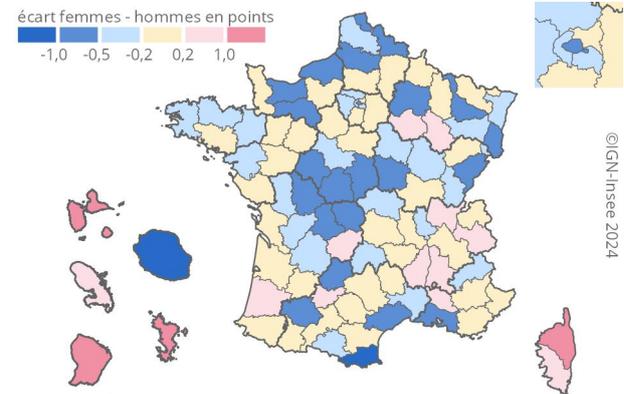


Lecture : En 2020, dans l'Aisne, le taux d'activité des femmes est inférieur de 7,4 points à celui des hommes.

Champ : Population active de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

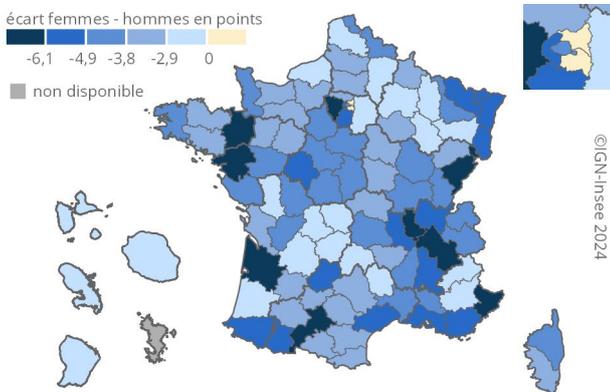
Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



Lecture : En 2022, dans l'Aisne, le taux de chômage des femmes est inférieur de 0,1 point à celui des hommes.

Source : Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2ème trimestre 2022 pour Mayotte.

Cadres en 2021

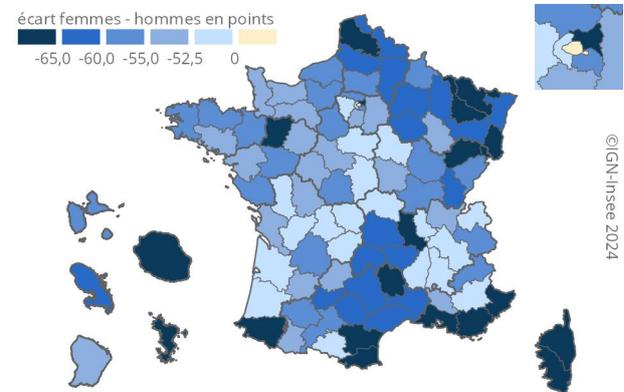


Lecture : En 2021, dans l'Aisne, la part des femmes parmi les cadres est inférieure de 1,2 points à celle des hommes.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte en équivalent temps plein (EQTP).

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence 2021.

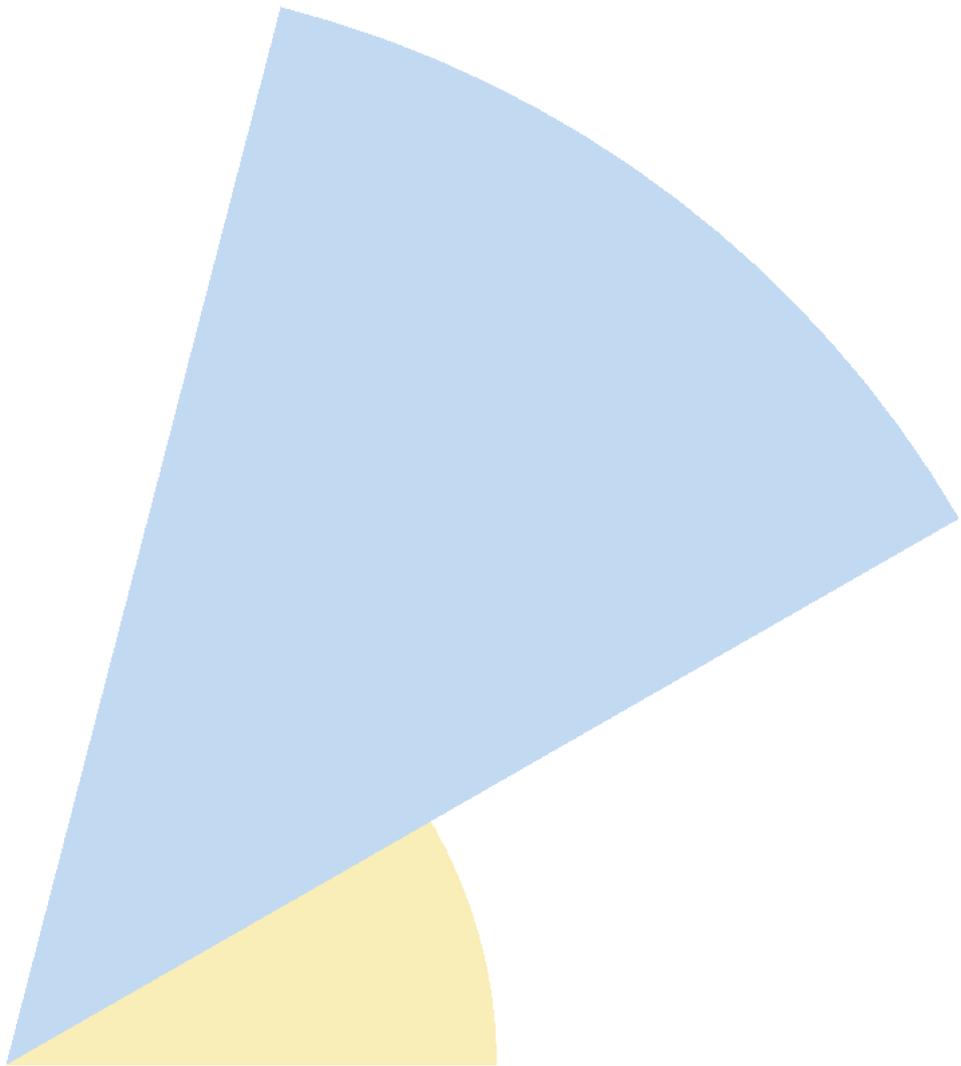
Maires en 2023



Lecture : En 2023, dans l'Aisne, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 63,6 points à celle des hommes.

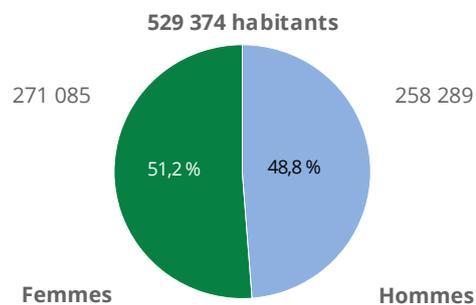
Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Aisne



Caractéristiques démographiques

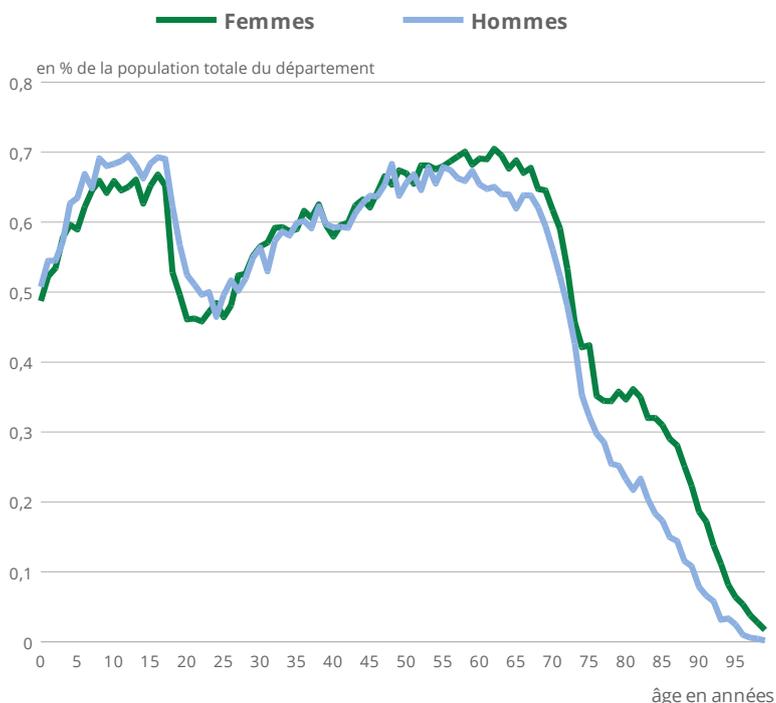
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

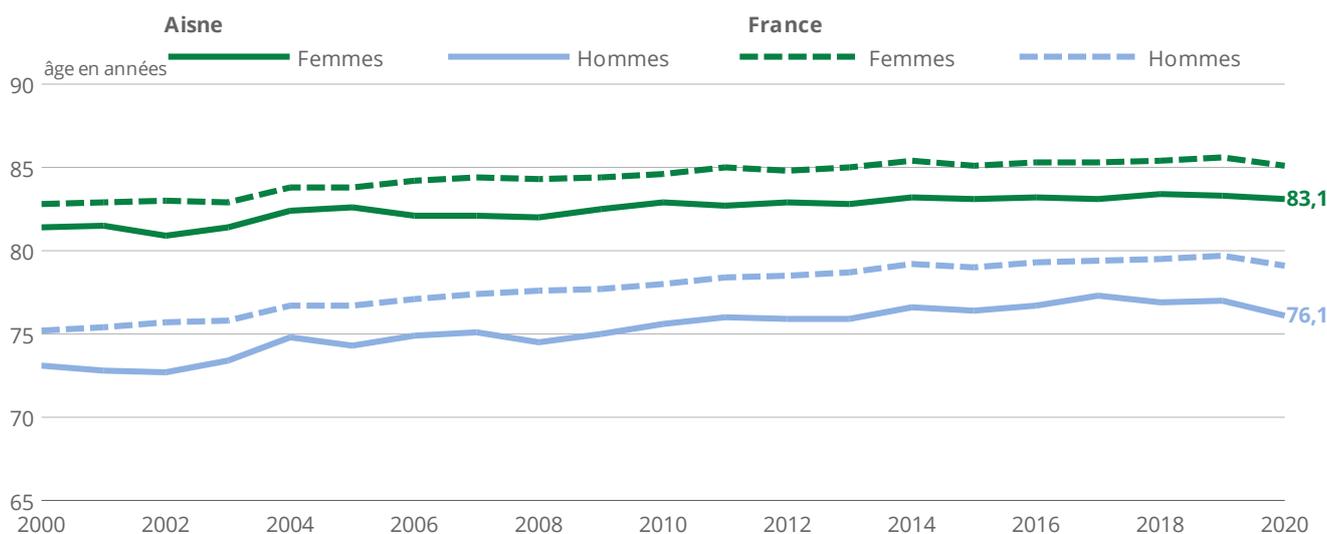
Parmi les 529 374 habitants du département, 48,8 % sont des hommes et 51,2 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,8 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,1 ans contre 76,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 62,4 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



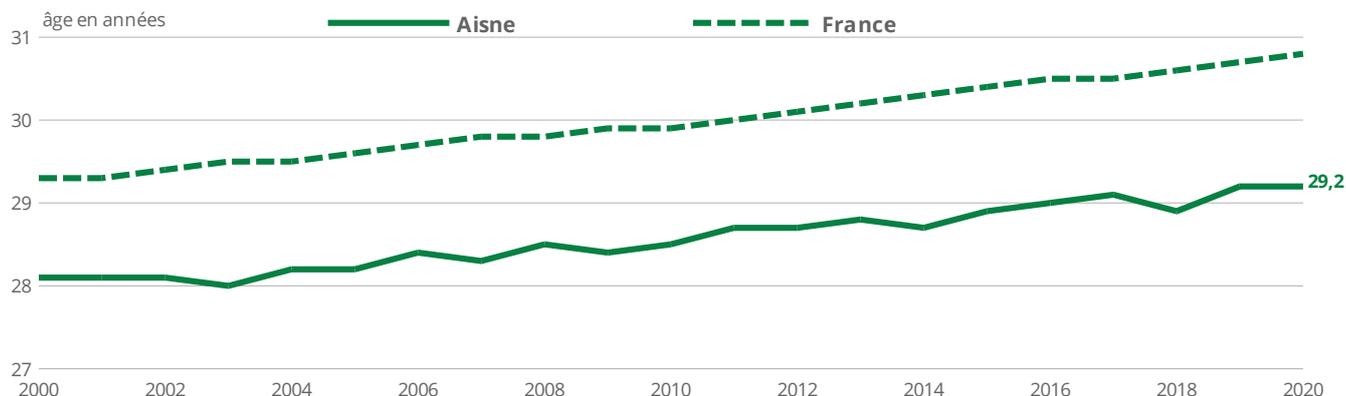
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

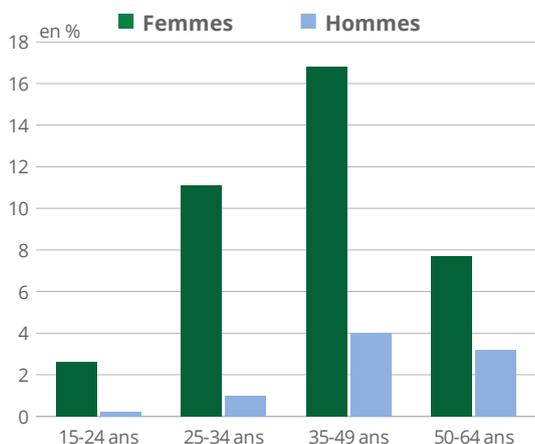
	Aisne	France
Ensemble	190	182
15 à 24 ans	38	23
25 à 34 ans	117	114
35 à 49 ans	34	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,1 ans en 2000 à 29,2 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 190 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

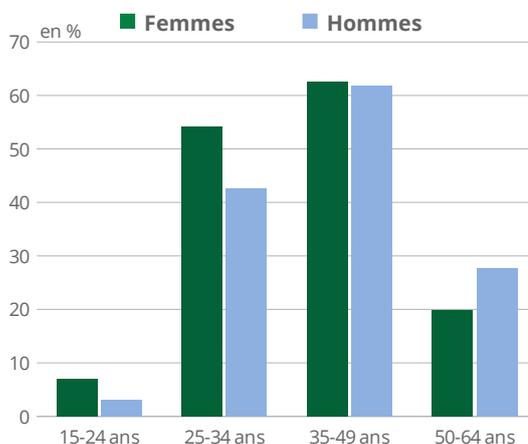
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 11,1 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,8 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 4,0 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 54,2 % contre 42,6 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

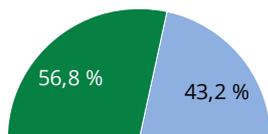
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

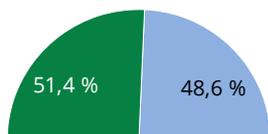
Lycée général

2 496 élèves



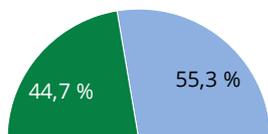
Lycée technologique

1 072 élèves



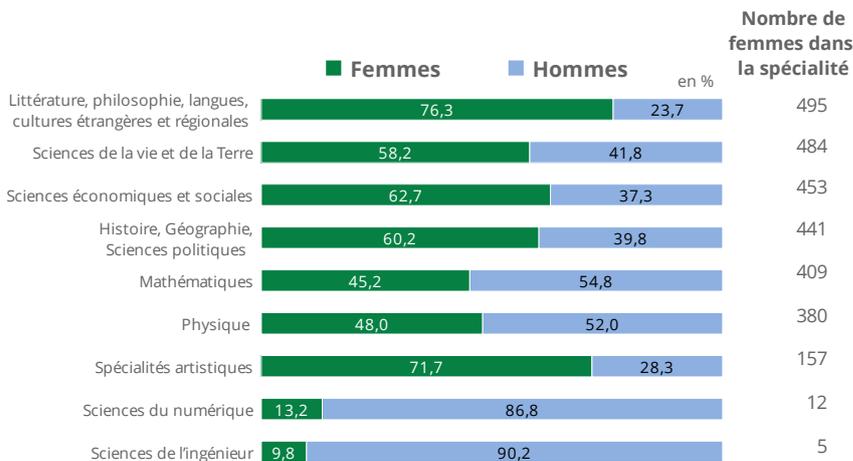
Lycée professionnel

1 749 élèves



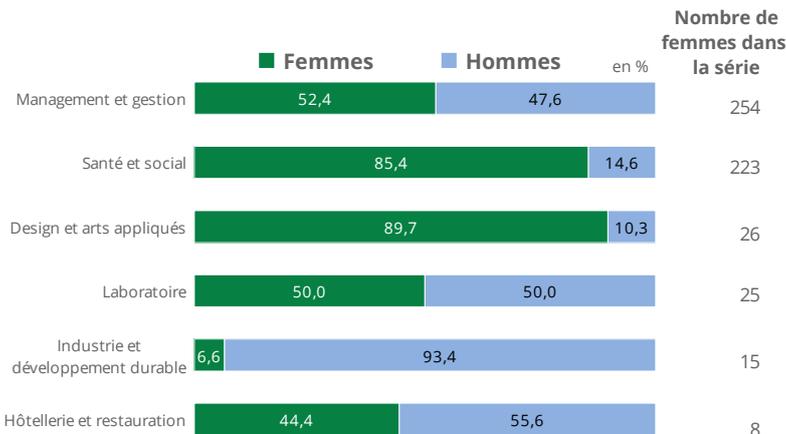
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

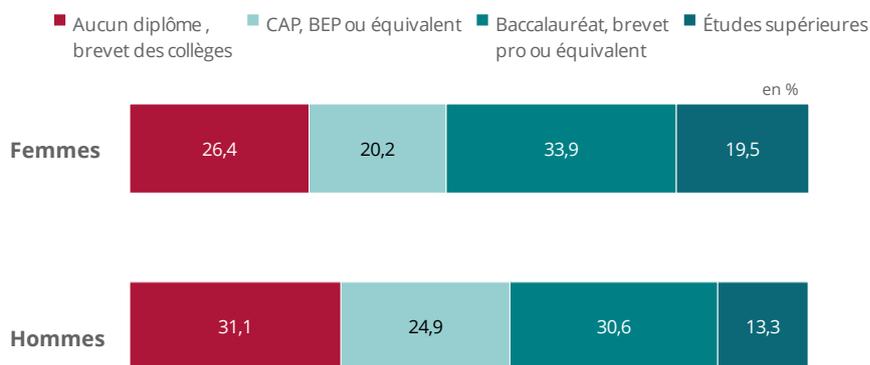
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	100,0	0,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,3	7,7
Habillement	86,7	13,3
Nettoyage, assainis., protect. environmt	82,8	17,2
Spéc. plurivalentes des services	62,4	37,6

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Structures métalliques	0,9	99,1
Électricité, électronique	1,5	98,5
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	2,4	97,6
Moteurs et mécanique auto	2,6	97,4

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

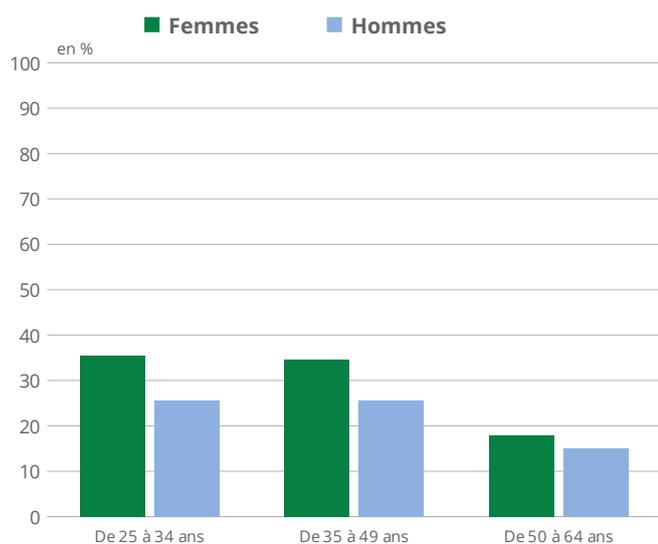


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 19,5 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 13,3 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (31,1 %) dépasse celle des femmes (26,4 %).

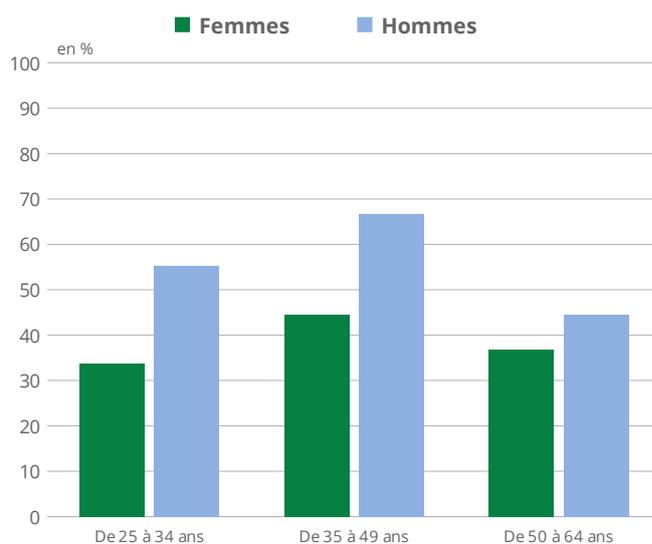
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 55,3 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 33,8 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

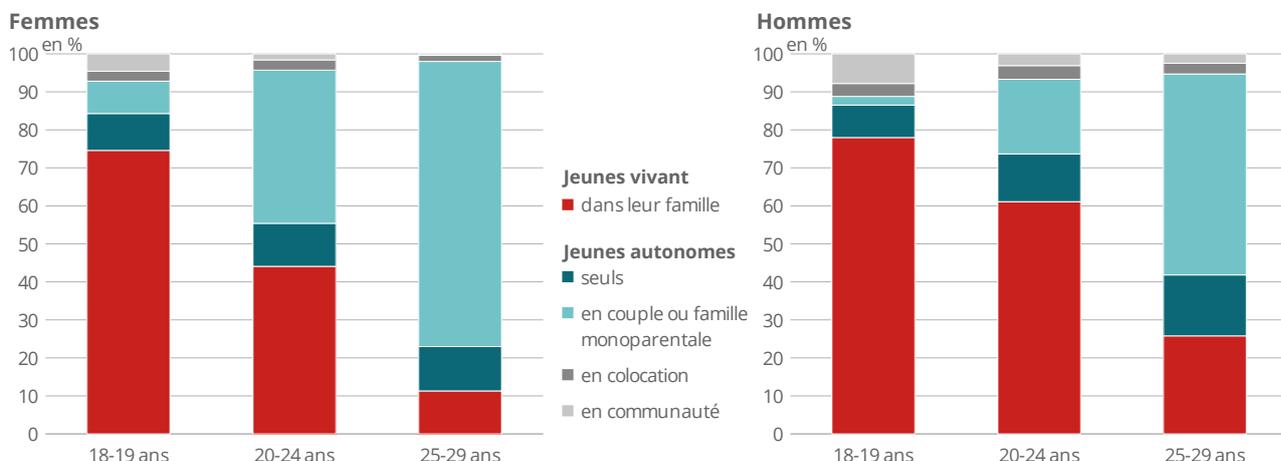
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

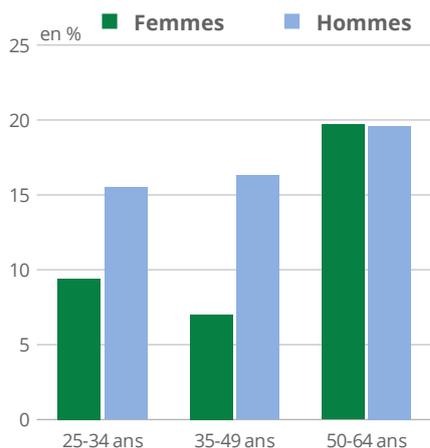
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

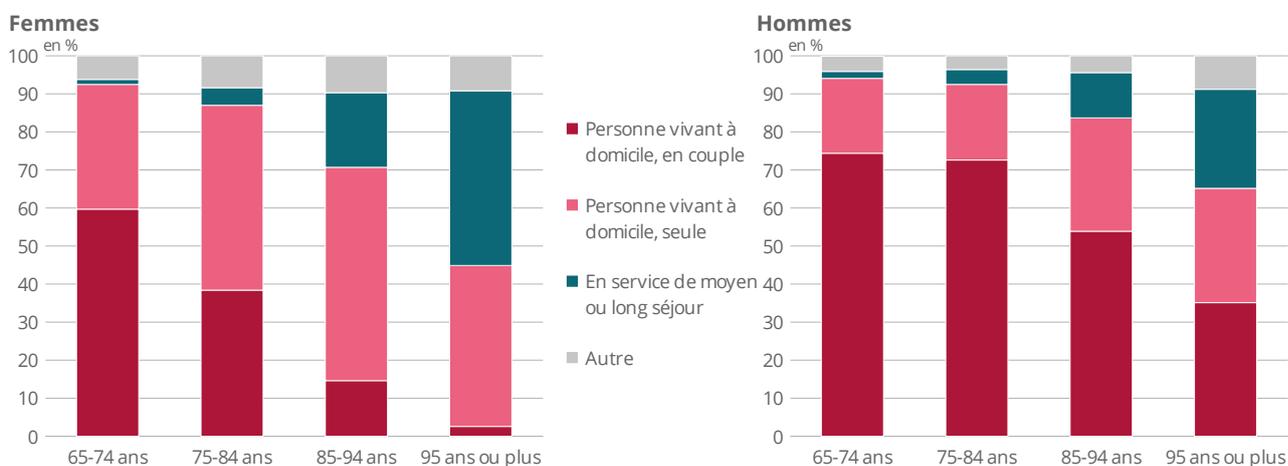
Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

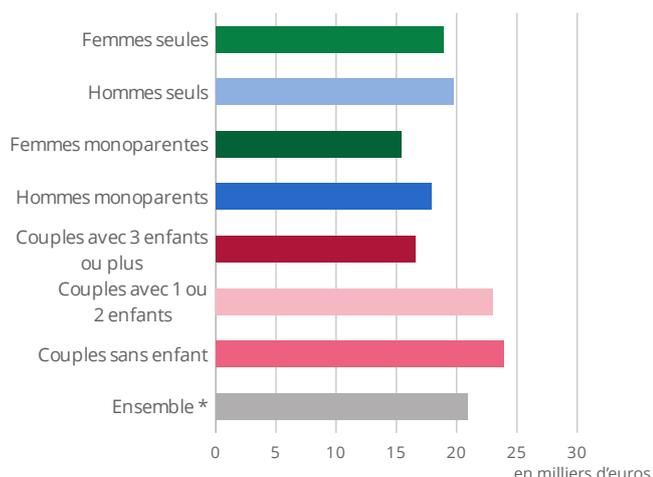
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 44,1 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 61,1 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 75,0 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 52,9 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 56,1 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



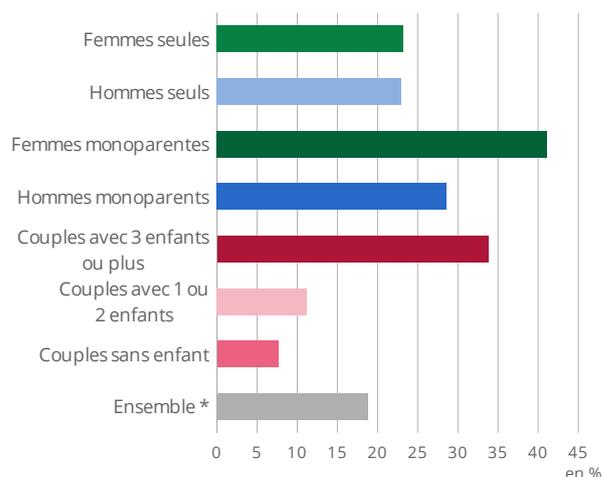
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

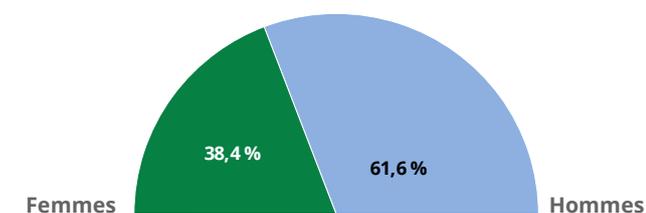
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 18,8 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 41,1 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 15 410 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 20 920 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	69 700	32,5
dont Football	19 055	9,4
Équitation	6 075	82,8
Tennis	5 067	31,2
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	4 646	38,1
Basketball	2 865	28,2

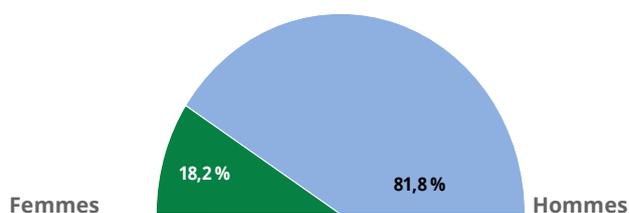
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

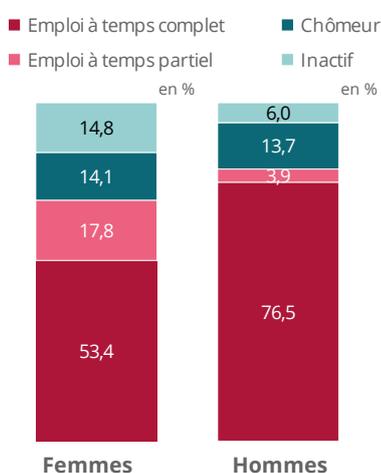
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	68,8	76,2
de 15 à 24 ans	40,4	48,3
de 25 à 49 ans	85,2	94,0
de 50 à 64 ans	59,6	66,4

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	56,8	63,6
de 15 à 24 ans	25,5	31,3
de 25 à 49 ans	71,1	80,3
de 50 à 64 ans	52,0	57,9

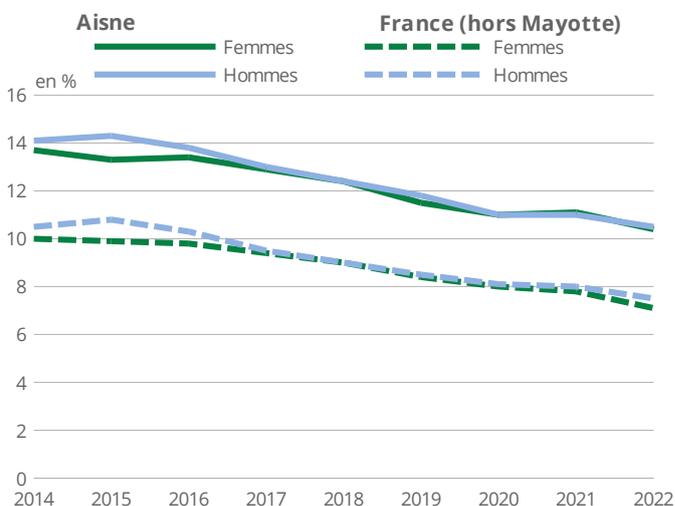
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



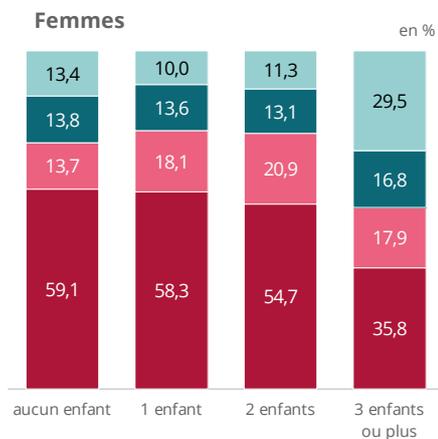
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

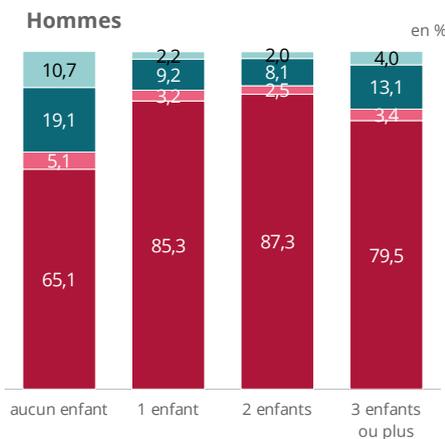


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

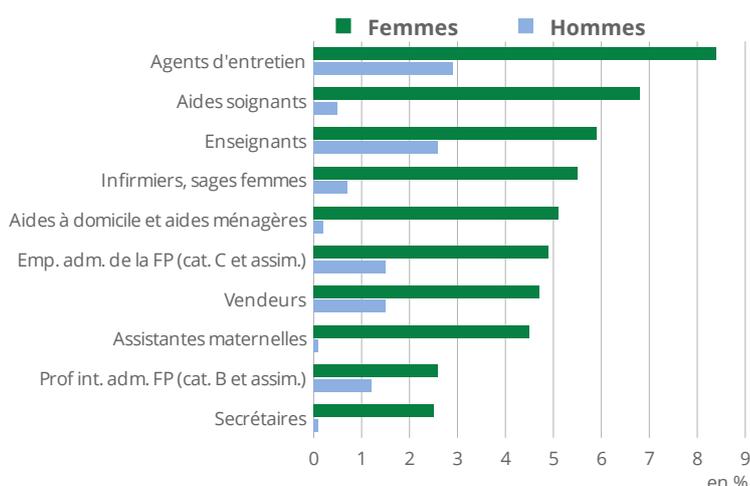


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (8,4 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,8 %) et « Enseignants » (5,9 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (7,2 %), « Agriculteurs » (4,6 %) ou « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,9 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

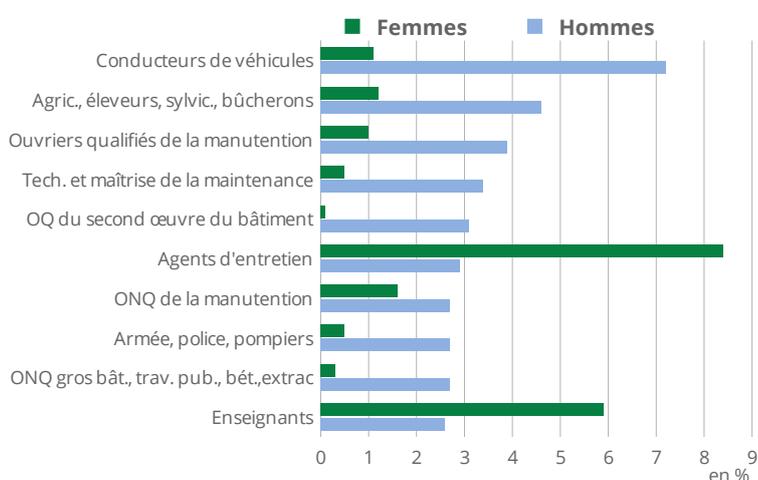
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistants maternelles	98,0	2,0
Aides à domicile et aides ménagères	96,4	3,6
Secrétaires	95,2	4,8
Aides soignants	92,4	7,6
Infirmiers, sages femmes	87,5	12,5

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	1,3	98,7
OQ du second œuvre du bâtiment	2,3	97,7
OQ de la maintenance	4,9	95,1
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	7,9	92,1
Tech. et maîtrise de la maintenance	10,9	89,1

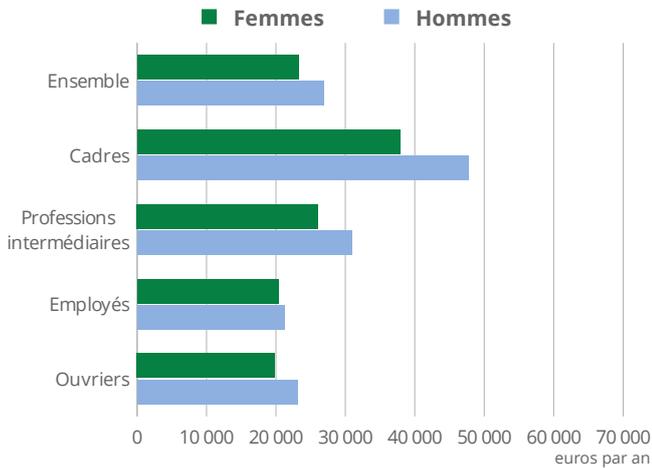
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

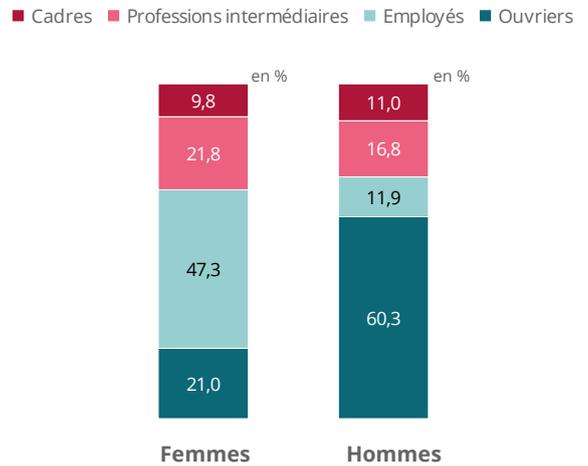
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



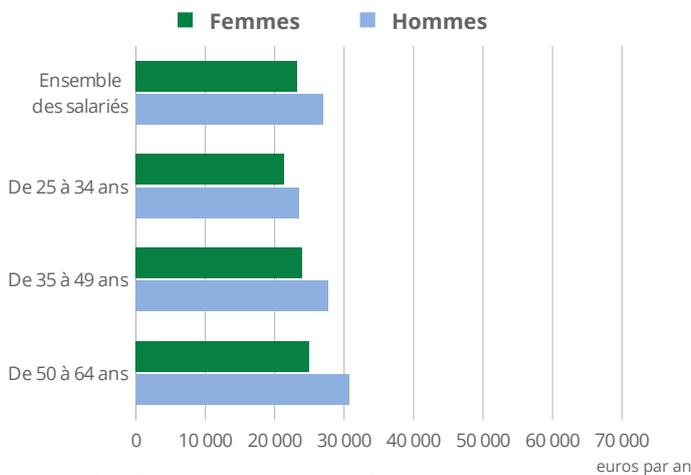
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

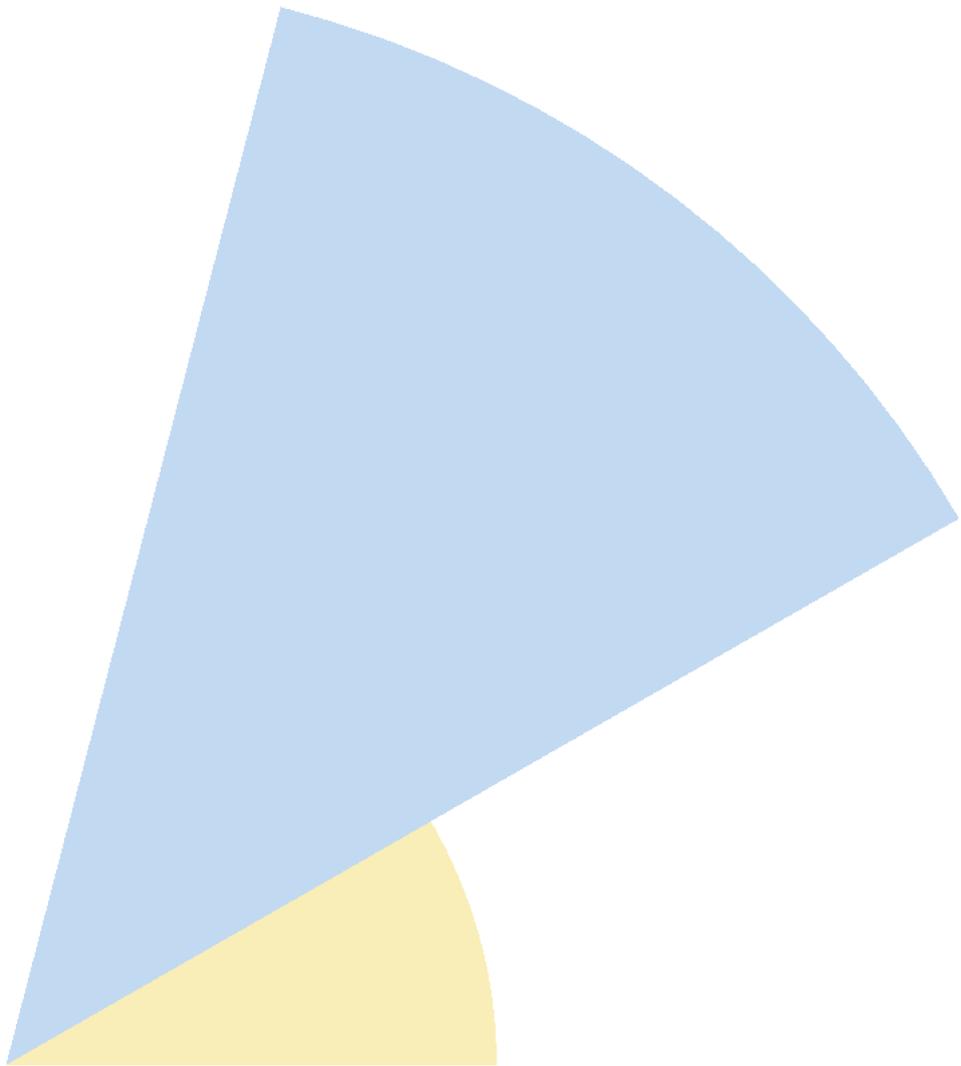
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

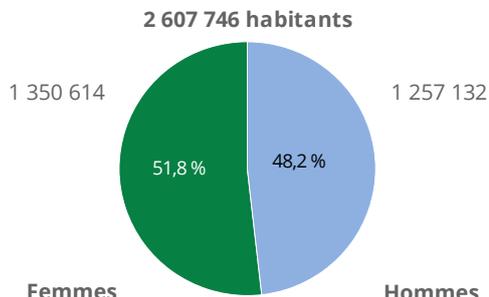
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 216 € en 2021 contre 26 929 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (9,8 % contre 11,0 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 889 € contre 47 746 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 101 € contre 5 685 € entre 50 et 64 ans.

Nord



Caractéristiques démographiques

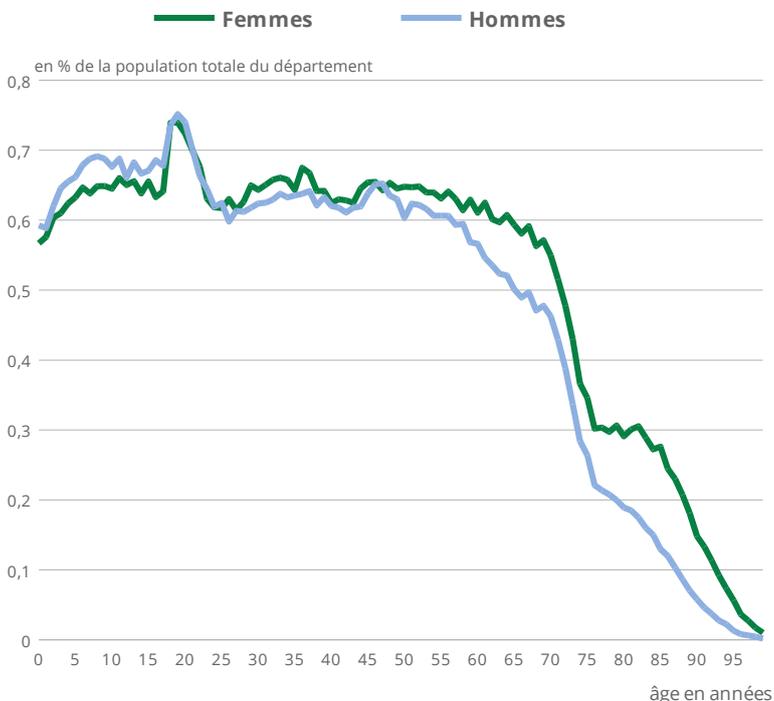
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

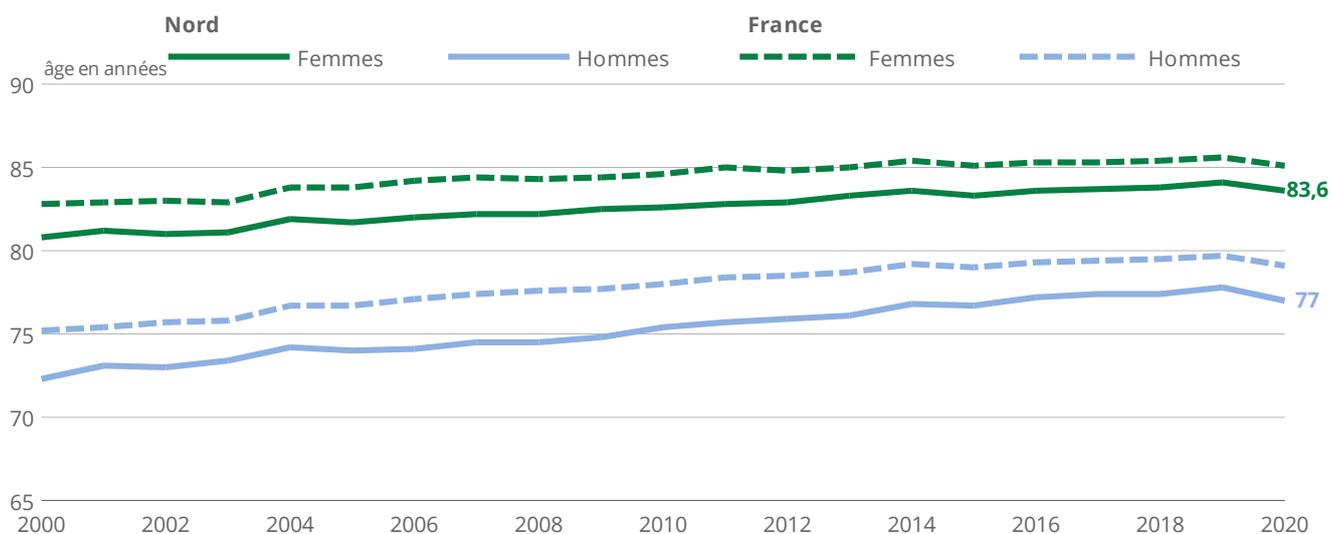
Parmi les 2 607 746 habitants du département, 48,2 % sont des hommes et 51,8 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,4 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,6 ans contre 77 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 64,3 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



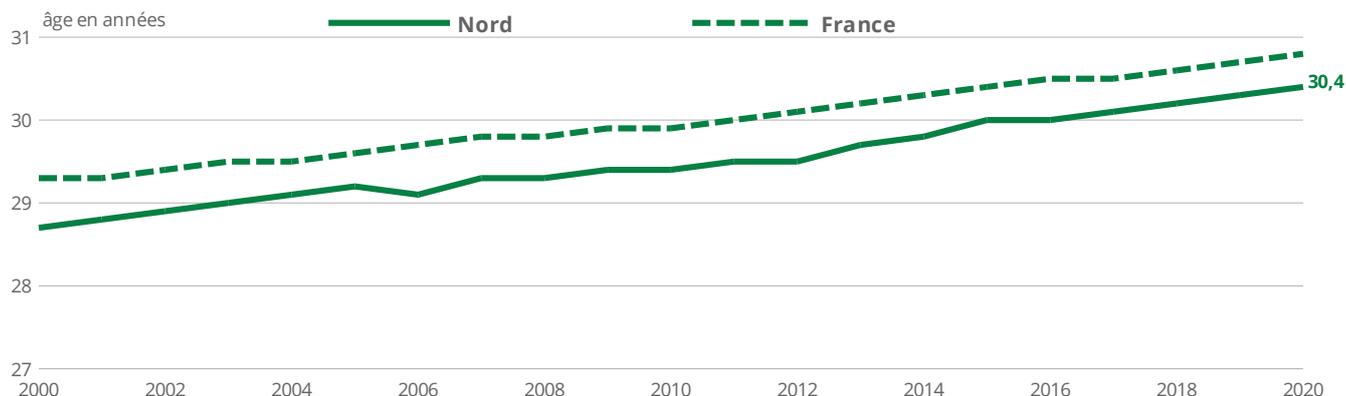
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

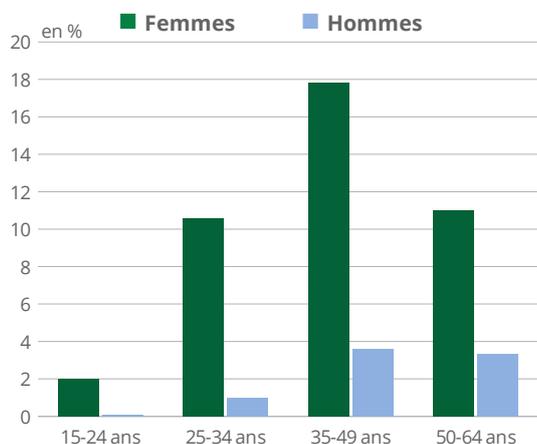
	Nord	France
Ensemble	179	182
15 à 24 ans	26	23
25 à 34 ans	113	114
35 à 49 ans	40	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,7 ans en 2000 à 30,4 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 179 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

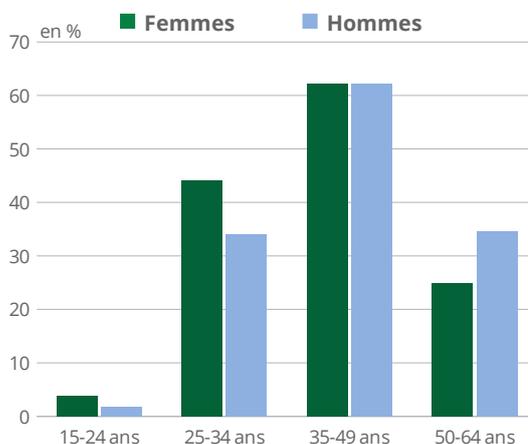
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 17,8 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,6 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 44,1 % contre 34,1 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

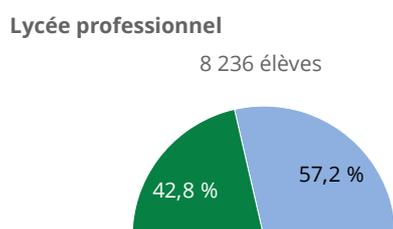
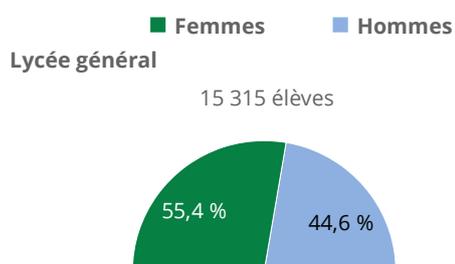
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

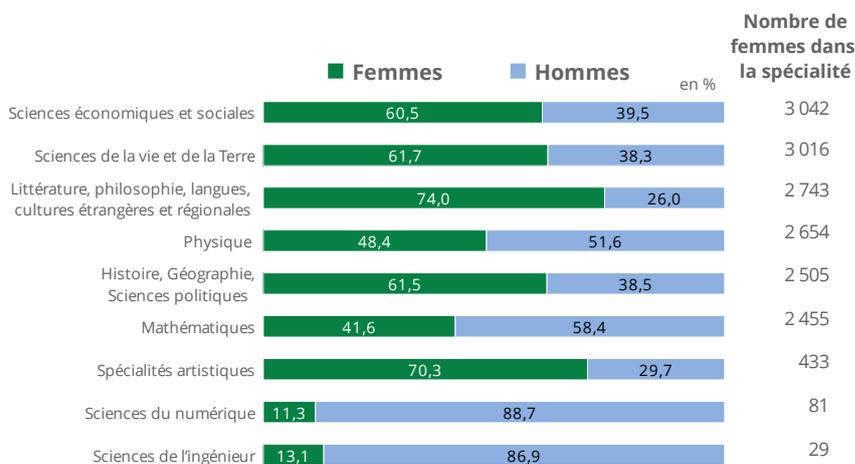
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



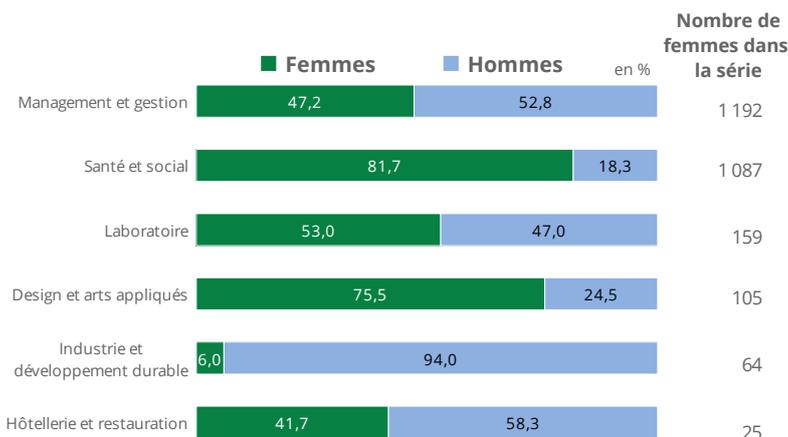
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

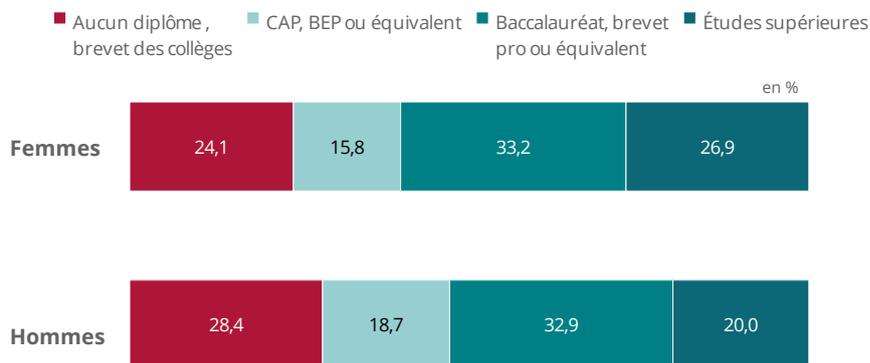
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	97,4	2,6
Habillement	92,4	7,6
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,6	9,4
Spéc. plurivalentes des services	63,3	36,7
Techniques de l'image, du son, spectacle	53,9	46,1

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,6	99,4
Électricité, électronique	1,5	98,5
Moteurs et mécanique auto	2,5	97,5
Méca. générale & de précision, usinage	2,6	97,4
Structures métalliques	3,2	96,8

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

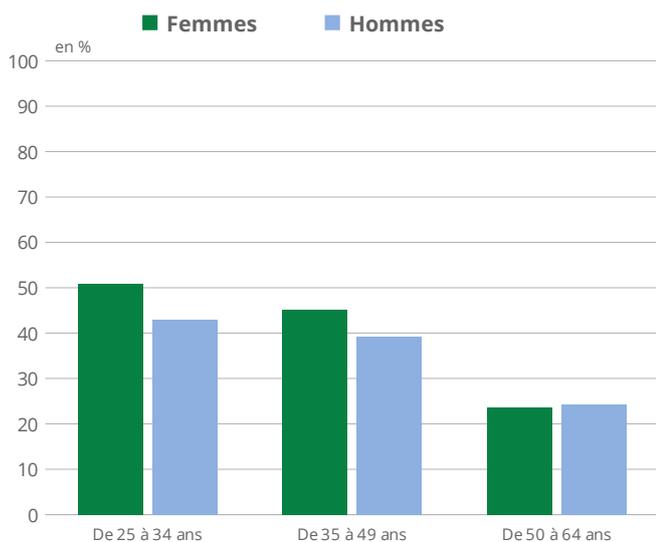


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 26,9 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 20 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (28,4 %) dépasse celle des femmes (24,1 %).

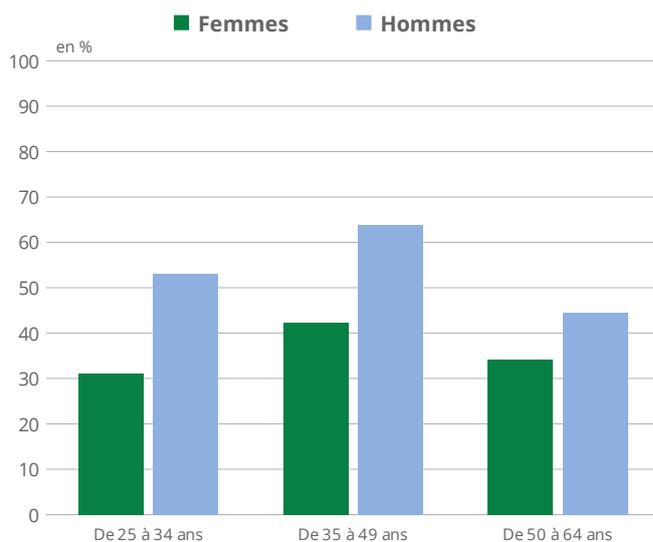
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 53,2 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 31 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

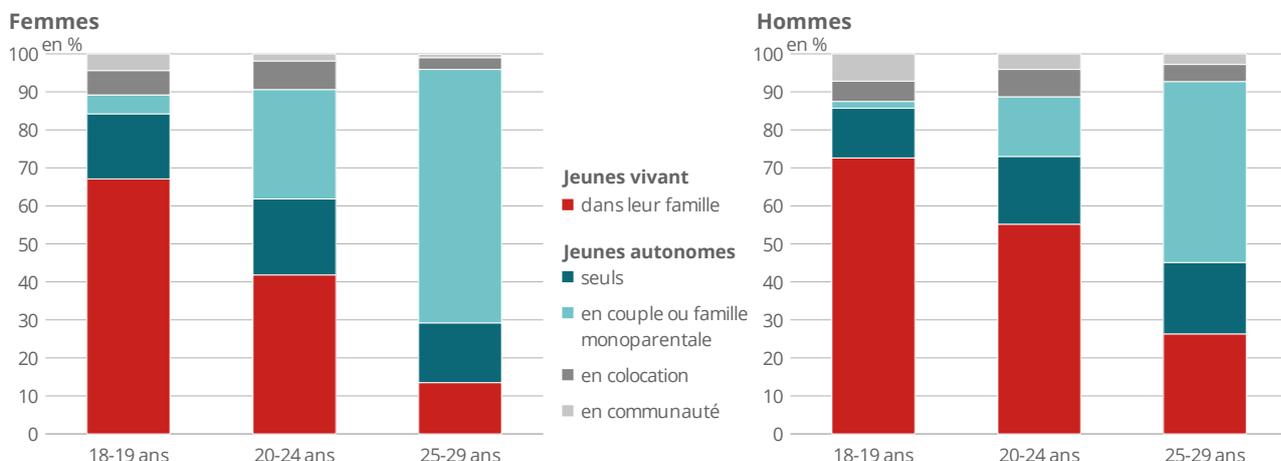
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



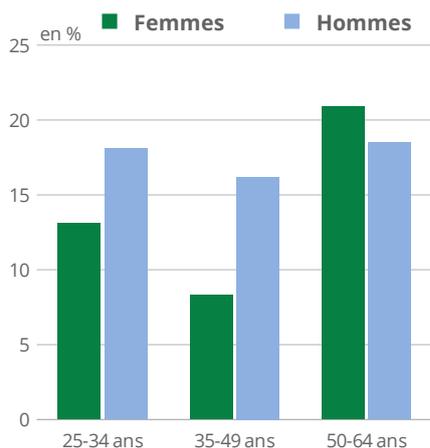
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

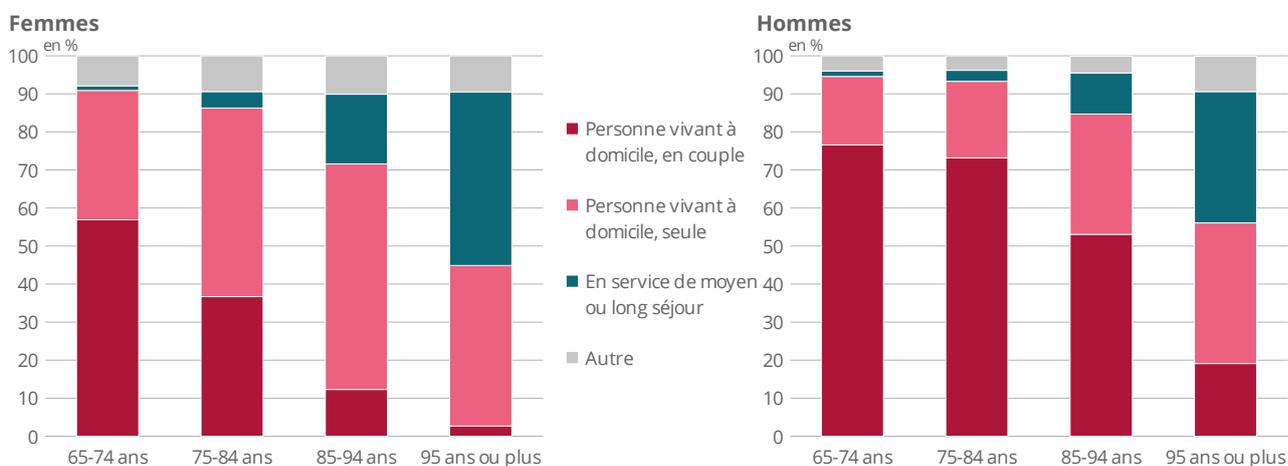


Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

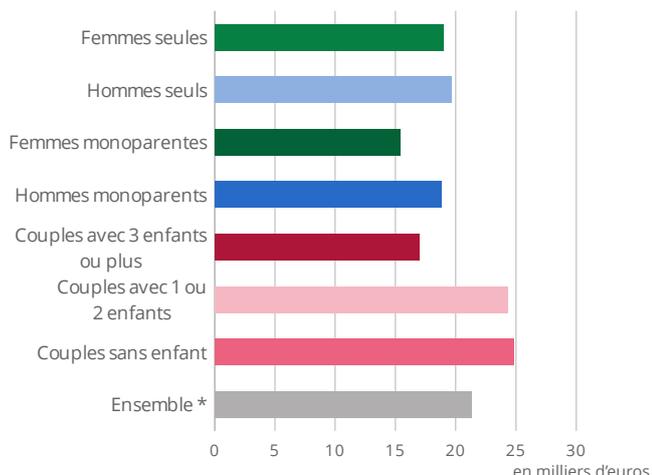


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 41,8 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 55,2 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 66,7 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 47,6 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 34,0 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 59,3 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

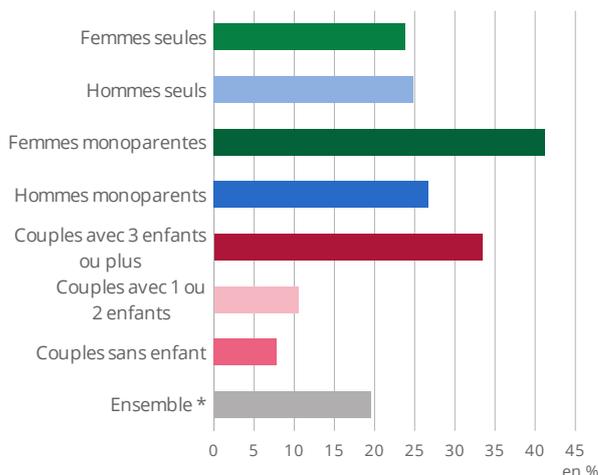


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

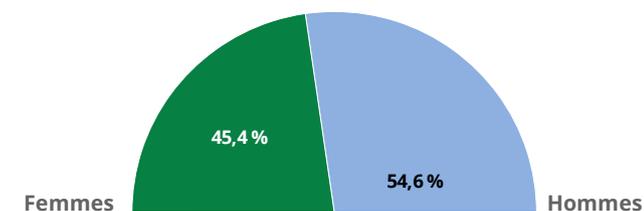
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 19,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 41,2 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 15 370 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 340 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	369 900	31,0
dont Football	95 645	9,5
Tennis	33 767	27,4
Équitation	26 407	84,6
Basketball	26 179	33,2
Volley	19 155	46,1

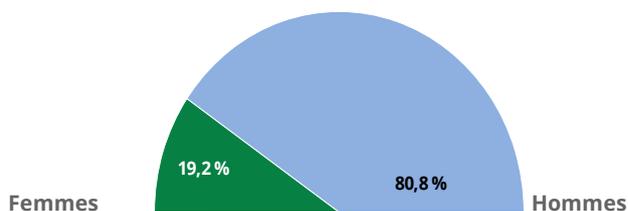
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

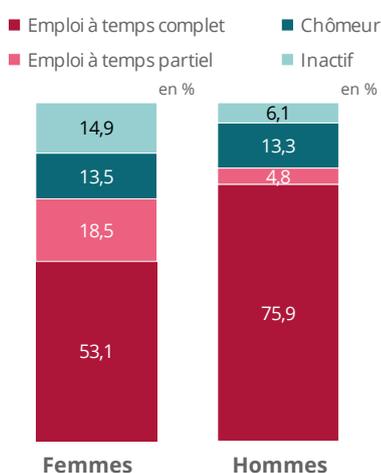
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	67,5	75,3
de 15 à 24 ans	35,9	41,1
de 25 à 49 ans	85,1	93,9
de 50 à 64 ans	60,1	68,9

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	56,2	63,2
de 15 à 24 ans	24,6	27,6
de 25 à 49 ans	71,6	80,6
de 50 à 64 ans	52,6	60,1

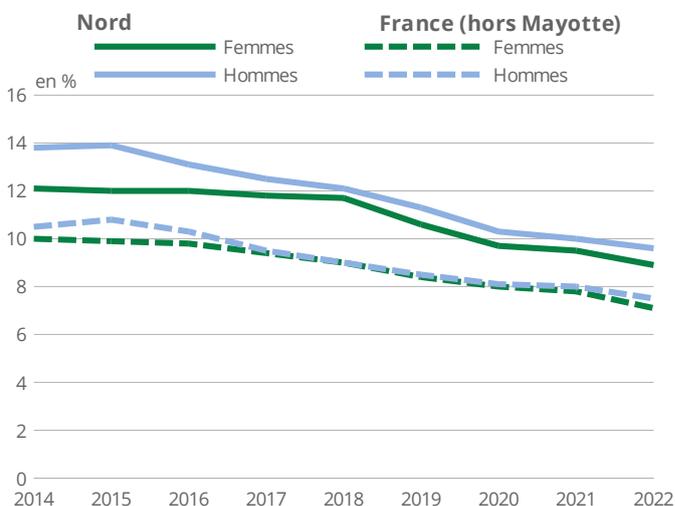
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



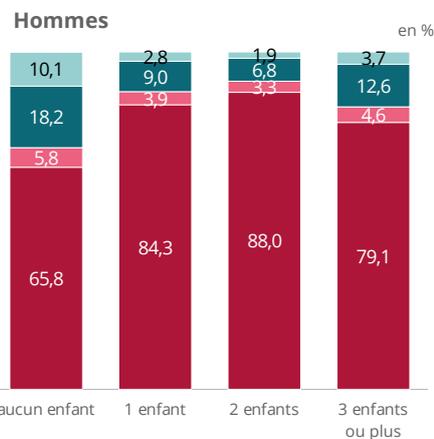
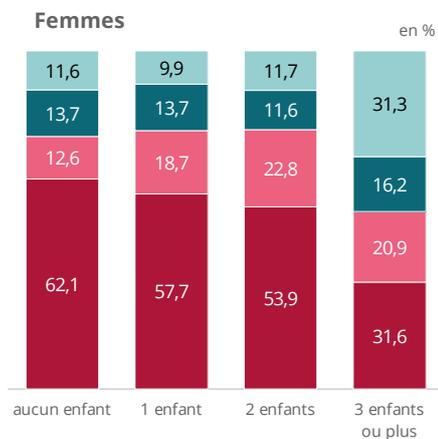
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

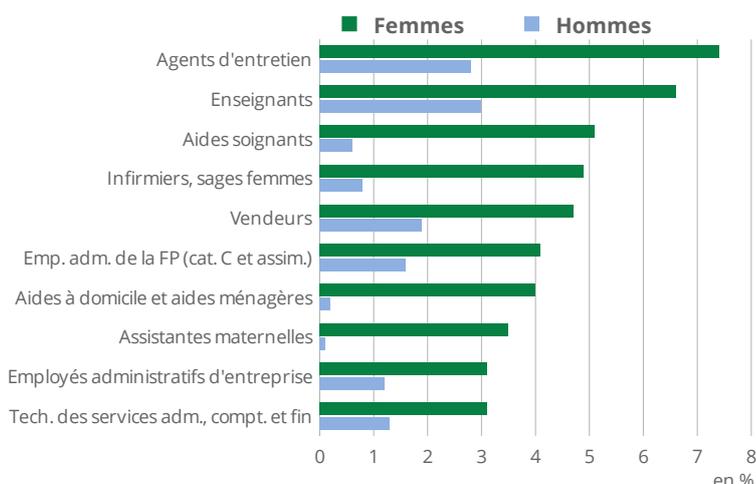


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,4 % des femmes en emploi), « Enseignants » (6,6 %) et « Aides soignants » (5,1 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,1 %), « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,2 %) ou « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,2 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

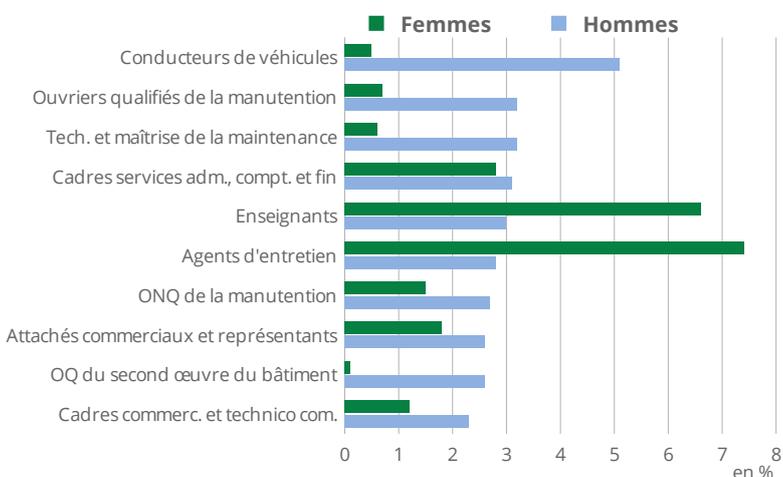
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	98,0	2,0
Aides à domicile et aides ménagères	94,8	5,2
Secrétaires	90,0	10,0
Aides soignants	89,1	10,9
Infirmiers, sages femmes	85,1	14,9

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	2,7	97,3
OQ de la maintenance	7,0	93,0
Conducteurs de véhicules	8,1	91,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	10,5	89,5
ONQ de la mécanique	12,0	88,0

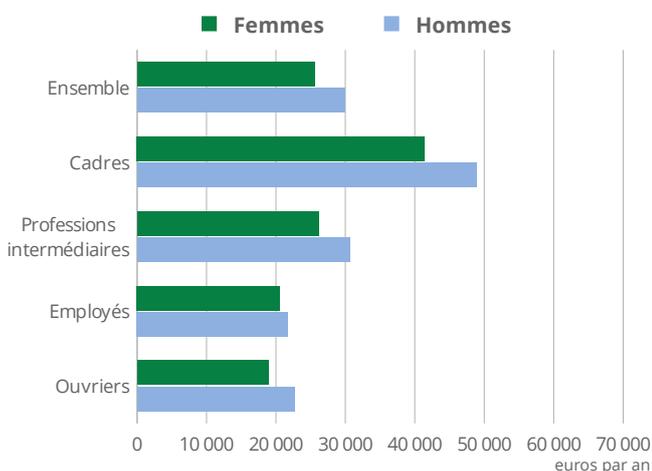
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

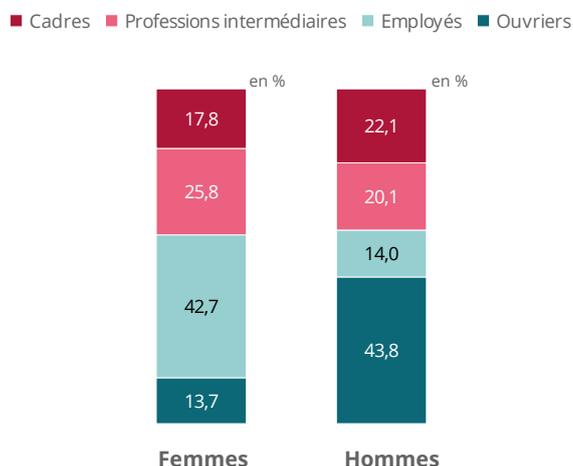
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

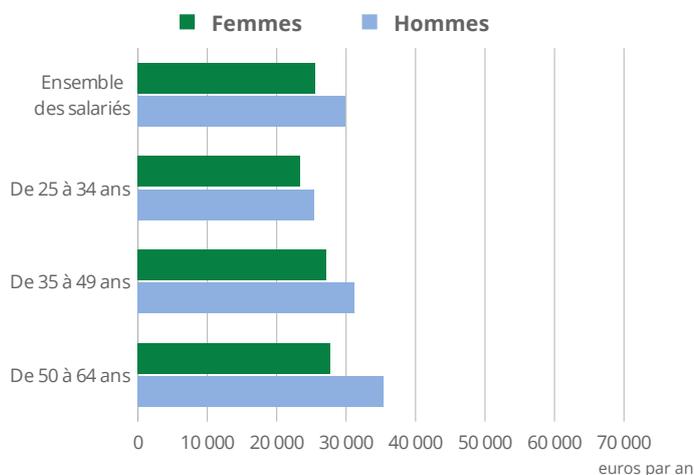
Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

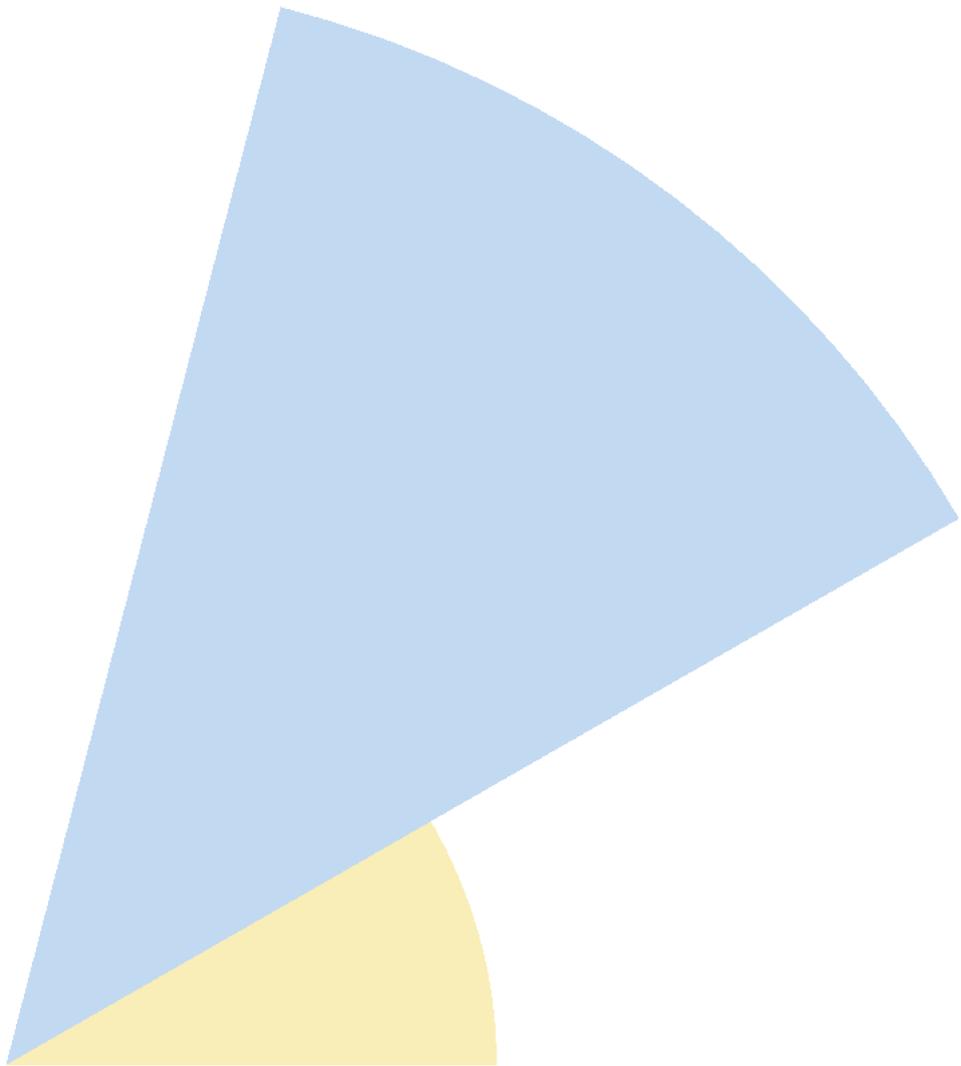


Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

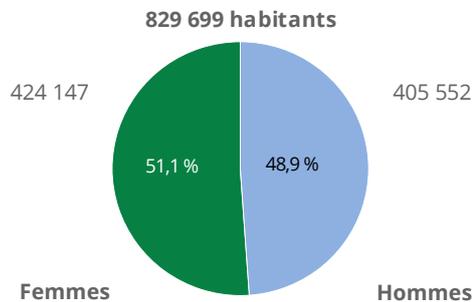
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 25 518 € en 2021 contre 29 918 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (17,8 % contre 22,1 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (41 417 € contre 48 913 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 010 € contre 7 671 € entre 50 et 64 ans.

Oise



Caractéristiques démographiques

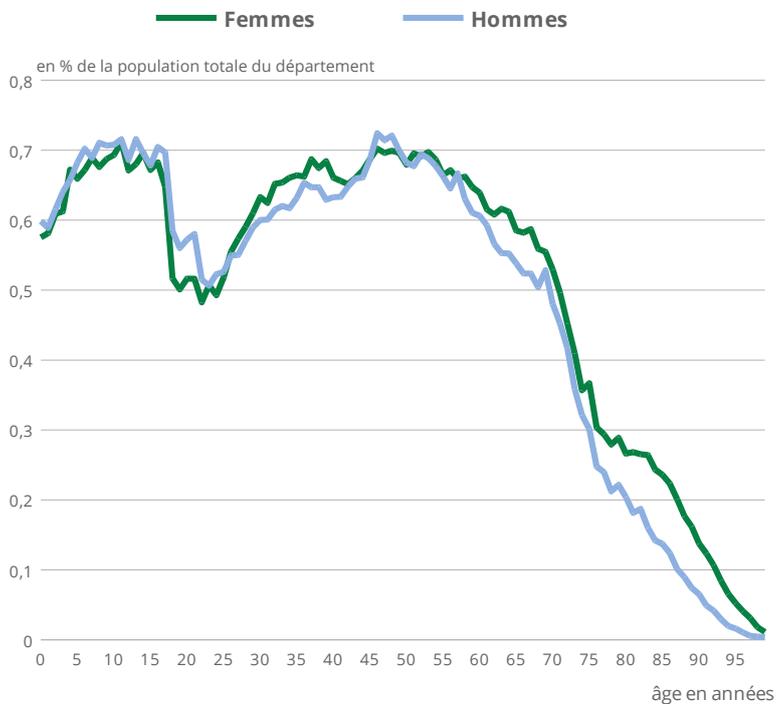
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

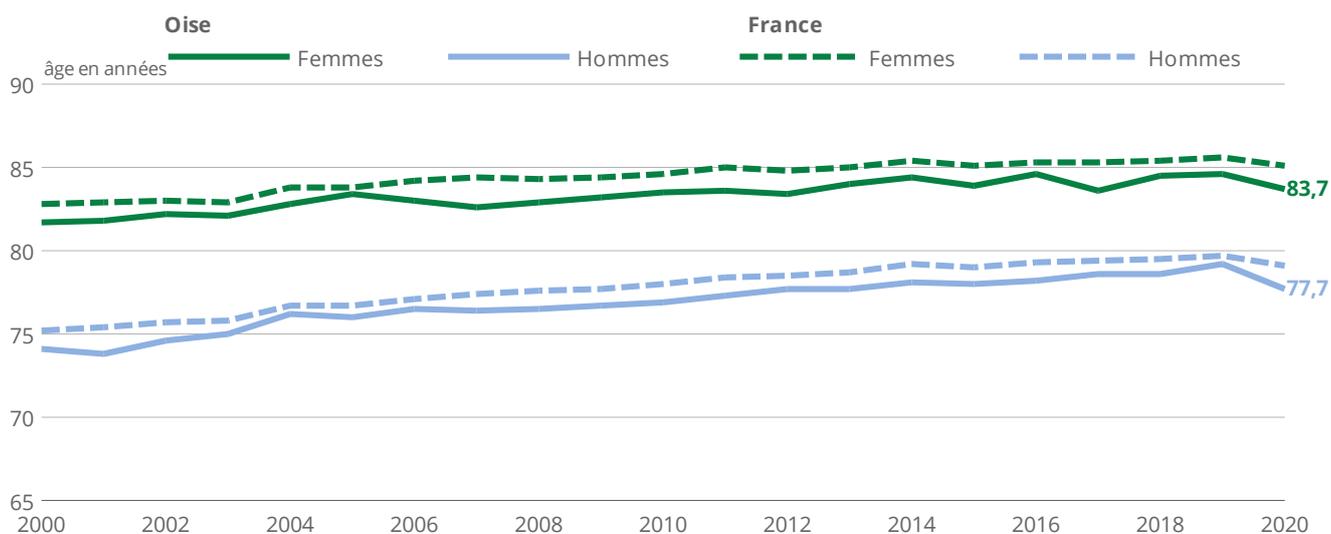
Parmi les 829 699 habitants du département, 48,9 % sont des hommes et 51,1 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,3 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,7 ans contre 77,7 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 61,2 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



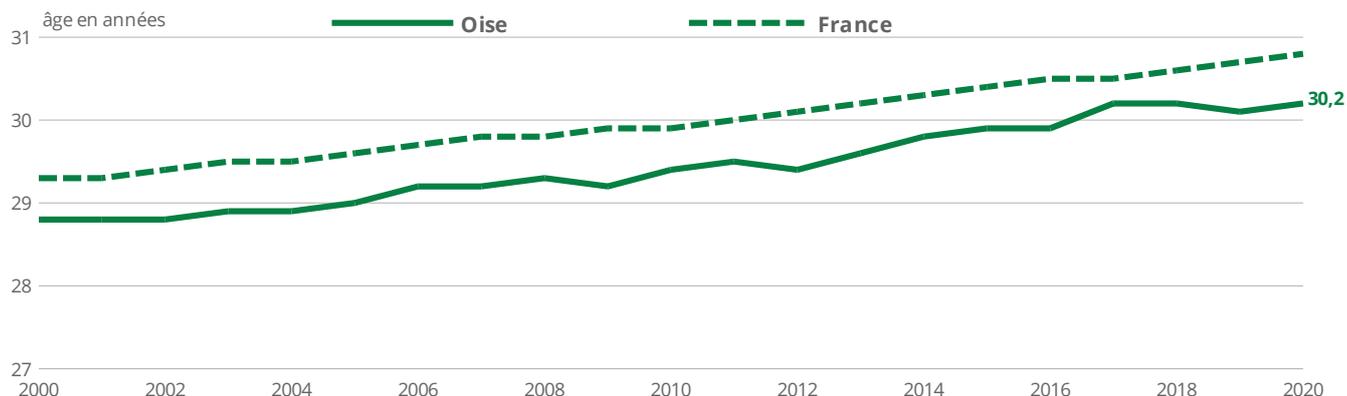
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

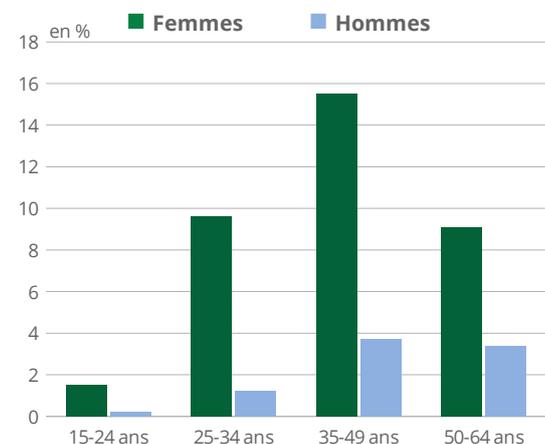
	Oise	France
Ensemble	191	182
15 à 24 ans	27	23
25 à 34 ans	122	114
35 à 49 ans	42	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 30,2 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 191 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

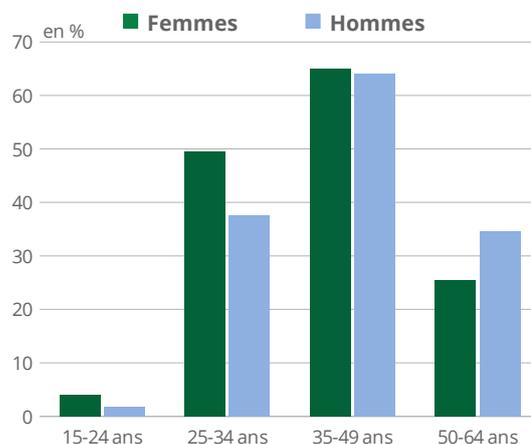
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 9,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 15,5 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 49,5 % contre 37,5 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

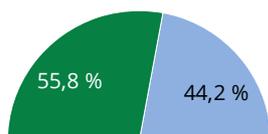
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

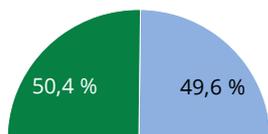
Lycée général

4 581 élèves



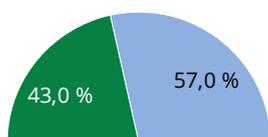
Lycée technologique

1 953 élèves



Lycée professionnel

2 148 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	72,0	28,0	1 036
Histoire, Géographie, Sciences politiques	62,2	37,8	821
Sciences de la vie et de la Terre	62,8	37,2	821
Sciences économiques et sociales	60,6	39,4	818
Physique	49,3	50,7	737
Mathématiques	40,9	59,1	679
Spécialités artistiques	70,8	29,2	155
Sciences du numérique	12,6	87,4	29
Sciences de l'ingénieur	12,4	87,6	18

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	50,7	49,3	558
Santé et social	84,5	15,5	267
Laboratoire	61,2	38,8	101
Industrie et développement durable	11,2	88,8	38
Design et arts appliqués	64,5	35,5	20

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

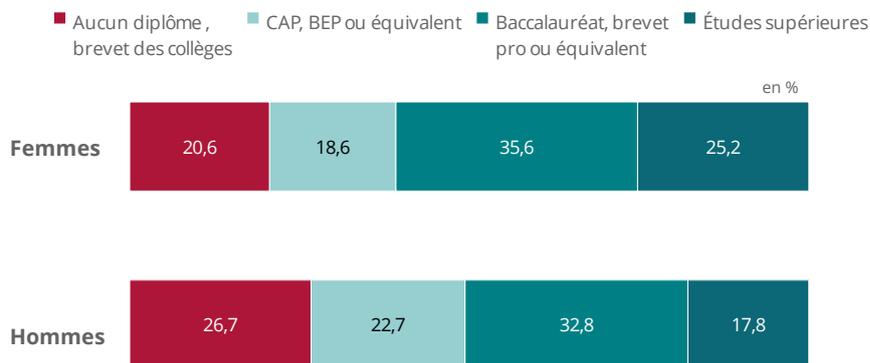
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	99,0	1,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,7	8,3
Habillement	88,7	11,3
Spéc. plurivalentes des services	63,6	36,4
Techniques de l'image, du son, spectacle	52,1	47,9

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	0,7	99,3
Énergie, génie climatique	1,0	99,0
Électricité, électronique	1,8	98,2
Travail du bois et de l'ameublement	5,1	94,9
Moteurs et mécanique auto	5,1	94,9

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

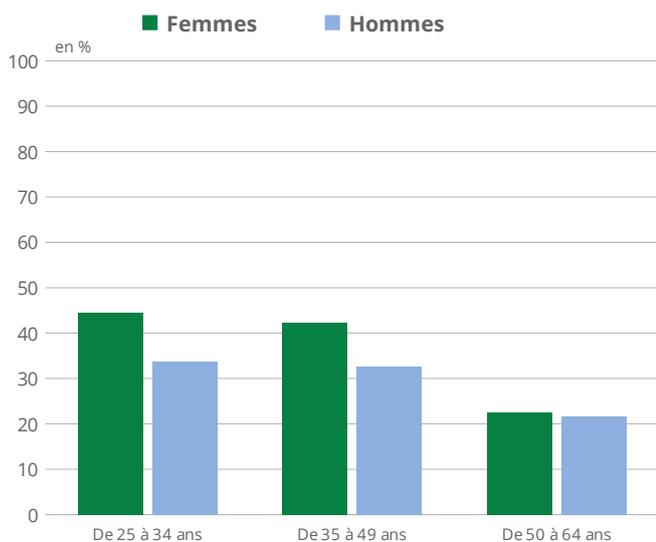


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 25,2 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 17,8 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (26,7 %) dépasse celle des femmes (20,6 %).

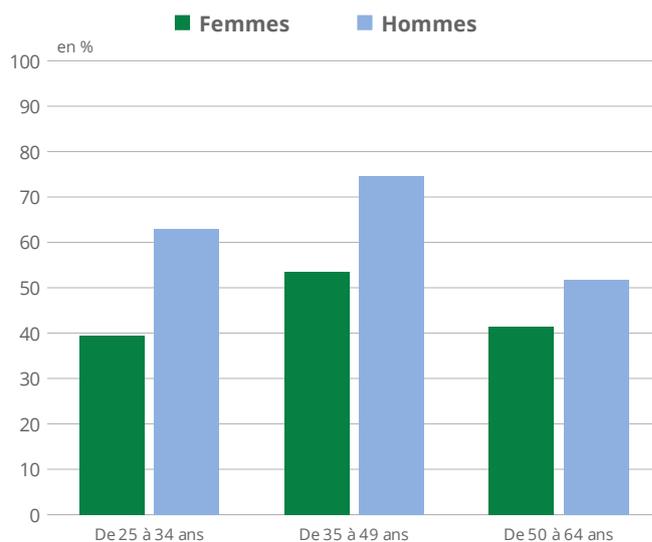
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 63 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 39,5 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

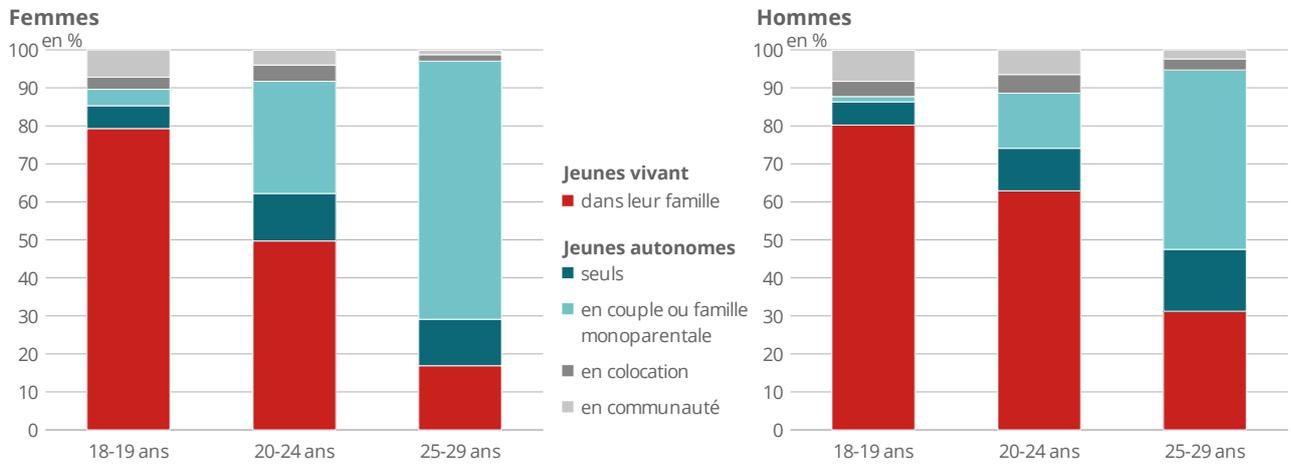
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



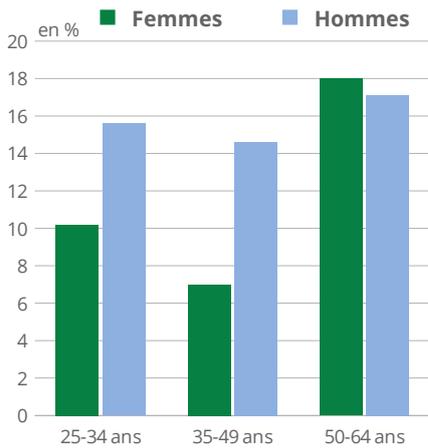
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

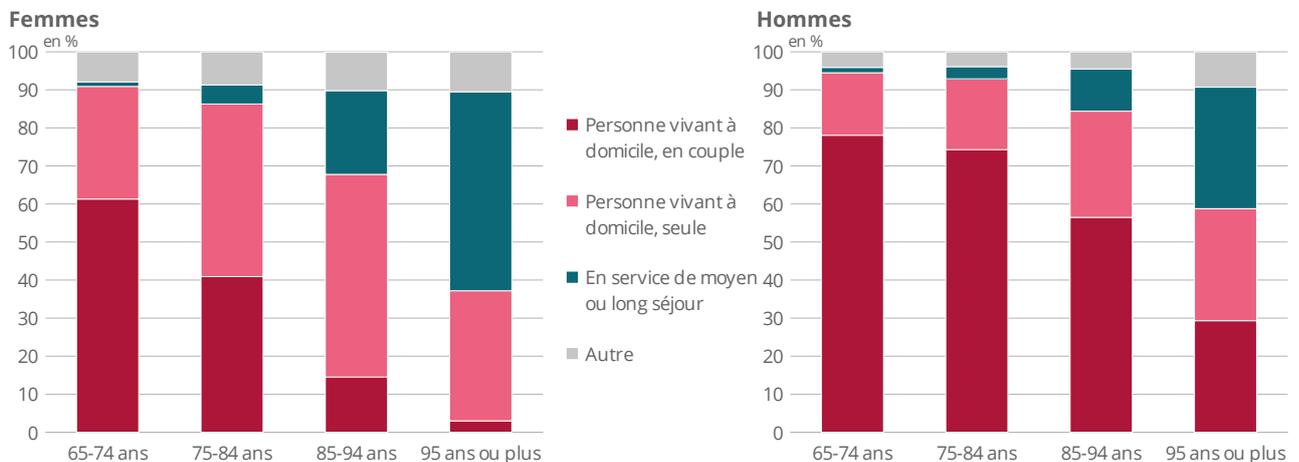


Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

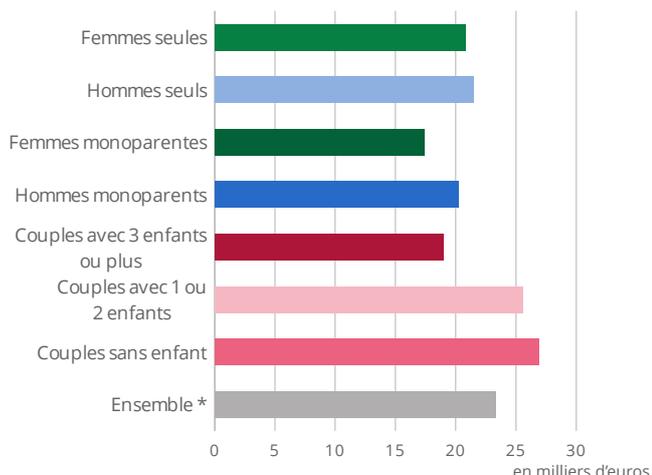


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 49,7 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 62,9 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 67,9 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 47,2 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 29,6 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 53,3 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

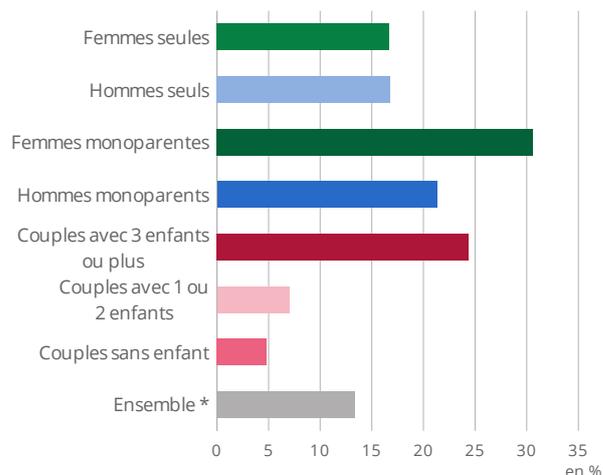


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

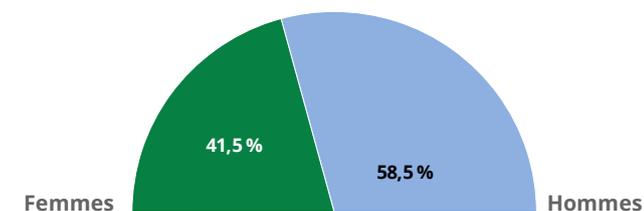
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 13,4 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 30,6 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 400 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 330 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	130 500	33,2
dont Football	31 259	10,1
Tennis	13 139	29,8
Équitation	11 828	83,9
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	7 601	34,9
Basketball	5 604	28,4

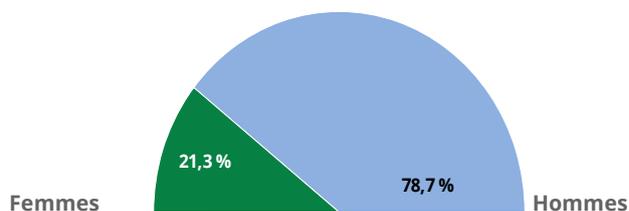
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

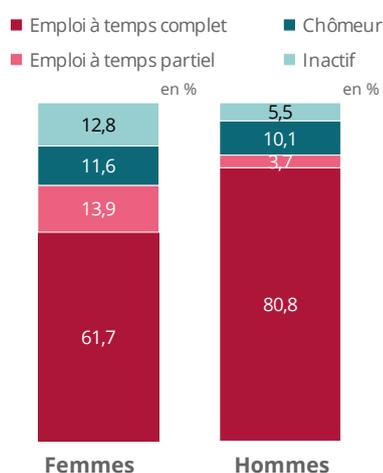
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	71,6	78,1
de 15 à 24 ans	38,7	46,3
de 25 à 49 ans	87,2	94,5
de 50 à 64 ans	64,1	71,1

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	61,7	68,7
de 15 à 24 ans	28,1	33,8
de 25 à 49 ans	75,6	84,4
de 50 à 64 ans	57,6	64,6

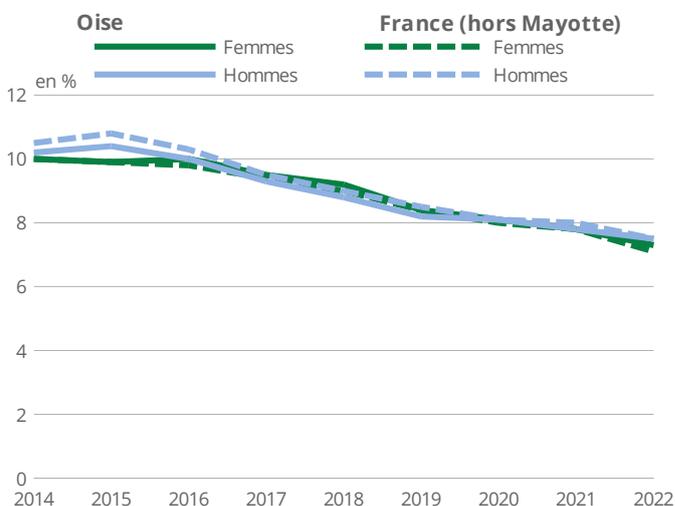
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



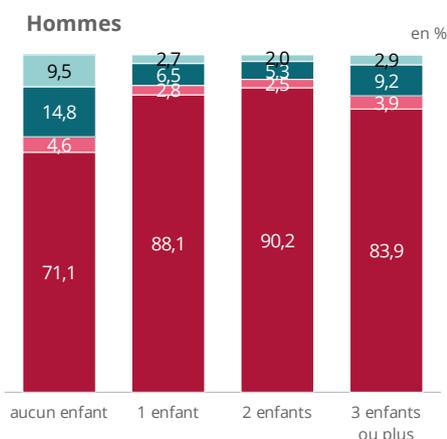
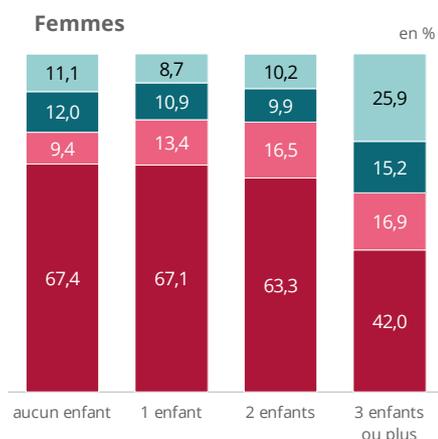
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

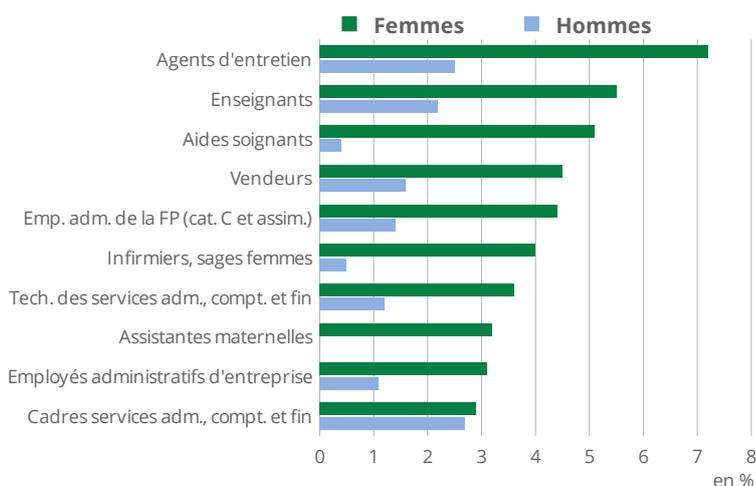


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,2 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,5 %) et « Aides soignants » (5,1 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,1 %), « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (4,2 %) ou « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,8 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

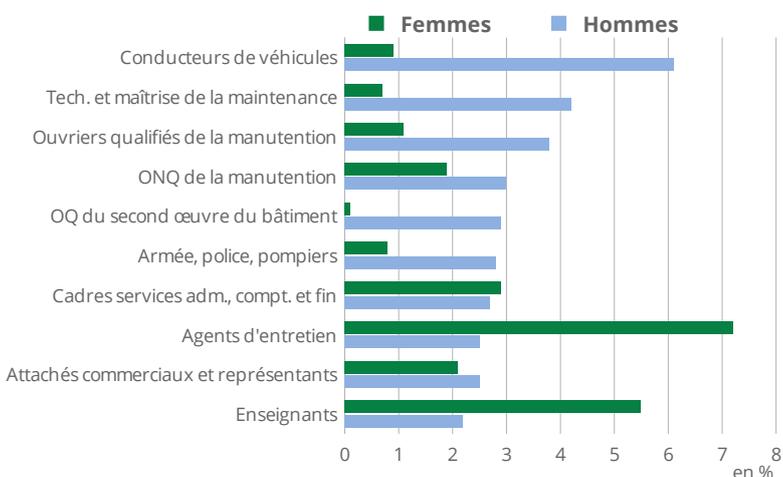
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistants maternelles	99,5	0,5
Aides à domicile et aides ménagères	96,6	3,4
Secrétaires	94,4	5,6
Aides soignants	91,9	8,1
Infirmiers, sages femmes	88,7	11,3

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du second œuvre du bâtiment	2,2	97,8
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,9	97,1
OQ de la maintenance	7,6	92,4
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,7	91,3
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	8,9	91,1

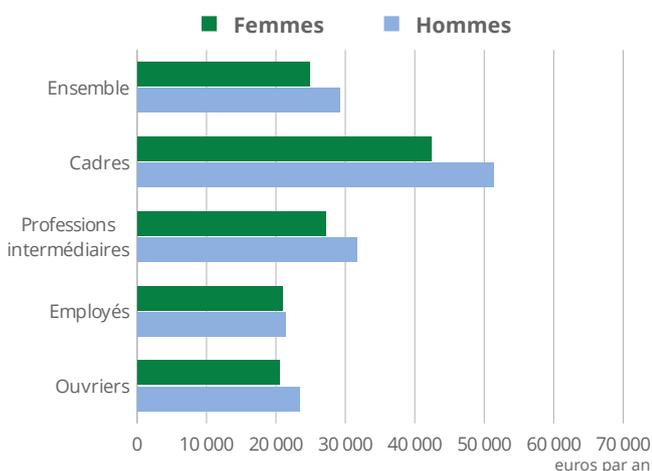
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

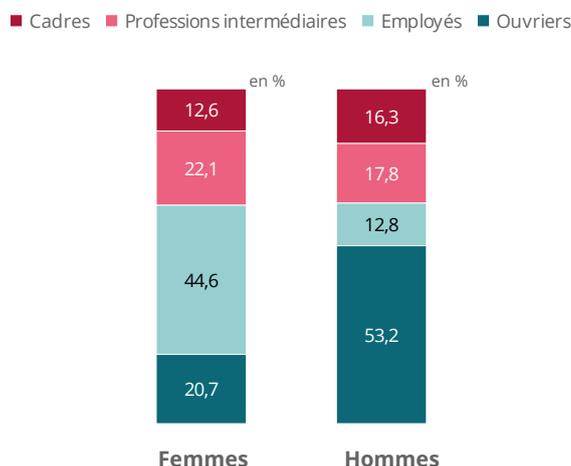
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



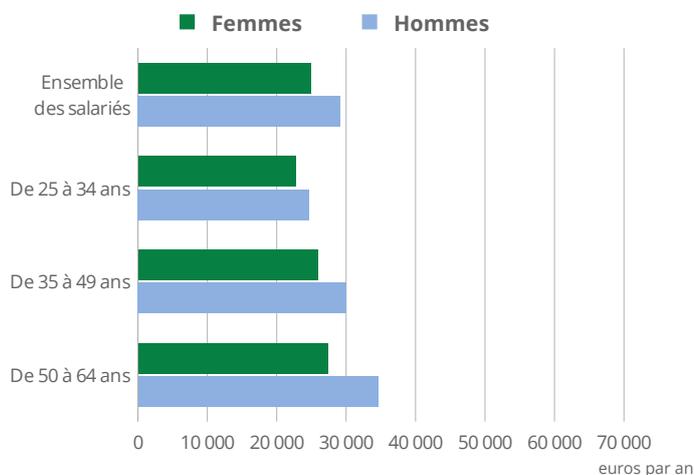
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

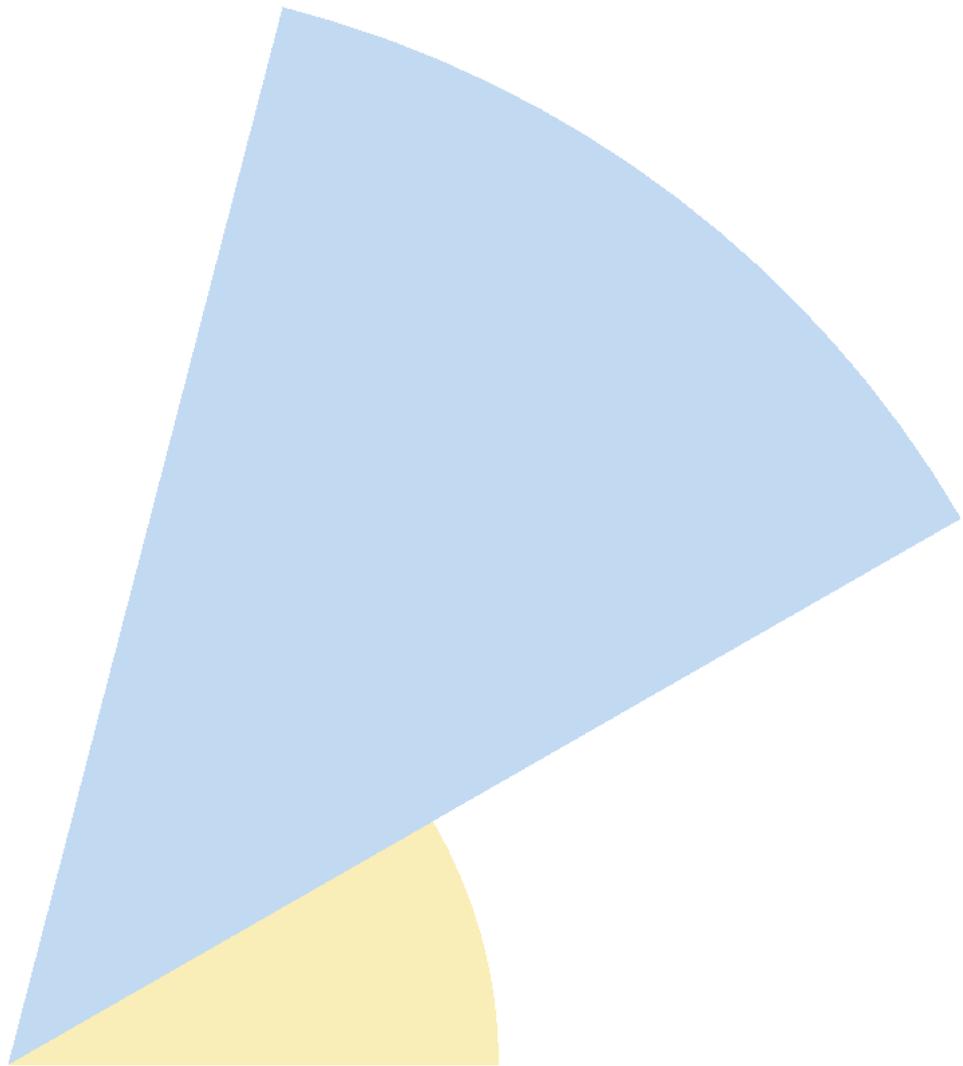
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

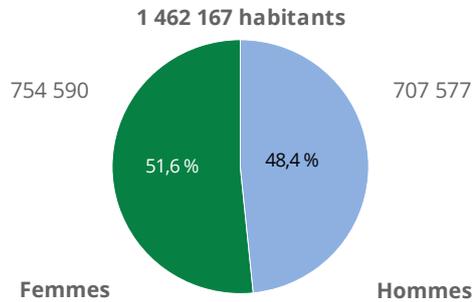
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 883 € en 2021 contre 29 163 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (12,6 % contre 16,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (42 354 € contre 51 337 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 1 938 € contre 7 199 € entre 50 et 64 ans.

Pas-de-Calais



Caractéristiques démographiques

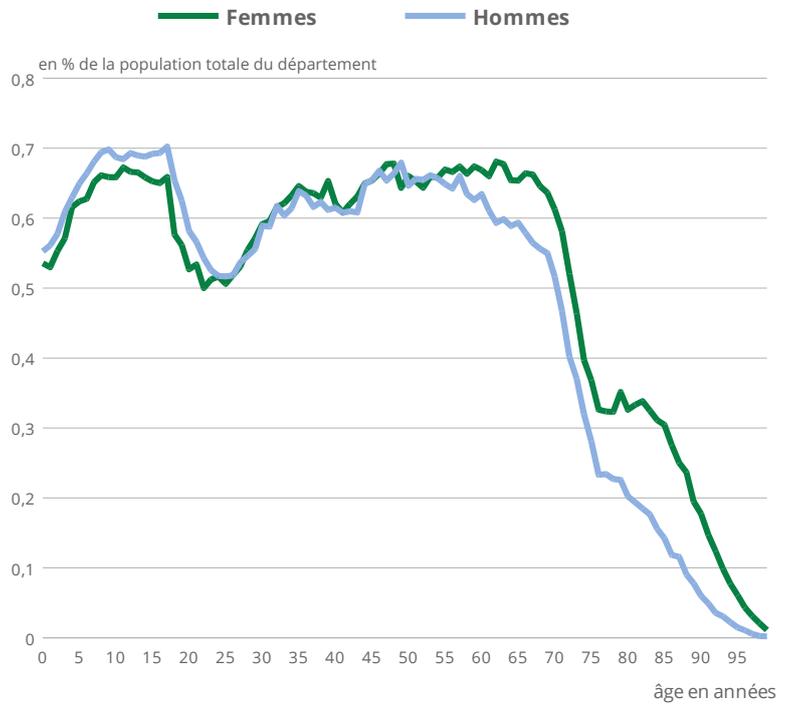
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

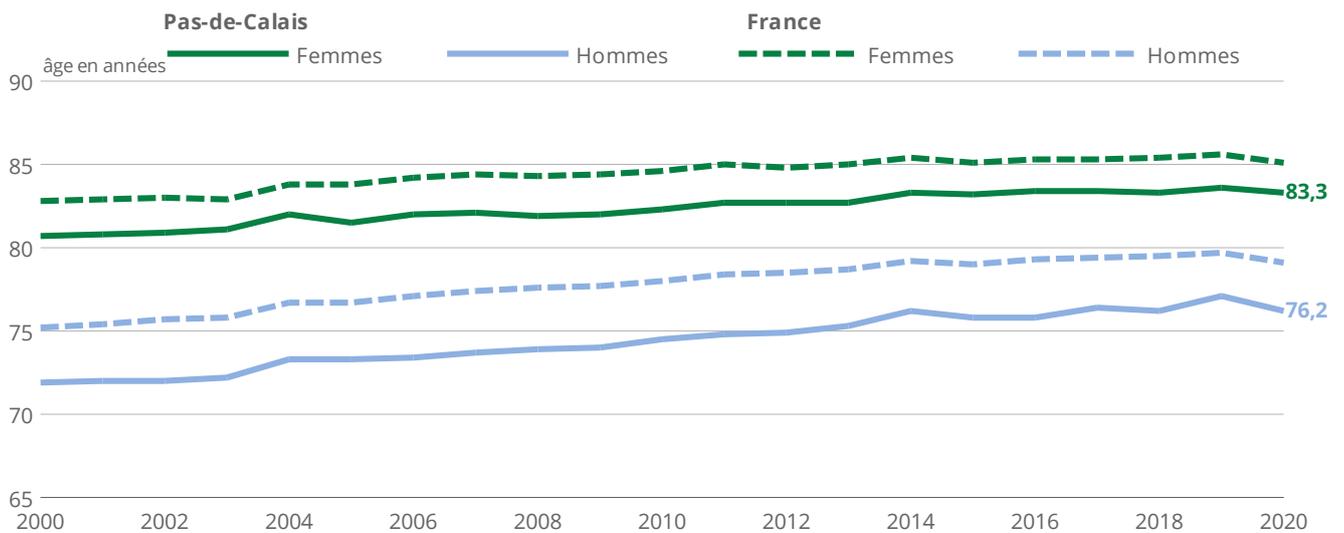
Parmi les 1 462 167 habitants du département, 48,4 % sont des hommes et 51,6 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,9 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,3 ans contre 76,2 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 65,1 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



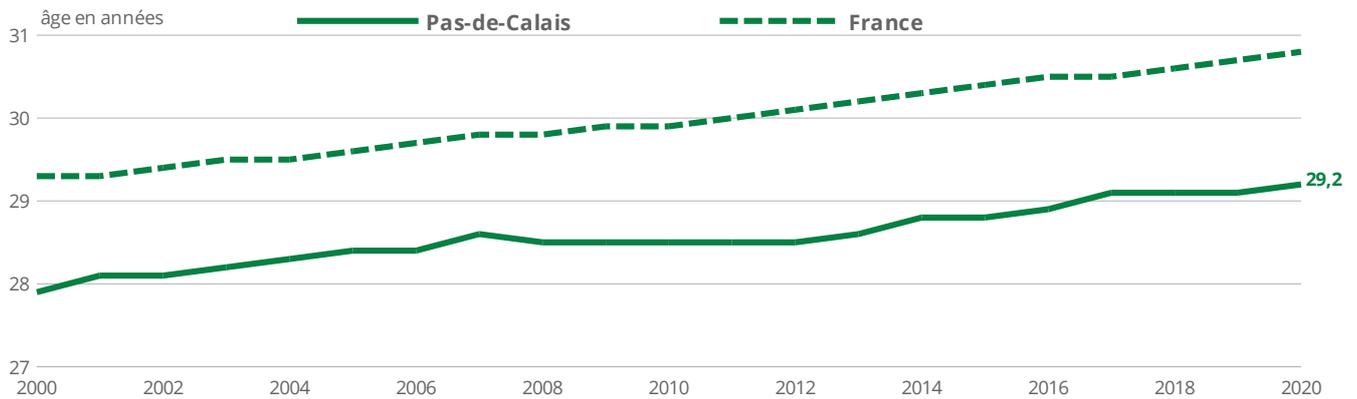
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

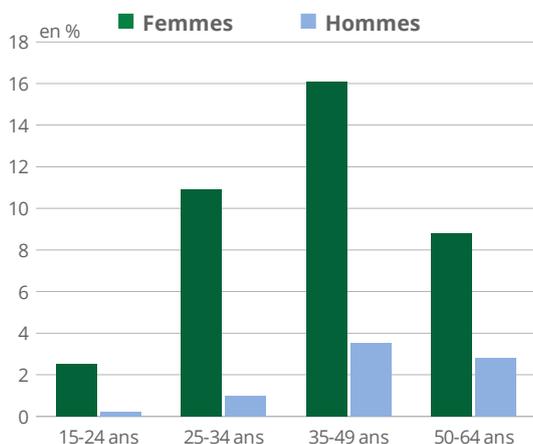
	Pas-de-Calais	France
Ensemble	186	182
15 à 24 ans	36	23
25 à 34 ans	120	114
35 à 49 ans	30	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 27,9 ans en 2000 à 29,2 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 186 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

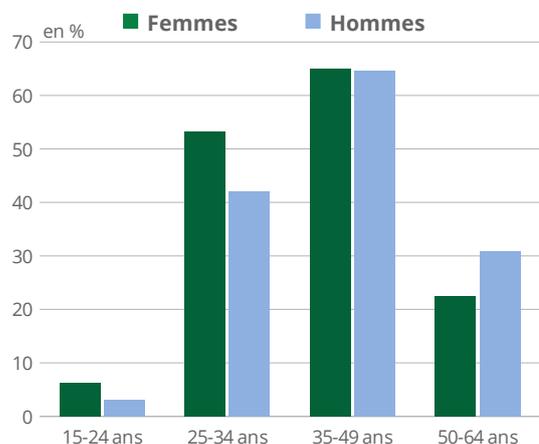
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,9 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,5 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 53,3 % contre 42,1 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

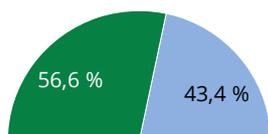
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

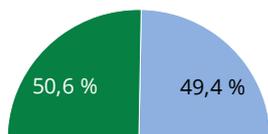
Lycée général

7 139 élèves



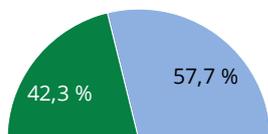
Lycée technologique

3 290 élèves



Lycée professionnel

4 603 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Sciences de la vie et de la Terre	61,7	38,3	1 497
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	73,6	26,4	1 358
Physique	50,9	49,1	1 333
Sciences économiques et sociales	62,5	37,5	1 303
Mathématiques	45,2	54,8	1 245
Histoire, Géographie, Sciences politiques	60,6	39,4	1 075
Spécialités artistiques	73,2	26,8	216
Sciences du numérique	9,7	90,3	32
Sciences de l'ingénieur	13,5	86,5	21

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	49,9	50,1	819
Santé et social	84,8	15,2	654
Laboratoire	54,7	45,3	94
Design et arts appliqués	90,2	9,8	37
Industrie et développement durable	5,1	94,9	31
Hôtellerie et restauration	50,0	50,0	29

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

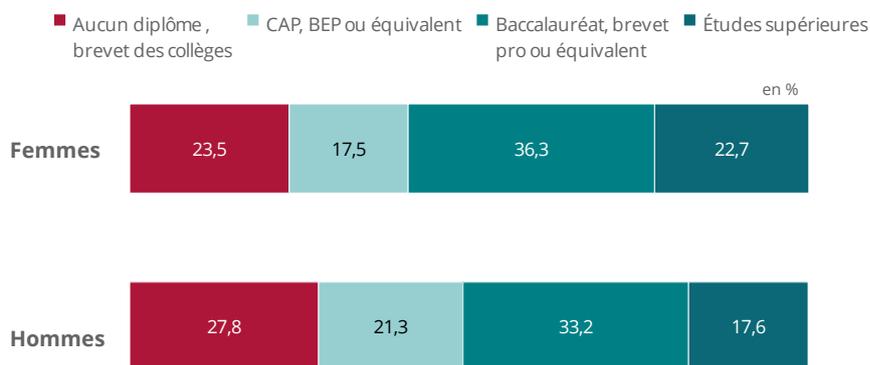
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	99,5	0,5
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,7	8,3
Nettoyage, assainis., protect. environmt	86,5	13,5
Habillement	86,1	13,9
Spéc. plurivalentes des services	65,2	34,8

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,4	98,6
Électricité, électronique	1,8	98,2
Structures métalliques	4,3	95,7
Moteurs et mécanique auto	4,3	95,7

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

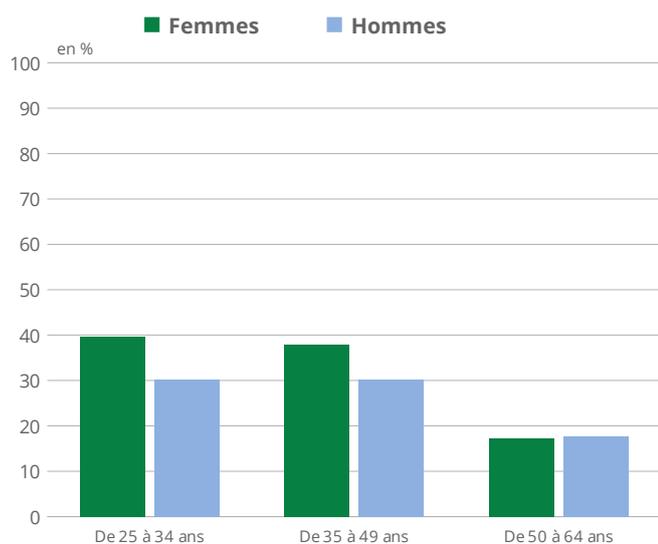


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 22,7 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 17,6 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (27,8 %) dépasse celle des femmes (23,5 %).

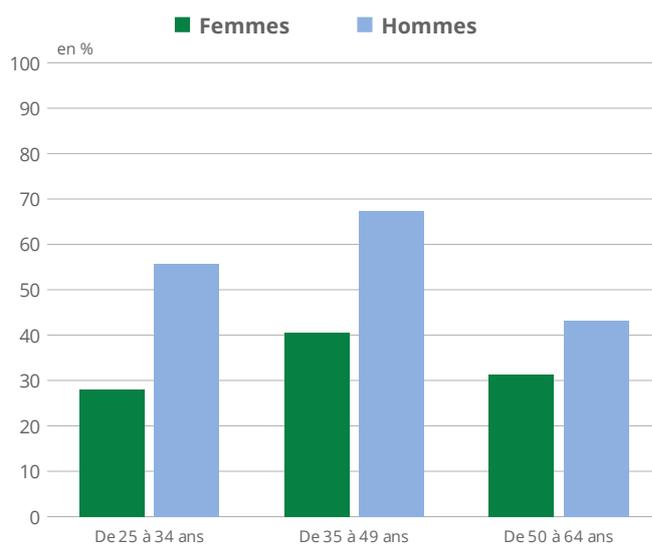
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 55,7 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 27,9 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

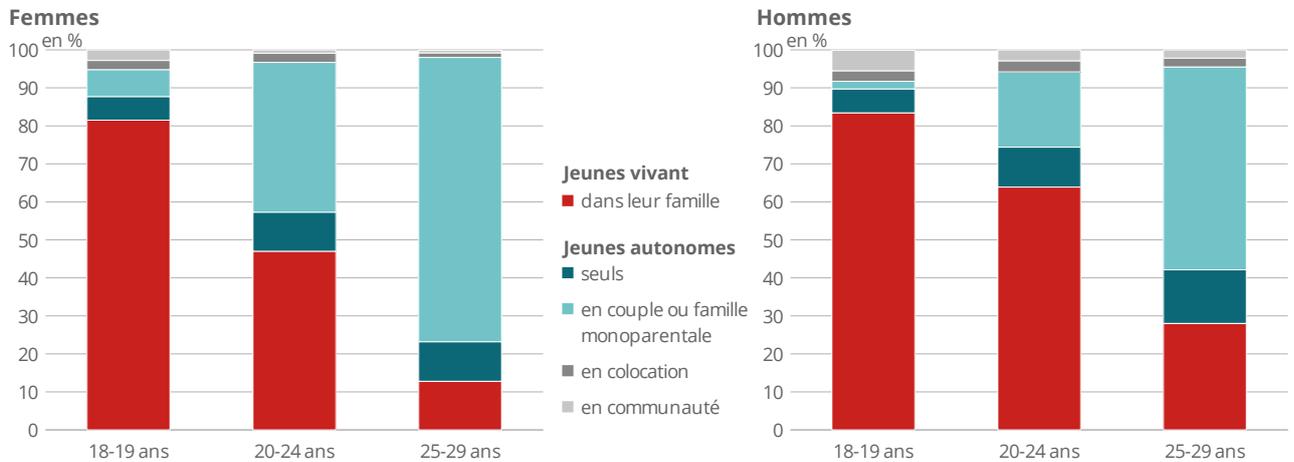
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

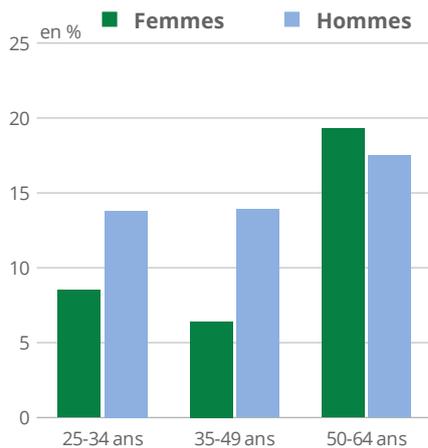
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

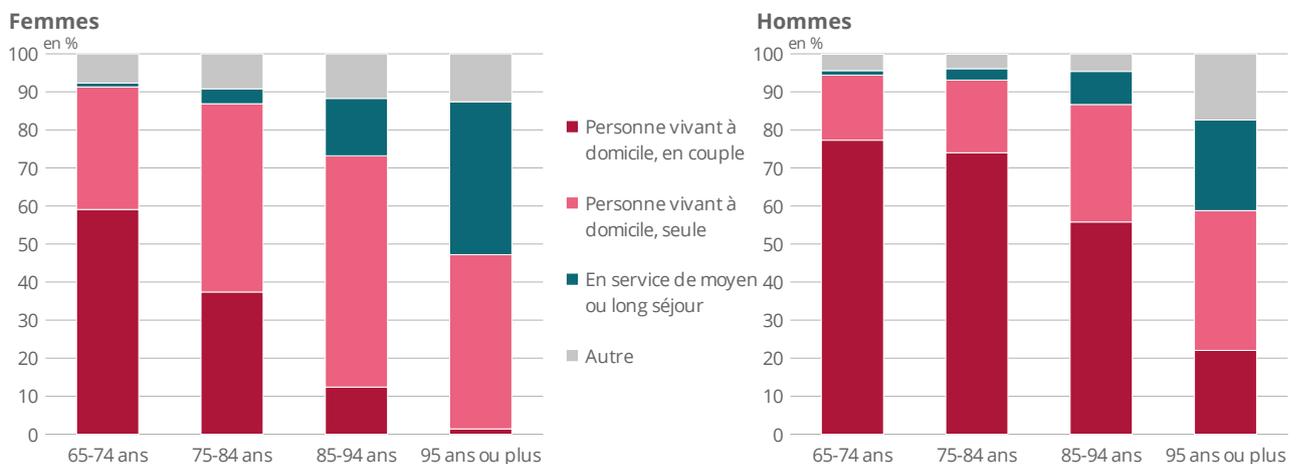
Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

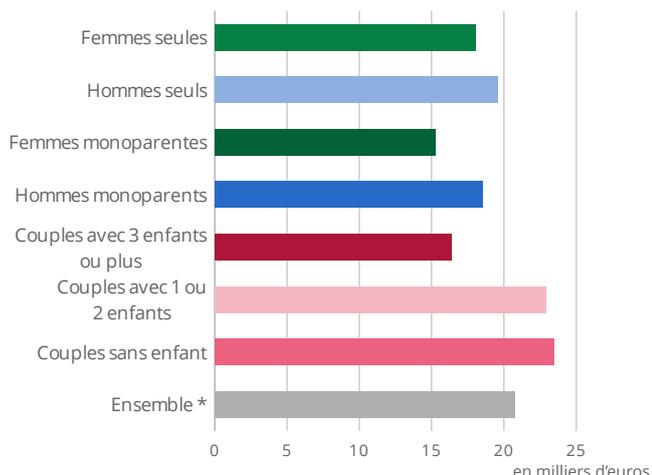
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 47,0 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 63,9 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 74,8 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 53,4 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,2 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 60,8 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



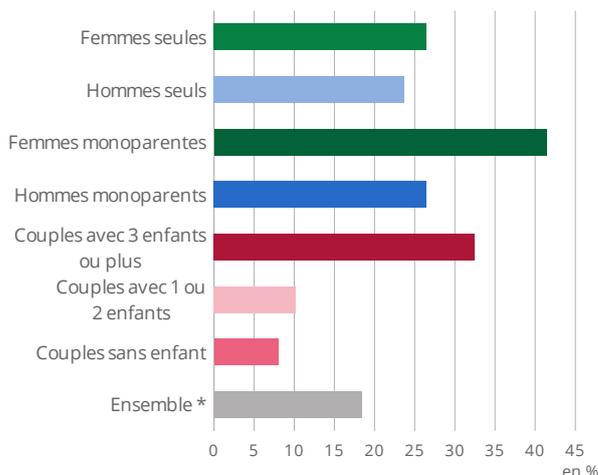
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

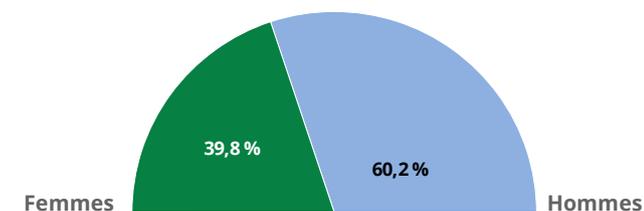
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 18,4 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 41,4 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 15 280 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 20 720 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	200 200	30,2
dont Football	65 956	9,9
Équitation	15 168	84,7
Basketball	14 162	32,5
Tennis	12 297	27,0
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	9 386	35,2

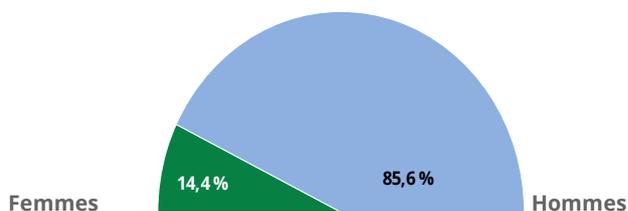
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

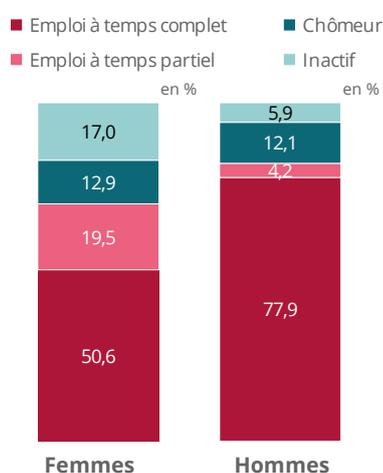
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	66,1	75,8
de 15 à 24 ans	39,7	46,6
de 25 à 49 ans	83,0	94,1
de 50 à 64 ans	55,0	64,8

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	55,1	64,5
de 15 à 24 ans	26,4	31,3
de 25 à 49 ans	70,1	82,0
de 50 à 64 ans	48,5	57,4

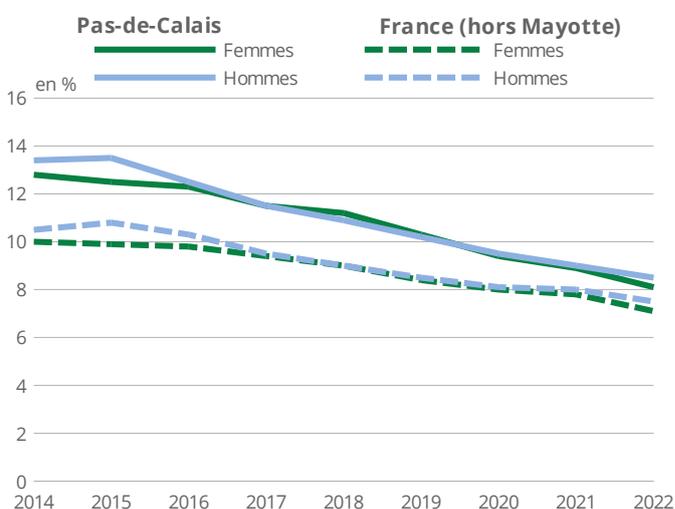
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



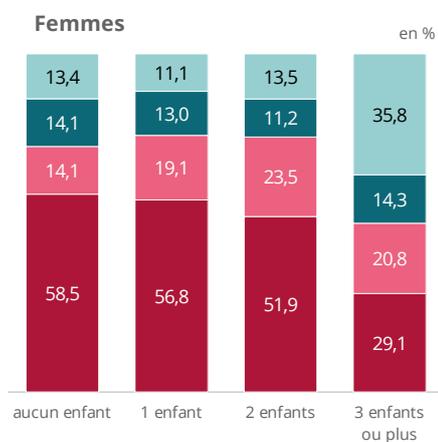
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

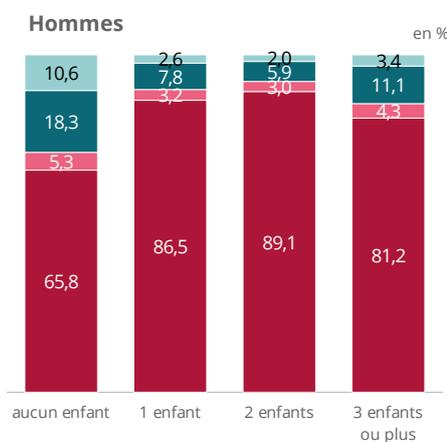


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



■ Emploi à temps complet
■ Emploi à temps partiel
■ Chômeur
■ Inactif

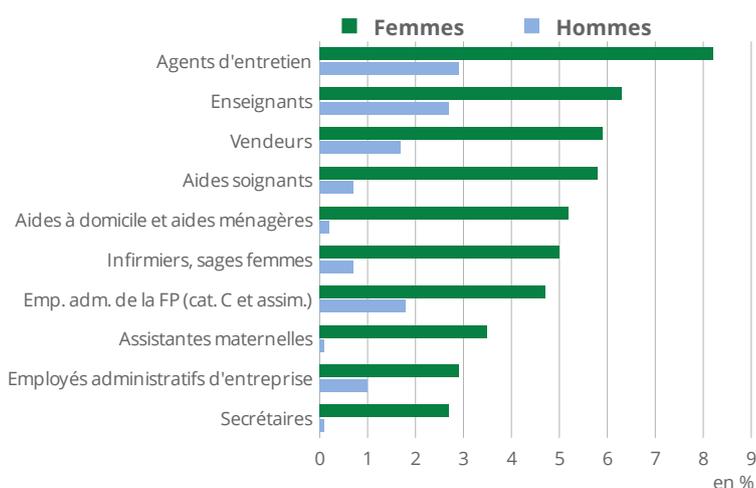


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (8,2 % des femmes en emploi), « Enseignants » (6,3 %) et « Vendeurs » (5,9 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (7,3 %), « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,4 %) ou « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,4 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

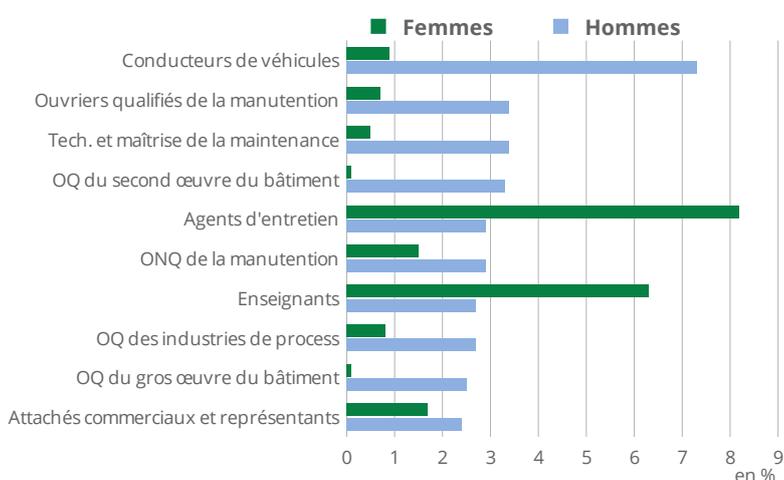
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	97,7	2,3
Aides à domicile et aides ménagères	96,0	4,0
Secrétaires	95,0	5,0
Aides soignants	88,3	11,7
Coiffeurs, esthéticiens	88,0	12,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	1,6	98,4
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,3	97,7
OQ de la maintenance	6,7	93,3
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	8,0	92,0
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,7	91,3

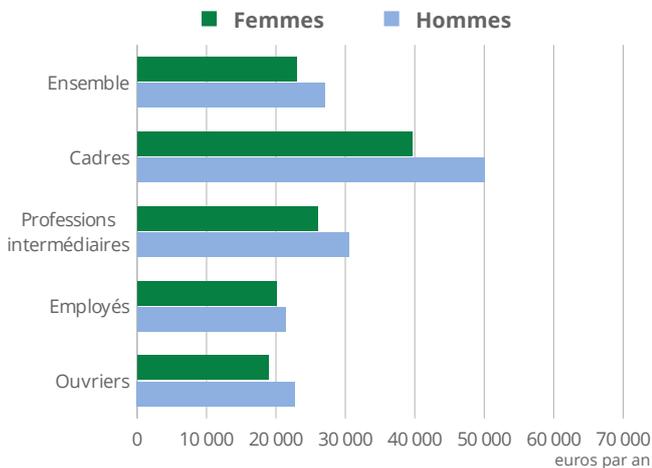
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

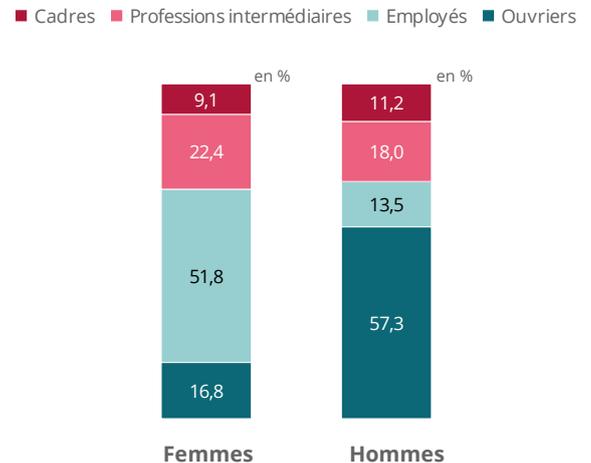
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



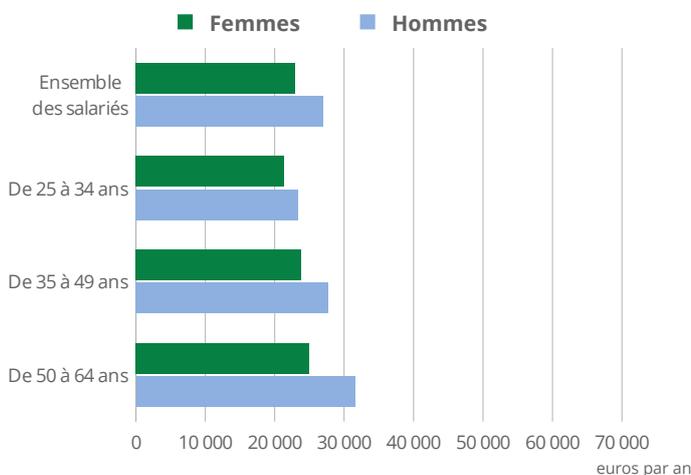
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

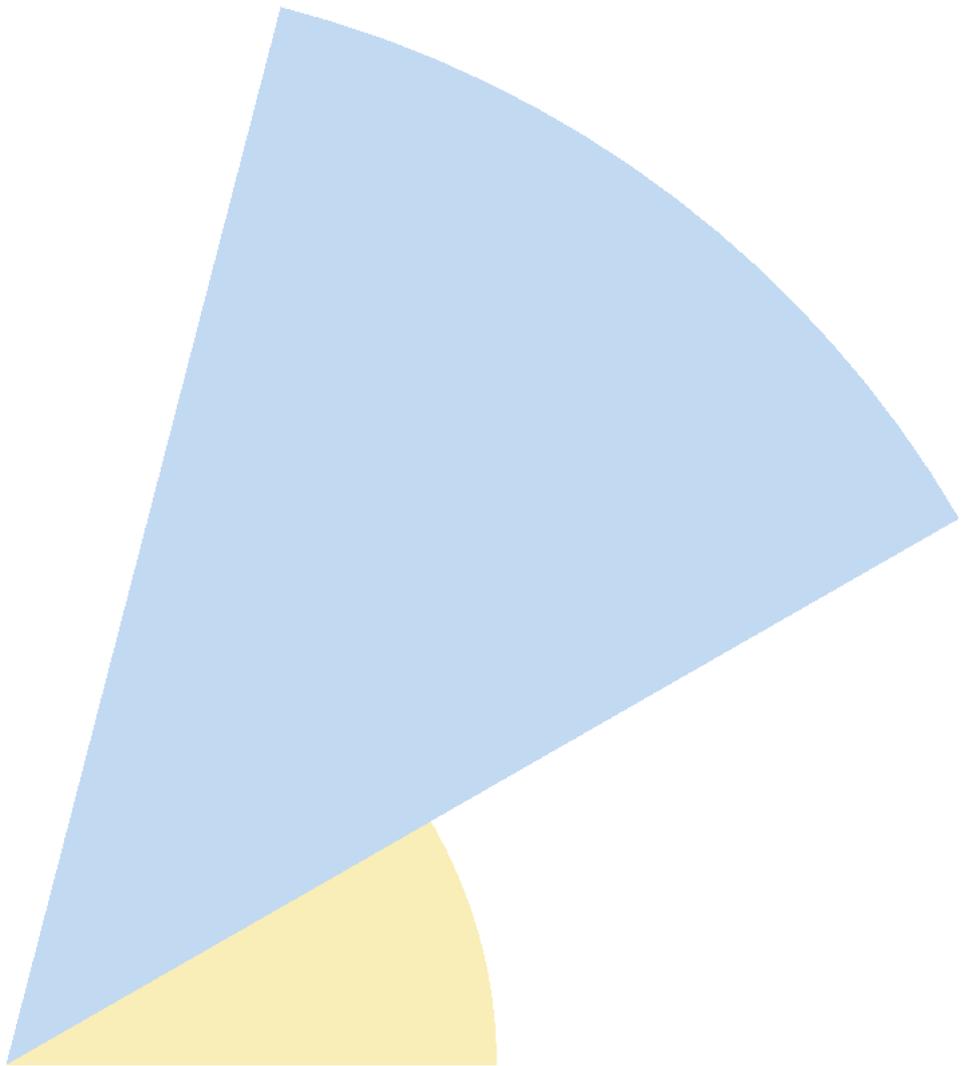
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

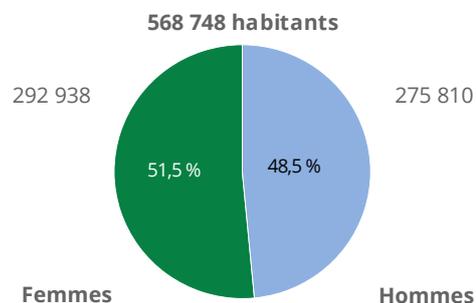
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 22 959 € en 2021 contre 27 020 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (9,1 % contre 11,2 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 653 € contre 49 995 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 040 € contre 6 613 € entre 50 et 64 ans.

Somme



Caractéristiques démographiques

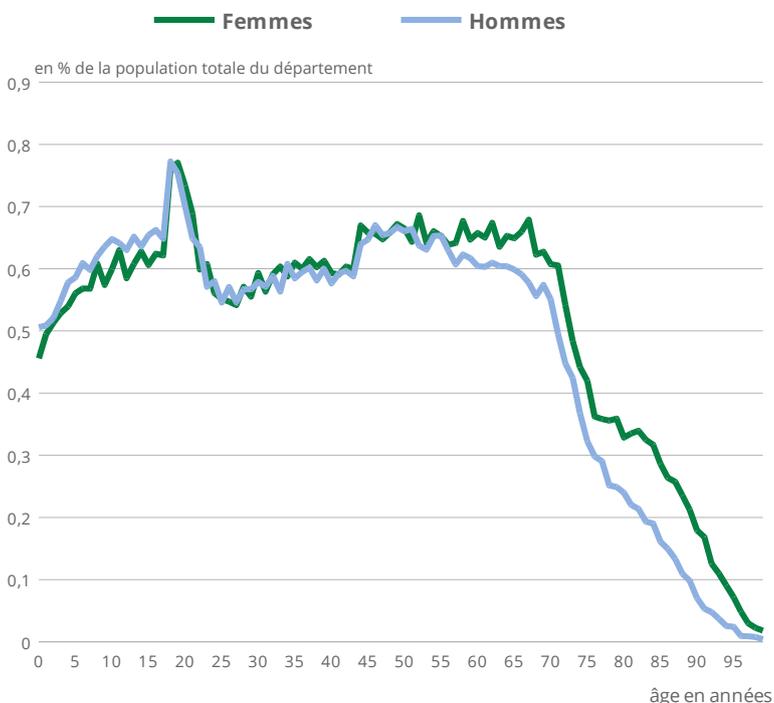
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

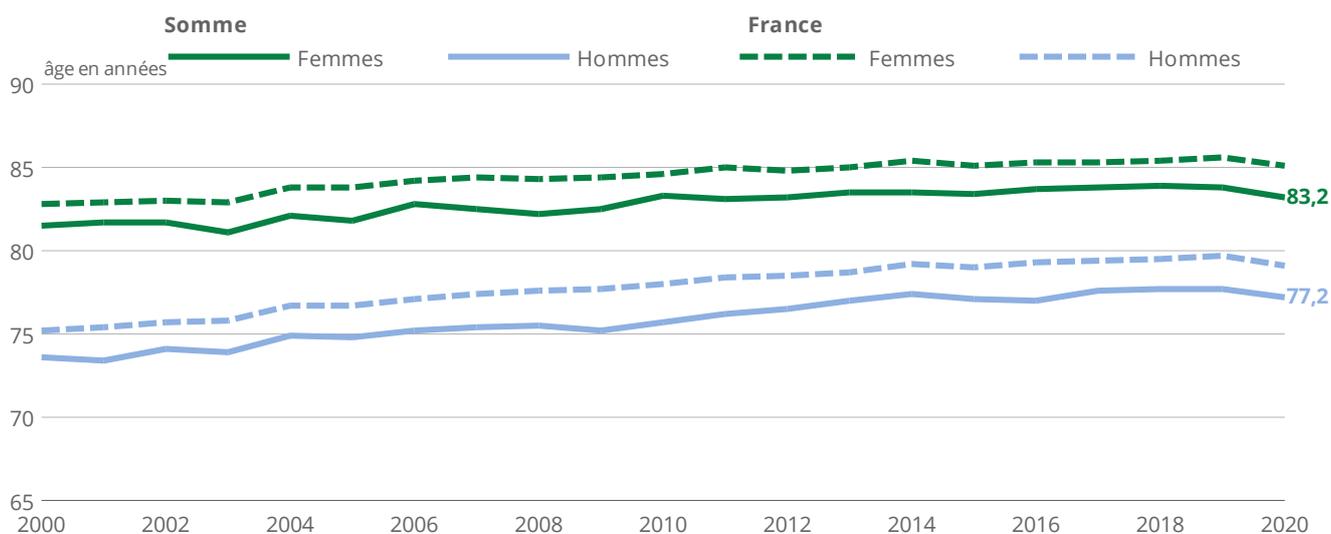
Parmi les 568 748 habitants du département, 48,5 % sont des hommes et 51,5 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,3 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 83,2 ans contre 77,2 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 62,3 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



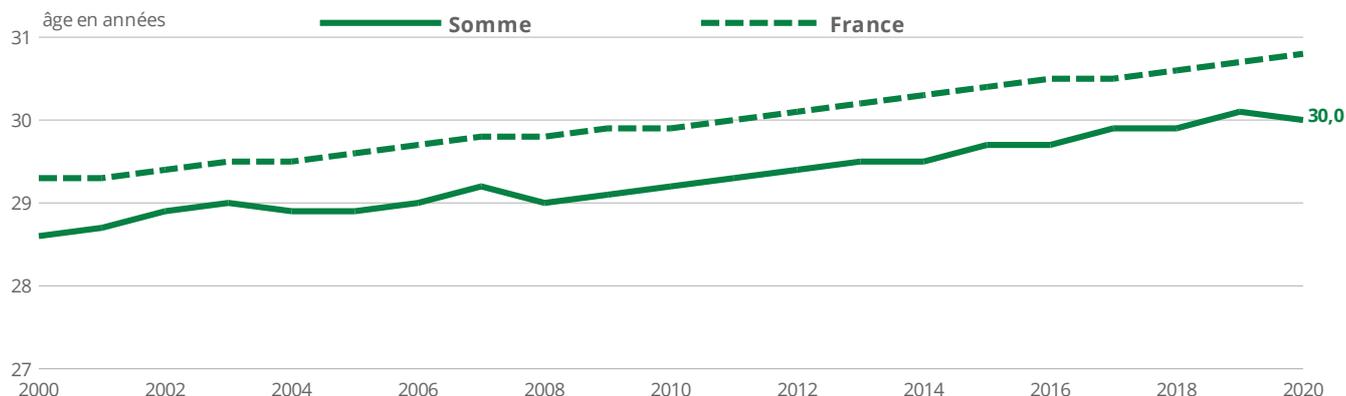
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

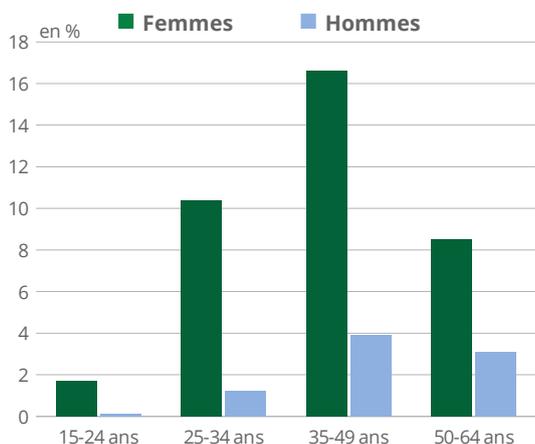
	Somme	France
Ensemble	163	182
15 à 24 ans	25	23
25 à 34 ans	105	114
35 à 49 ans	33	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,6 ans en 2000 à 30,0 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 163 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

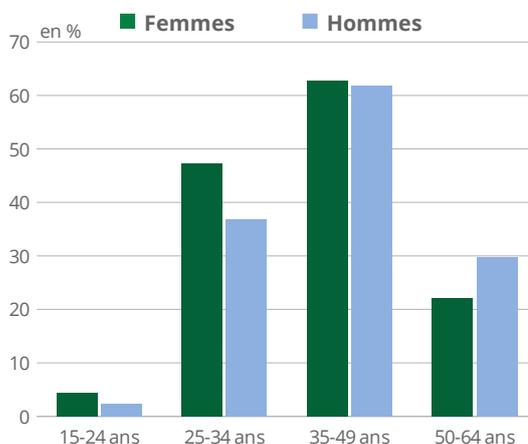
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,4 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,6 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,9 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 47,3 % contre 36,8 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

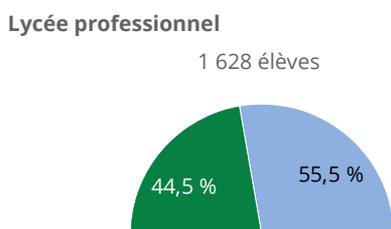
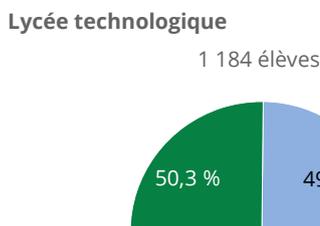
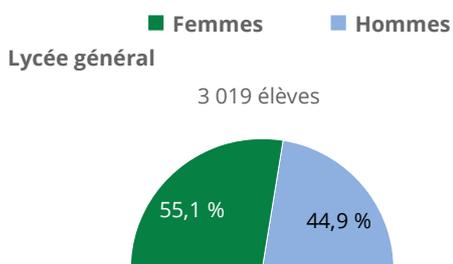
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

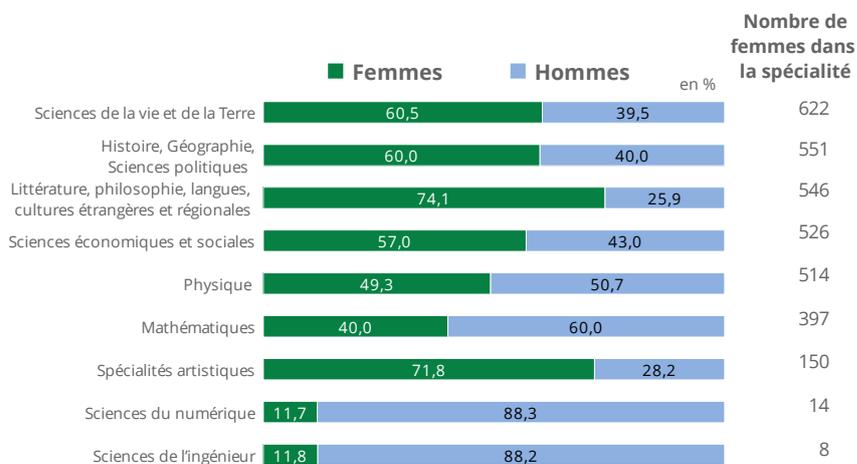
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



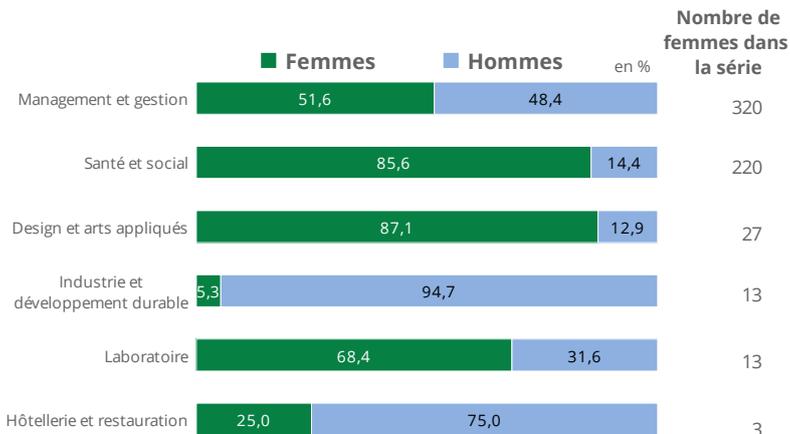
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

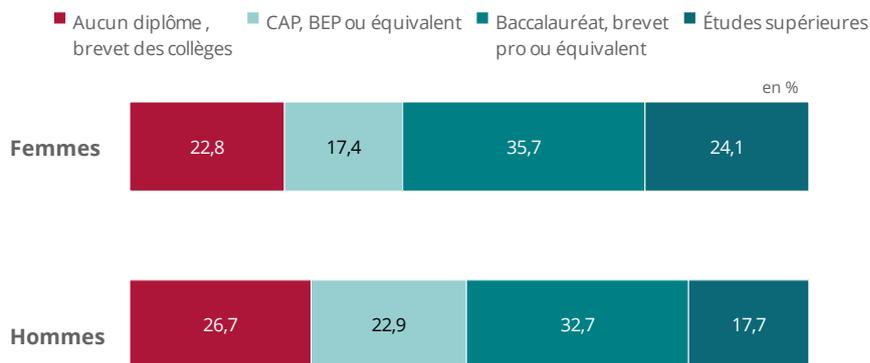
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,8	9,2
Habillement	88,8	11,2
Spéc. plurivalentes des services	65,5	34,5
Commerce, vente	55,7	44,3
Accueil, hôtellerie, tourisme	43,9	56,1

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	1,3	98,7
Structures métalliques	2,1	97,9
Moteurs et mécanique auto	2,7	97,3
Travail du bois et de l'ameublement	3,5	96,5

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

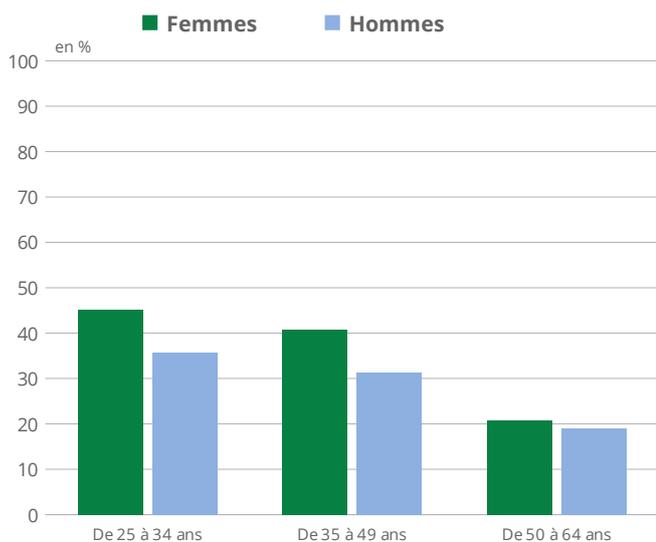


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 24,1 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 17,7 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (26,7 %) dépasse celle des femmes (22,8 %).

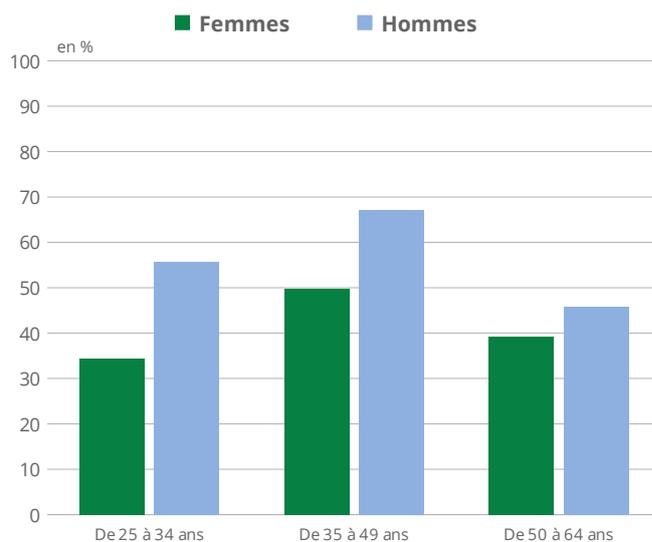
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 55,8 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 34,4 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

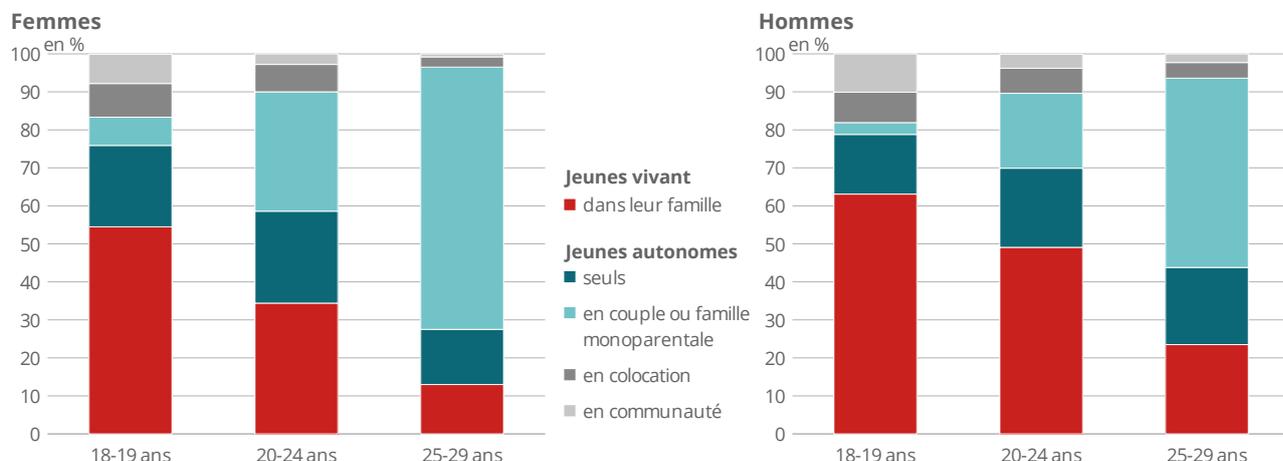
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



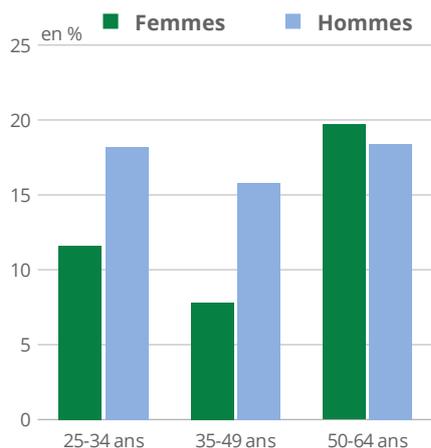
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

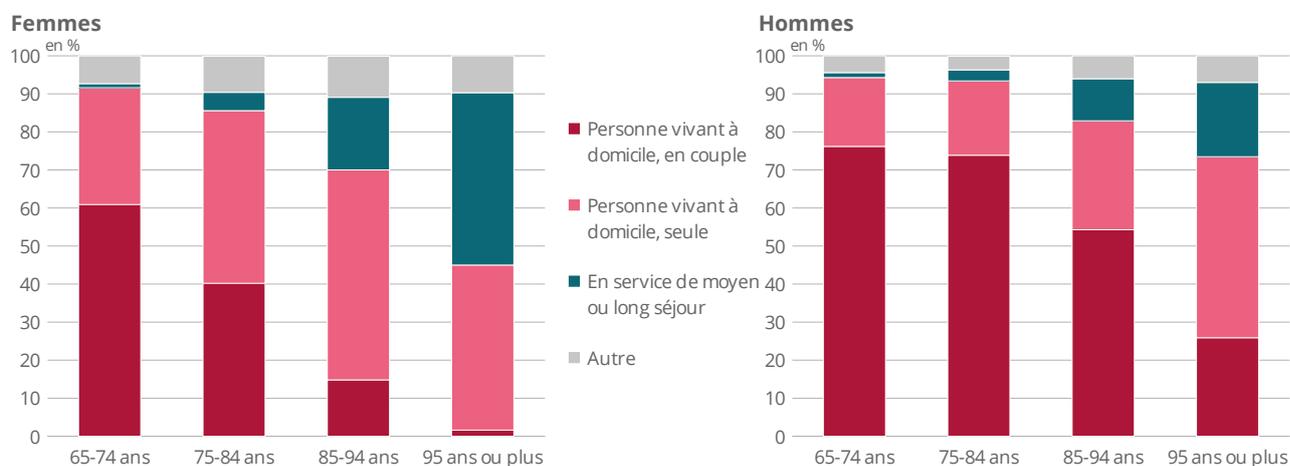


Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

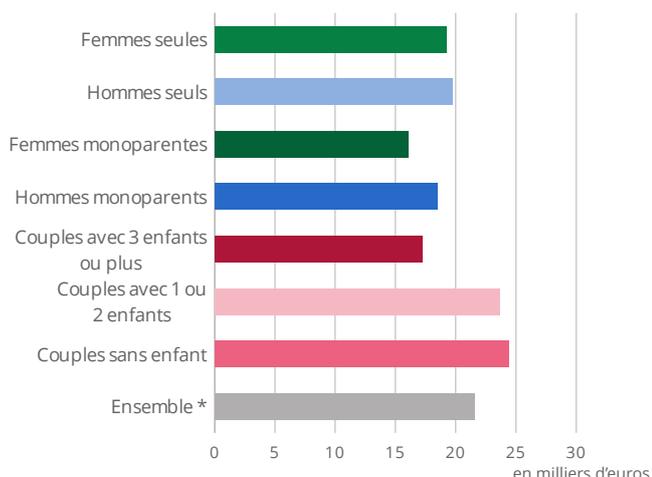


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 34,4 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 49,1 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,0 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 49,8 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 30,7 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 55,2 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

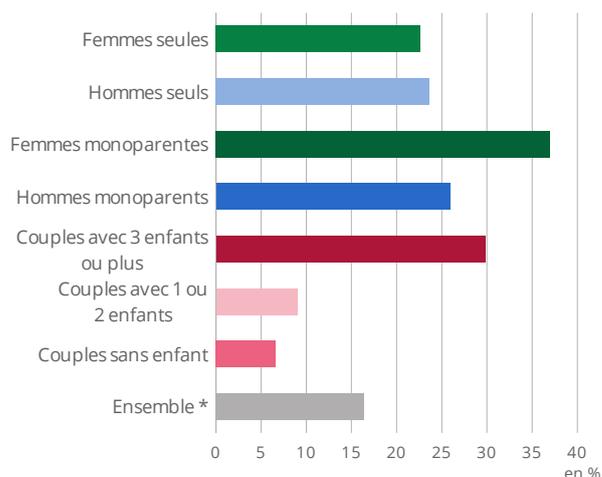


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

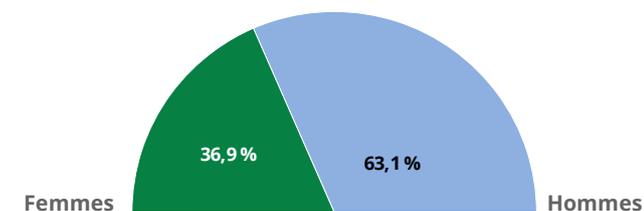
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 16,4 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 37 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 070 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 560 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	80 200	32,8
dont Football	21 669	10,2
Tennis	7 542	30,0
Équitation	7 426	84,2
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	4 251	35,5
Handball	3 676	47,2

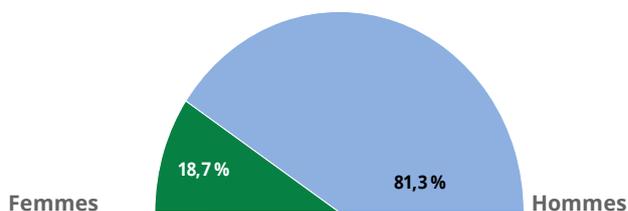
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

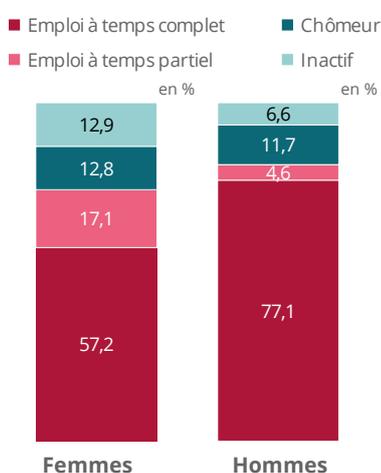
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	68,7	74,6
de 15 à 24 ans	36,8	44,8
de 25 à 49 ans	87,1	93,4
de 50 à 64 ans	61,9	66,2

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	58,0	64,0
de 15 à 24 ans	25,6	31,6
de 25 à 49 ans	74,3	81,7
de 50 à 64 ans	54,8	59,2

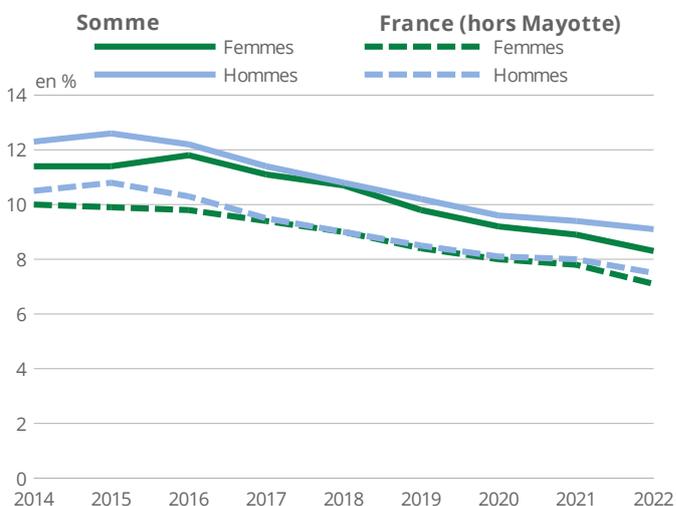
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



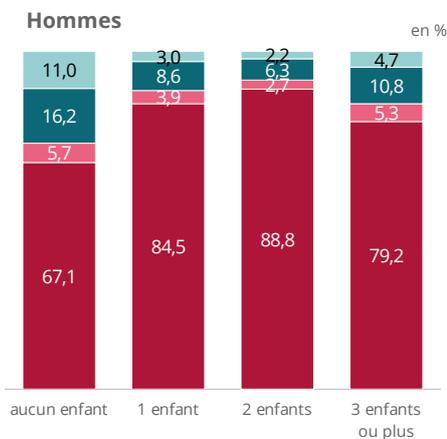
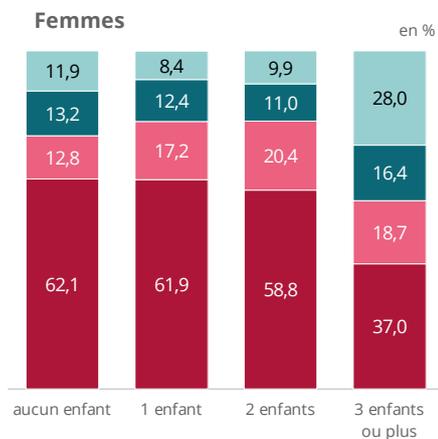
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

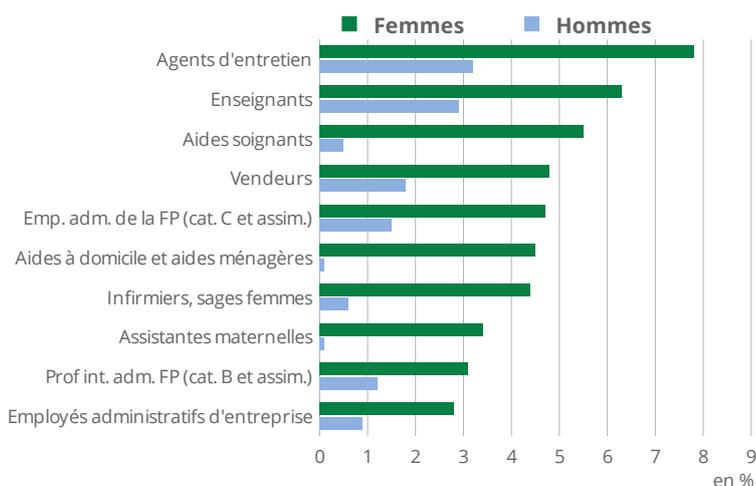


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,8 % des femmes en emploi), « Enseignants » (6,3 %) et « Aides soignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,3 %), « Agriculteurs » (5,1 %) ou « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,4 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

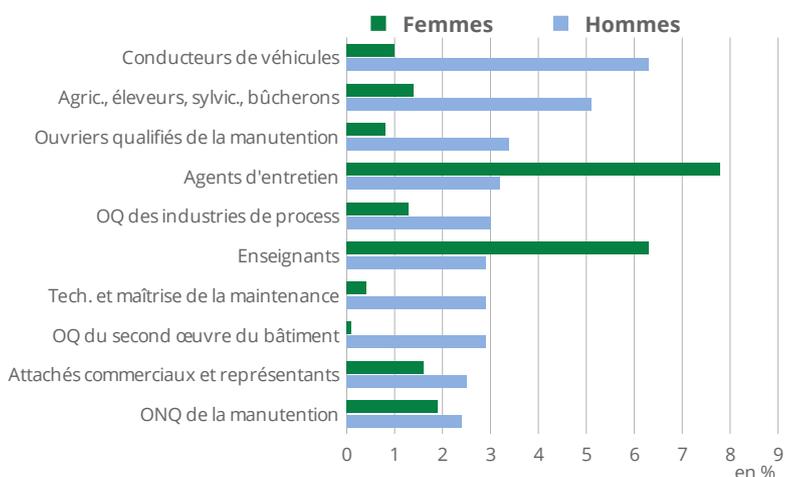
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,2	1,8
Aides à domicile et aides ménagères	97,2	2,8
Secrétaires	94,5	5,5
Aides soignants	91,4	8,6
Infirmiers, sages femmes	86,1	13,9

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	2,4	97,6
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,0	97,0
OQ de la maintenance	4,8	95,2
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	7,8	92,2
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	8,8	91,2

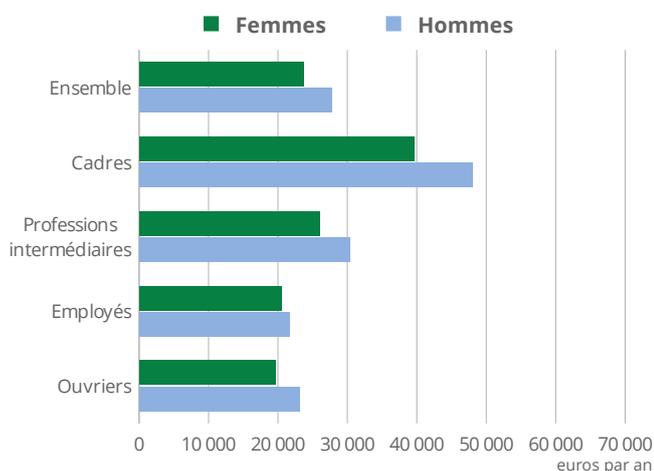
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

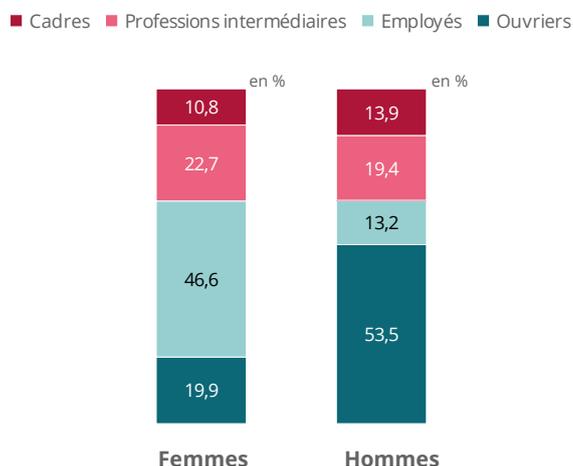
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



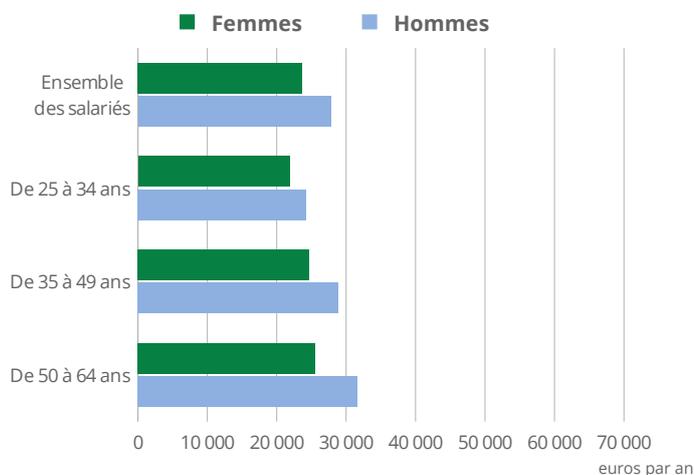
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

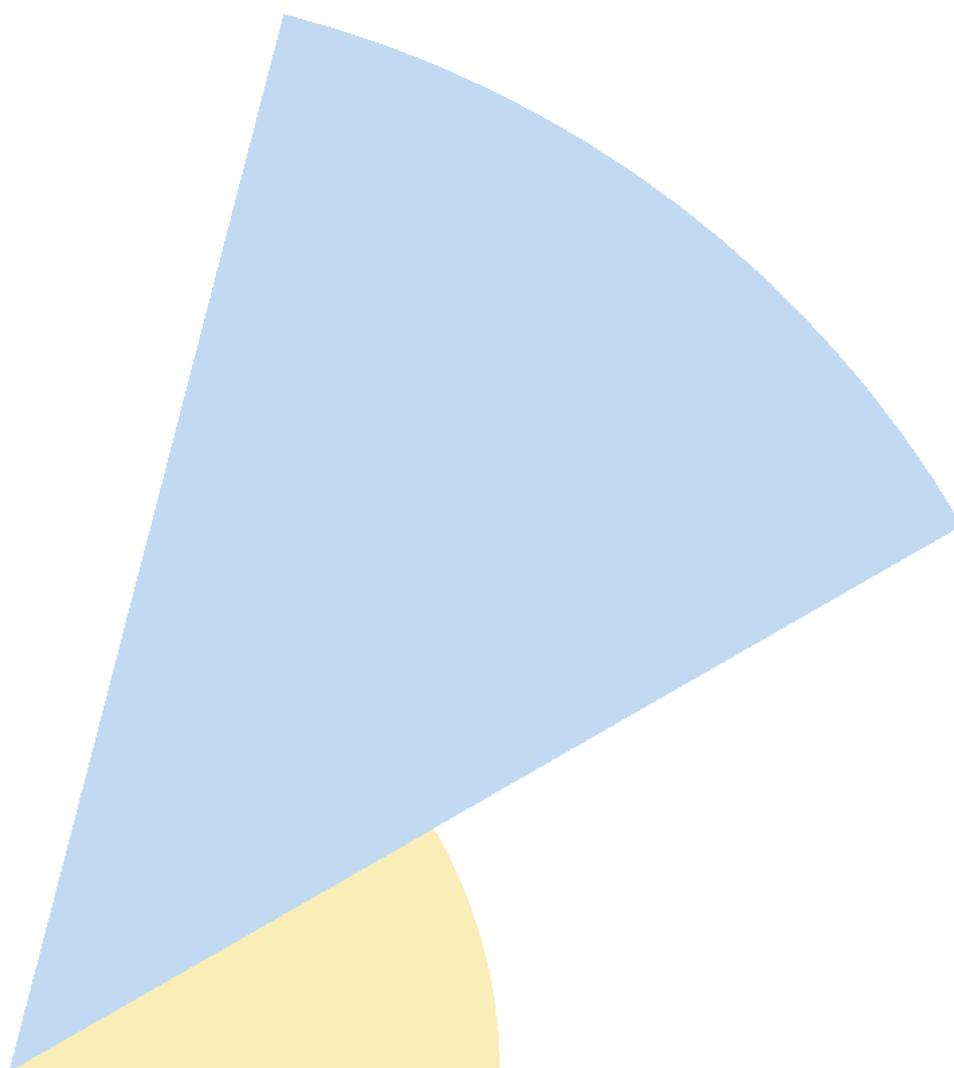
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 633 € en 2021 contre 27 802 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (10,8 % contre 13,9 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 611 € contre 48 039 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 409 € contre 6 103 € entre 50 et 64 ans.

Définitions, pour en savoir plus



Définitions

Âge moyen de la mère à l'accouchement : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles** dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

L'Insee produit des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- de l'Enquête Emploi en Continu (EEC).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

Aucun diplôme, brevet des collèges (pas ou peu diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB ;

CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

Diplômé du supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein (EQTP). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère...).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

en couple ou famille monoparentale : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;

seul : le jeune occupe seul son logement ;

en colocation : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;

en communauté : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour...).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

personne vivant à domicile, en couple

personne vivant à domicile, seule

en service de moyen ou long séjour : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles..

autres situations : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemple : personne hébergée chez son enfant, colocation ...) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemple : communauté religieuse, établissement social de court séjour...).

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible - c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales - divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Spécialités et séries en classe terminale

Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Littérature et philosophie, Humanités, Langues, Littératures et cultures étrangères, Langues et culture de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numériques et sciences informatiques

Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités « Écologie - Agronomie et Territoire », dans les lycées agricoles et "Sports Éducation Physique, pratiques et cultures sportives" présentes depuis la rentrée 2021 ne sont pas reprises dans ce document.

Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole ne sont pas reprises dans ce document.

Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en terminale professionnelle sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Pour en savoir plus

Femmes et hommes, l'égalité en question, Insee Références, mars 2022.

Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021, Insee Focus, n° 292, mars 2023.

Le temps de travail et le poste occupé : deux facteurs explicatifs majeurs des écarts de salaires femmes - hommes, Insee Analyses Hauts-de-France n°151, mars 2023.

Des conditions de vie plus difficiles pour les mères isolées », Insee Analyses Hauts-de-France n°134, mars 2022.

Hauts-de-France : moins de femmes élues que dans les autres régions, Insee Flash Hauts-de-France n°144, novembre 2022.

Ruptures conjugales : un choc financier pour les femmes, Insee Analyses Hauts-de-France n°121, mars 2021.

Égalité femmes-hommes en Hauts-de-France : chiffres clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Hauts-de-France

n°11

Mars 2024

Malgré d'importants progrès réalisés sur les dernières décennies, les inégalités entre femmes et hommes perdurent dans les Hauts-de-France, comme partout ailleurs. Depuis l'école jusqu'à l'âge de la retraite, en passant par la période de vie active, les inégalités de genre s'observent tout au long de la vie.

Ce dossier met en lumière ces inégalités pour la région Hauts-de-France et chacun de ses cinq départements, à travers un ensemble de chiffres-clés dans les domaines suivants : démographie, enseignement-éducation, travail-emploi, salaires et conditions de vie.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN : 2493-1322

REF. Insee Dossier Hauts-de-France
n°11
Mars 2024